



Espace Social & Culturel Victor Hugo

Projet Social 2018-2021

Un lieu de vie et d'animation
pour mieux vivre ensemble.

INTRODUCTION	5
LE MOT DE LA PRESIDENTE	6
QU'EST-CE QU'UN CENTRE SOCIAL ?	7
QU'EST-CE QU'UN PROJET SOCIAL ?	11
PRESENTATION DE L'ESPACE SOCIAL ET CULTUREL VICTOR HUGO	15
1. FICHE D'IDENTIFICATION	16
2. LE PROJET SOCIAL 2014-2017	17
2.1. RAPPEL HISTORIQUE	17
2.2. AXES STRATEGIQUES ET OBJECTIFS GENERAUX	18
3. FONCTIONNEMENT INTERNE	21
3.1. UNE EQUIPE	21
3.2. UN LIEU	25
3.3. DES PUBLICS	28
3.4. DES FINANCES	31
BILAN ET EVALUATION DU PROJET SOCIAL 2014-2017	39
1. LA QUINZAINE DU BILAN	40
2. BILAN ET EVALUATION DES AXES STRATEGIQUES	47
2.1. MOBILISATION DES HABITANTS	47
2.2. VIE CULTURELLE	48
2.3. INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE	49
2.4. SANTE	50
2.5. FAVORISER L'ACCES DES JEUNES	51
2.6. LE DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL	52
2.7. ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE	53
3. LA MISSION ACCUEIL	55
L'ENVIRONNEMENT DE L'ESPACE SOCIAL ET CULTUREL VICTOR HUGO	59
1. LA ZONE D'INFLUENCE	60
2. LE CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE	61
3. ÉCONOMIE ET EMPLOI	62
4. VIE LOCALE, CULTURE ET EDUCATION	63
5. LES EQUIPEMENTS	65
DIAGNOSTIC PARTAGE DE TERRITOIRE	67
1. LA DEMARCHE	68
2. LA RENCONTRE HABITANTS	69
3. LA RENCONTRE PARTENAIRES	73
PROJET SOCIAL 2018-2021	77
1. L'ELABORATION DES ORIENTATIONS PRIORITAIRES	78
2. L'ARBRE A OBJECTIFS	80
3. DECLINAISONS, RESULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS	81
4. LE PROJET FAMILLE & PARENTALITE	100
5. DES ACTIONS AU SERVICE DU PROJET	107
6. DEUX CHANTIERS TRANSVERSAUX	109
6.1. L'EVALUATION PERMANENTE DU PROJET	109
6.2. REFLEXIONS SUR L'ÉCONOMIE DU PROJET	110
7. PREVISIONNEL BUDGETAIRE	111
REMERCIEMENTS	124

INTRODUCTION



Espace Social et Culturel Victor Hugo

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Le Projet Social 2018-2021 que nous proposons à l'agrément de la Caisse d'Allocation Familiale a vu le jour grâce au travail et à la collaboration des habitants, des administrateurs, des bénévoles, de nos partenaires et aussi des membres du personnel qui se sont investis dans ce projet. Aussi, je tiens à remercier l'ensemble de ces acteurs qui ont œuvré à réfléchir et façonne notre nouveau Projet Social. Il est notre fil conducteur, notre feuille de route pour guider les actions du Centre Social sur les 4 prochaines années.

Au cours de diverses réunions, ils ont défini de nouveaux axes appelés à diriger nos actions actuelles et futures au sein de l'Espace Social et Culturel Victor Hugo : renforcer le lien social et le pouvoir d'agir des habitants et lutter contre la précarité, l'isolement et les exclusions.

Au cours des nombreux échanges, la participation de chacun a permis de définir de nouveaux axes appelés à diriger nos actions actuelles et futures dans le respect de l'identité de l'Espace Social et Culturel Victor Hugo et en intégrant les particularités de notre territoire : renforcer le lien social ; donner le pouvoir d'agir aux habitants ; lutter contre la précarité, l'isolement et l'exclusion, sont les missions qui animeront nos actions.

Nous voulons un Projet Social à l'image de notre Centre Social, reflétant sa mixité, son ouverture et son dynamisme.

Ces temps de rencontres ont été riches et fructueux. Ils nous permettent aujourd'hui de présenter nos axes d'action :

- Accueil, information, orientation,
- Lien social,
- Entraide, solidarité et agir des habitants,
- Le partenariat,
- Développement culturel,
- Famille et parentalité.

Sur un territoire fragmenté et étendu géographiquement, nous ne sommes pas encore suffisamment au contact avec les habitants par manque de locaux de proximité et de personnel. Or, un Centre Social se doit de répondre aux besoins de l'ensemble des habitants, c'est avant tout un espace pour vivre et agir ensemble sur un territoire, une commune.

La période 2014-2017 a vu l'augmentation de son nombre d'adhérents passer de 443 à 571. A ce jour, les attentes ne cessent d'augmenter.

Nous devons conduire chacun à s'investir dans l'intérêt de la communauté en les aidant à trouver les « outils » pour répondre à leurs attentes.

L'élaboration du Projet Social aura été un temps fort pour nous cette année. L'implication et le dynamisme de tous laissent entrevoir que la participation fera encore grandir notre action.

Cependant, les inquiétudes assombrissent l'enthousiasme porté depuis plus d'un an. Les restrictions budgétaires de l'ensemble de nos partenaires et les nouvelles récentes d'une très forte limitation des emplois aidés risquent de mettre à mal l'ensemble du projet.

Noura BENCHABANE

QU'EST-CE QU'UN CENTRE SOCIAL ?

Le Centre Social ou socioculturel, c'est d'abord un projet.

Un Centre Social et socioculturel entend être « un foyer d'initiatives portées par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire »¹.

❖ UN PROJET PLURIANNUEL AGRÉÉ PAR LA CAF

Les Centres Sociaux se sont structurés en France, d'abord à partir des années 1910, puis dans les années 1950/1960. Différentes circulaires ministérielles et/ou de la Caisse Nationale des Allocations Familiales, élaborées en concertation avec la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France, ont successivement défini leurs missions notamment depuis 1960.

En 1971, la CNAF institue l'agrément des Centres Sociaux pour accompagner le bénéfice de la prestation de services sur une fonction de coordination et d'animation. Progressivement, cette fonction sera précisée ainsi que les missions des Centres Sociaux.

Depuis 1985, chaque Caisse d'Allocations Familiales a la responsabilité de l'attribution ou du renouvellement de l'agrément dans le cadre d'un dispositif contractuel établi sur la base d'un projet d'animation globale.

❖ UN PROJET REPOSANT SUR 7 MISSIONS²

Selon la CNAF, deux missions générales caractérisent le projet du Centre Social :

- **Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale :**
Il est ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services ; par là même, il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C'est un lieu de rencontres et d'échanges entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.
- **Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets :**
Il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, il favorise la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques sociales du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.

¹ Charte fédérale des Centres Sociaux et Socioculturels de France adoptée par l'Assemblée Générale de la FCSF à Angers en juin 2000

² Circulaire CNAF 2012-013



Cinq missions complémentaires sont définies spécifiquement pour les Centres Sociaux :

- **Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations :**
L'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information et d'orientation, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs. Assuré à titre principal par une – des personne(s) qualifiée(s), l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du Centre Social. Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière.
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés et, le cas échéant, leur proposer un accompagnement adapté.
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire ; en raison des problématiques sociales auxquels ils sont confrontés, ils peuvent développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions collectives, parfois expérimentales, sont réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels.
- Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'action visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles.
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.

Une mission spécifique reposant sur un projet « famille ».

❖ UN PROJET D'ANIMATION GLOBALE ET DE COORDINATION

La fonction d'animation globale et de coordination se définit à partir de 9 repères indicatifs :

- Un territoire d'intervention.
- Une approche généraliste.
- Un lien, un fil conducteur.
- Une dimension collective.
- L'implication des habitants.
- L'exercice de la citoyenneté.
- Un dynamisme, un mouvement.
- Une équipe de professionnels qualifiés.
- Une fonction qualitative et partenariale.

L'animation globale, condition de l'autonomie du Centre Social, est une fonction transversale de soutien à l'animation de la vie locale et au développement social.

❖ UN PROJET ANIME PAR UN RÉSEAU D'ACTEURS AUTOUR DE VALEURS FONDATRICES

Les projets des Centres Socioculturels sont animés par des réseaux d'acteurs :

- **Des habitants engagés** : bénévoles d'activités, militants engagés pour un mieux vivre ensemble... Les habitants sont acteurs de la vie, de la gestion du Centre Social ; son fonctionnement même en dépend. Engagés dans l'élaboration, l'évaluation, la vie du projet du Centre..., les habitants sont moteurs dans un espace où la démocratie locale prend tout son sens.
- **Des salariés qualifiés, des administrateurs formés** : la qualification des acteurs est l'une des conditions essentielles de la réussite de tout projet Centre Social. Elle passe notamment par la mise en œuvre de formations qui s'adressent, aussi bien, aux professionnels qu'aux bénévoles impliqués dans la gestion ou la vie du centre.
- **Des partenaires associatifs, institutionnels** : fédérateur, le Centre Social invite partenaires associatifs et institutionnels à prendre part à toutes les étapes du projet : à la base, lors de l'élaboration du diagnostic partagé, lors de sa mise en œuvre et de l'évaluation du projet. Négociation et contractualisation sont au cœur du partenariat.

Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, les Centres Sociaux réfèrent leur action et leur expression publique à trois valeurs fondatrices :

- **La dignité humaine** : reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des Centres Sociaux et Socioculturels.
- **La solidarité** : considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est-à-dire comme étant capables de vivre ensemble en société ; c'est une conviction constante des Centres Sociaux et socioculturels depuis leur origine.
- **La démocratie** : opter pour la démocratie, c'est pour les Centres Sociaux et Socioculturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

Un projet de développement social local, participatif et partagé :

Les façons d'agir des Centres Sociaux et Socioculturels tendent à :

- **Contribuer au développement social local du territoire** : les Centres Sociaux placent le social au centre des stratégies de développement. Co-construit avec les habitants et les partenaires, le projet Centre Social est façonné à partir des particularités du territoire et de sa population.
- **Privilégier la participation des habitants** : prendre sa vie en main, échanger, participer, décider... Les habitants sont invités à le faire au Centre Social. Véritable foyer de démocratie locale, le Centre Social place la participation des habitants au cœur de son projet.



- **Développer une approche généraliste et collective** : soutenir les initiatives des habitants, les projets des jeunes, soutenir les parents dans leur rôle d'éducateur, être garant de l'animation de la vie locale et du lien social (...) ; le Centre Social s'intéresse à tout ce qui fait la globalité de l'individu et de la famille. C'est par le dialogue et la participation à des activités, des projets collectifs, que les personnes apprennent à mieux maîtriser leur vie et deviennent citoyens actifs.

Le Centre Social repose sur un Projet Social développé à partir des besoins et des potentialités du territoire de proximité.

Créé à partir d'un diagnostic des besoins exprimés par la population et à la disposition de tous les habitants, **le Centre Social doit favoriser et susciter la participation de tous en tant qu'acteur de leur projet**. Espace de coordination contribuant au développement social local, le Centre Social fonctionne selon sa propre dynamique, **en adéquation avec les réalités et les ressources locales**.

Un projet d'animation collective familles

Partie intégrante de la fonction d'animation globale et de coordination, l'animation collective familles fait l'objet d'un projet spécifique et différencié³.

³ Cf. annexe 3 – circulaire CNAF – 27 juillet 1998

QU'EST-CE QU'UN PROJET SOCIAL ?

❖ À QUOI IL SERT ?

L'élaboration du Projet Social a pour objectif de construire un projet correspondant au principe d'une action sociale et socioculturelle globale autour des habitants et de son territoire pour une durée de quatre ans. C'est la feuille de route de l'association, son projet politique et ses modalités de mise en œuvre.

Il fait l'objet d'un agrément « Centre Social », délivré par la Caisse d'Allocations Familiales qui valide ainsi l'action projetée avec les habitants du territoire, et ouvre droit à un financement spécifique : la prestation de services « d'animation globale et de coordination ».

L'agrément est renouvelable sur présentation d'un diagnostic de territoire réévalué, d'un bilan d'évaluation de l'action effectuée et de la présentation d'un nouveau Projet Social. Au-delà du formalisme de la procédure d'agrément, le projet sert surtout à préciser les axes d'animations collectives susceptibles de faire évoluer les liens sociaux. En ce sens, il doit tendre à être connu de tous, acteurs internes et externes au Centre.

❖ COMMENT, AVEC QUI, ET QUAND PRÉPARE-T-ON LE PROJET ?

Cette démarche inscrite dans la durée nécessite par conséquent de mettre en place un calendrier et des méthodologies qui permettent d'associer un maximum les acteurs concernés : habitants, administrateurs, bénévoles, salariés, partenaires (associations, institutions, collectivités).

❖ CE QUI EST EN JEU DANS L'ÉLABORATION DU PROJET :

L'élaboration du Projet Social par le Centre, c'est :

- Un temps privilégié pour savoir d'où l'on vient et où on va.
- Une démarche à construire avec de nombreux interlocuteurs qui peuvent avoir des centres d'intérêt différents.
- Un outil au service du sens général qu'il souhaite impulser à son action et de la prise en compte des problématiques des habitants, mais aussi de leurs ressources et potentiels.

Au-delà de l'injonction de la Caisse d'Allocations Familiales de faire de ce processus un moment privilégié de la participation, l'Espace Social et Culturel a intégré la participation depuis longtemps dans ses pratiques avec les habitants ; pour les mettre en dynamique ; pour les faire prendre conscience des possibilités offertes par l'Espace Social et Culturel ; pour susciter l'envie d'AGIR ; de s'impliquer davantage ...

Le processus d'élaboration du Projet Social est en cela une autre véritable expérience démocratique qui s'inscrit dans l'exercice d'une citoyenneté de proximité de celles et ceux qui y prennent part.

Par conséquent, l'Espace Social et Culturel s'est saisi de cette opportunité pour déployer des méthodes participatives et incitatives facilitant les prises de parole, l'écoute, les échanges, la



confrontation constructive des différentes propositions, etc. Les méthodes et les outils contribueront à ce que chaque individu trouve un bénéfice à collaborer et produire de l'intelligence collective.

❖ LES ÉTAPES DU PROCESSUS DE RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL ?

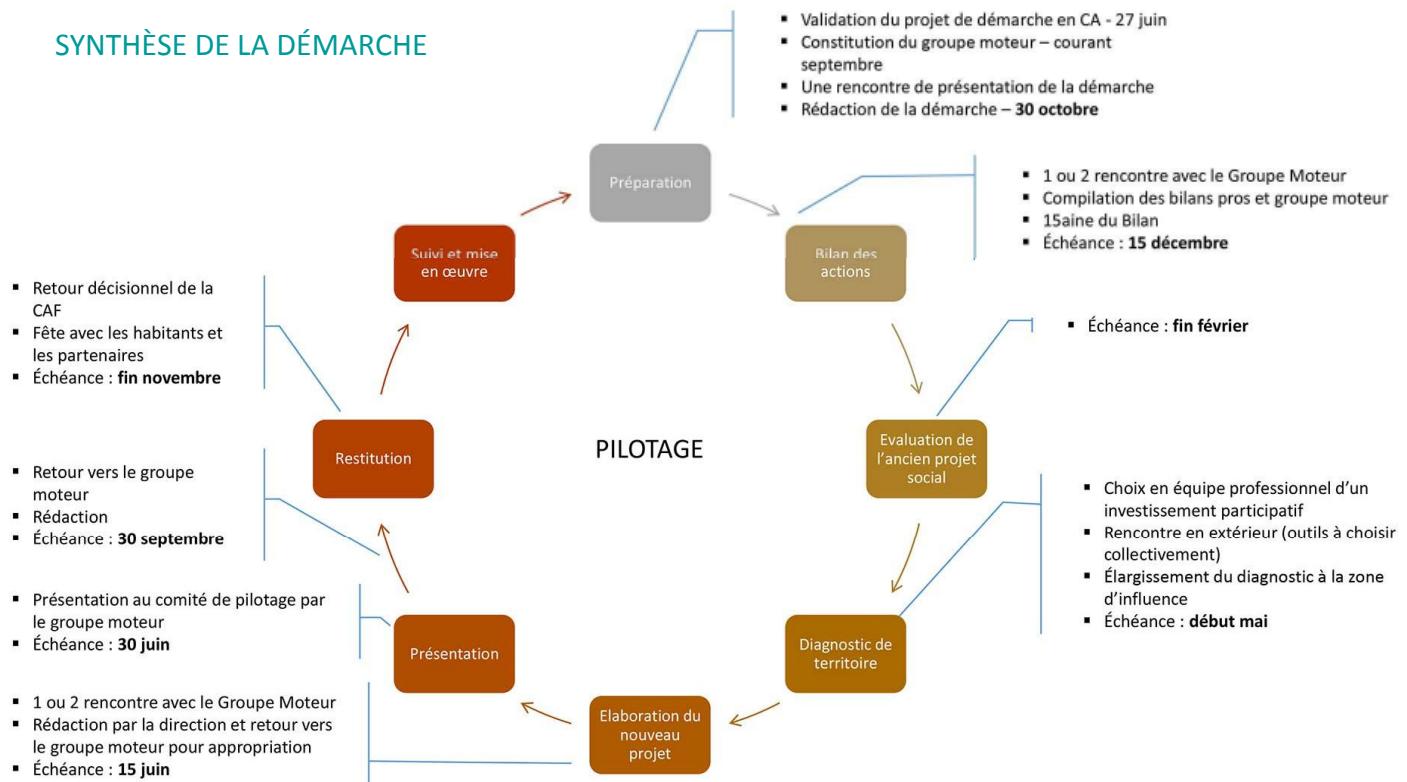
Il a été proposé que le processus de renouvellement du Projet Social se déroule en huit étapes dont certaines échéances ont été imposées par la CAF (cf. schéma ci-dessous)

Pour chacune de ces étapes, trois éléments ont été pris en compte :

- Est-il possible de rendre cette étape participative ?
- En a-t-on les moyens (temps, financier, technique) ?
- Une échéance imposée par la Caisse d'Allocations Familiales.

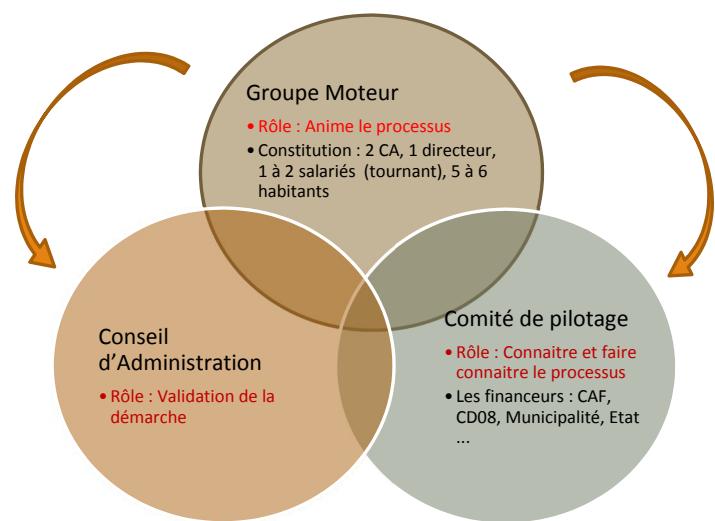
En juin 2016, l'équipe de responsables salariés s'est appropriée le processus et s'est déterminée sur les étapes où elle s'est engagée à se doter des moyens pour les rendre participatives et collaboratives. Et ainsi y fixer des échéances.

SYNTHÈSE DE LA DÉMARCHE



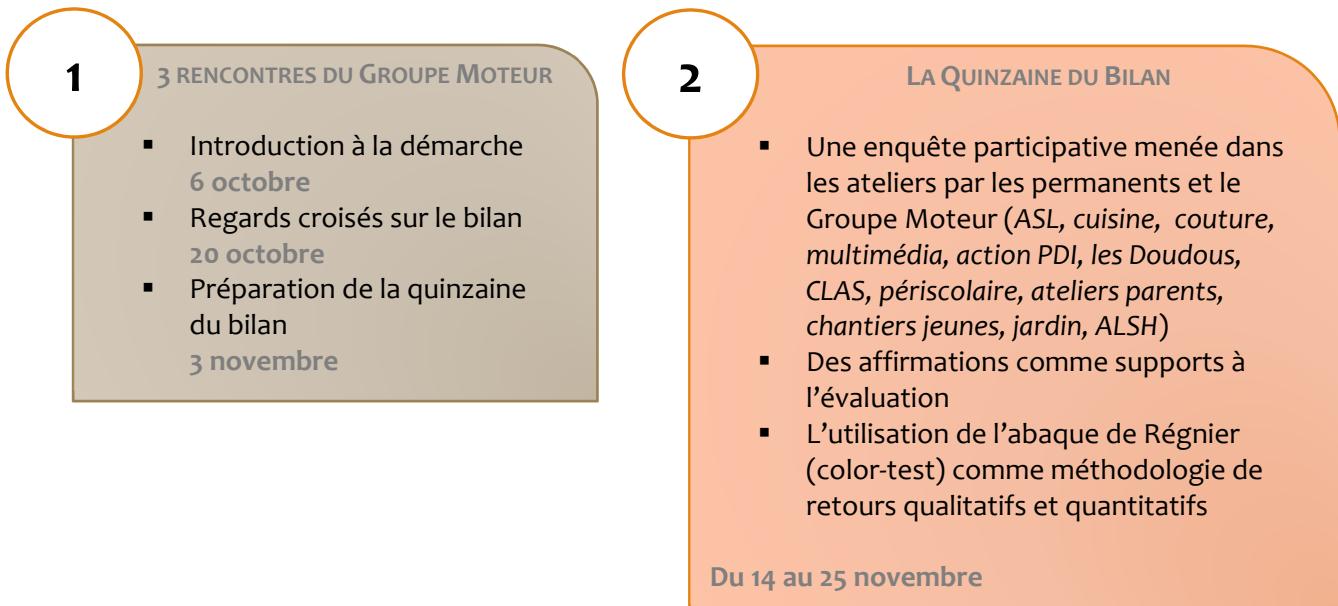
❖ PILOTAGE PARTICIPATIF DU PROCESSUS

Il a été proposé qu'un groupe moteur soit constitué pour l'animation du processus. Présenté à l'Assemblée Générale en mai 2016, des habitants se sont proposés d'en faire partie et bénévoles, élus et salariés ont complété au cours de certaines étapes.



L'ensemble de ces propositions a été validé par le Conseil d'Administration en septembre 2016.

❖ 9 ÉTAPES OUVERTES ET PARTAGÉES PAR L'ENSEMBLE DES ACTEURS



3

DIAGNOSTIC I :
ANALYSE DES DONNEES « FROIDES »

- Avec le Groupe Moteur, le Bureau et les permanents
- Mesurer les évolutions.
- Faire le point sur le contexte sociodémographique et les partenariats

12 janvier 2017

4

DIAGNOSTIC II : DIAGNOSTIC PARTAGE AVEC LES HABITANTS

- Identifier les forces et les faiblesses
- Repérer les problématiques et les enjeux
- Faire émerger les besoins et les attentes

5

DIAGNOSTIC III : DIAGNOSTIC PARTAGE AVEC LES PARTENAIRES

- Identifier les forces et faiblesses du territoire.
- Identifier les opportunités et les risques pour l'Espace Social et Culturel
- Repérer les problématiques et les enjeux
- Comprendre le rôle de l'Espace Social et Culturel, ses moyens et ses limites

16 février

6

DIAGNOSTIC IV : LA QUINZAINE « HORS LES MURS »

- Avec le Groupe Moteur et les permanents
- Définir des outils à mettre en place
- Aller à la rencontre des habitants pour faire émerger les besoins et les attentes

Une rencontre de préparation le 25 février
La Quinzaine « hors les murs » du 13 au 25

7

RESTITUTION DU DIAGNOSTIC EN ASSEMBLEE GENERALE

- Présentation de la synthèse des différentes étapes : forces, faiblesses, problématiques, enjeux
- Réflexions collectives sur des pistes d'action.

25 mai

8

ORIENTATIONS PRIORITAIRES PAR LE GROUPE MOTEUR, LE BUREAU ET L'EQUIPE DE PERMANENTS

- Refonte des grandes orientations aux regards des problématiques et des enjeux.
- Élaborations des objectifs généraux et opérationnels
- Élaboration de l'arbre à objectifs
- Pour chaque objectif opérationnel, réfléchir aux actions à mettre en œuvre, aux résultats attendus et aux indicateurs d'évaluation.

Journée du 3 juin

9

PRESENTATION AU COMITE DE PILOTAGE PAR LE GROUPE MOTEUR

23 juin

PRESENTATION DE L'ESPACE SOCIAL ET CULTUREL VICTOR HUGO



Espace Social et Culturel Victor Hugo

1. FICHE D'IDENTIFICATION

Nom du Centre Social	Espace Social et Culturel Victor Hugo
Type de gestion	Association
Adresse	42 rue René Gouverneur
Code postal	08440
Commune	Vivier-au-Court
Téléphone	03.24.52.74.43
Adresse mail	espace.victorhugo@escvh.fr
Site web	http://escvh.fr

Période d'agrément CAF en cours	
Les responsables	
Présidente	Madame Noura BENCHABANE
Directeur	Monsieur Yoann GALLARD
Référent familles	Monsieur Alain PRIGNON
Les adhérents	
Individuels	571
Les habitants	
Commune	3048
Zone d'influence	6391 (Vivier-au-court + Vrigne-au-Bois)

2. LE PROJET SOCIAL 2014-2017

2.1. RAPPEL HISTORIQUE

Le Centre Social prend ses racines lors de la création d'une association paramunicipale appelée « Vivier Culture Loisirs », à la fin des années 1980. Cette association, créée par le Maire de l'époque, assurait l'accueil des enfants le matin avant l'école, le midi pour la restauration et le soir après la classe. Pour assurer son fonctionnement au quotidien, des personnes employées en Contrat Emploi Solidarité (CES) encadraient ces activités.

À l'origine, ce service était principalement destiné aux enfants dont les parents travaillaient à deux. De nombreuses dérogations étaient en effet demandées à la Mairie par des parents travaillant à l'extérieur pour inscrire leurs enfants dans des écoles maternelles, primaires et des collèges plus proches de leur lieu de travail.

Afin de maintenir les enfants dans les établissements scolaires de la commune et éviter ainsi leur fermeture, la Mairie a créé un service d'accueil périscolaire. Les parents avaient donc, par le biais de cette association, la possibilité d'inscrire leurs enfants dans les établissements de Vivier-au-Court pour leur permettre de suivre leur scolarité.

Ce service était appelé par les utilisateurs « la Garderie » ou « Le Centre de Loisirs ».

Dans les années 1990, le Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales des Ardennes a affiché la volonté d'étendre le réseau des Centres Sociaux.

Cette volonté politique, très forte de la part de la CAF, a impulsé le développement de ce type de structure sur le territoire. Pour l'association de Vivier-au-Court, cela s'est concrétisé par la rédaction du premier contrat de projet de la structure pour quatre ans et de la notification de l'agrément CAF

Le premier contrat de projet a été élaboré en 1992 à un moment clé de la vie de la cité, puisque la commune s'engageait également dans une démarche contractuelle avec l'État dans le cadre de la signature d'un contrat de ville - devenu Contrat Urbain de Cohésion Sociale puis aujourd'hui territoire de veille active dans le cadre de la politique de la ville.

Le Conseil Général deviendra partenaire, un peu plus tard, avec les lois de la décentralisation qui lui confient la gestion de l'action sociale.

En 1992 naît donc le Centre Social de Vivier-au-Court rebaptisé, en 2002, « Espace Social et Culturel Victor Hugo ». À cette date le Centre Social devenu une association Loi 1901, offre des services et des activités dites de « proximité » en direction de la population de Vivier-au-Court (activités de loisirs, culturelles, d'éducation et de prévention). Les différents secteurs apparaissent : Petite Enfance, Enfance, Jeunes, Adultes et Familles.

Le Projet Social 2018-2021 est par conséquent le 7e projet associatif de la structure depuis sa création.



2.2. AXES STRATEGIQUES ET OBJECTIFS GENERAUX

En choisissant certains modes d'action plutôt que d'autres, l'Espace Victor Hugo défend et permet l'initiative des habitants, les aspirations des personnes en relation avec le territoire « vécu » et la prise en compte des besoins exprimés avant d'être l'exécutif de la commande publique.

Les champs d'action investis aujourd'hui par la structure relèvent avant tout de besoins exprimés par la population, de services non satisfaits et qui ne sont pas « transférables ». Limité à une zone géographique déterminée et restreinte, cet ancrage local en fait une Entreprise Sociale Locale à part entière.

Les champs d'action privilégiés « d'utilité sociale » développés par l'Espace Victor Hugo :

- lutte contre les exclusions et les discriminations : accueil emploi, intégration des publics fragilisés, formation, santé, logement, droit...
- accompagnement social individualisé : alphabétisation, amélioration des conditions de vie...
- action de solidarité : jardin partagé...⁴

Le Projet Social 2014-2017 s'est donc articulé autour de 7 axes poursuivant des objectifs différents autant que transverses poursuivant deux finalités :

- renforcement du lien social et du pouvoir d'agir des habitants ;
- lutte contre la précarité, l'isolement et les exclusions.

Mobilisation des habitants, des usagers, des bénévoles

- renforcer l'autonomie, la prise d'initiatives et de décisions ; renforcer le pouvoir d'agir ;
- permettre le repérage et l'expression des besoins par les adhérents eux-mêmes ;
- encourager et développer l'investissement bénévole ;
- améliorer la communication externe ;
- augmenter le potentiel d'habitants touchés par les actions ;
- faire évoluer l'image du Centre Social ;
- favoriser la mixité.

Actions :

Comité des usagers et université populaire ; communication : animation de rue, journal, les bénévoles ambassadeurs ; sorties et séjours autofinancés ; ouverture de la structure sur de nouveaux horaires adaptés aux besoins.

Vie culturelle

- renforcer les propositions de projets et ateliers de pratiques culturelles ;
- rendre accessible et faciliter l'accès à la culture pour les publics les plus éloignés de l'offre culturelle existante ;
- mettre en place l'accompagnement vers les offres culturelles, activités, sorties pour tous les publics et usagers ;
- mettre en place des manifestations culturelles sur le territoire avec d'autres associations locales et avoisinantes ;
- renforcer le partenariat avec les différents partenaires et associations locales.

⁴ Extrait du projet social 2014-2017

Actions :

La culture pour tous, accompagnement vers le culturel ; favoriser l'accès aux événements culturels, renforcer le partenariat (service culturel du SIVOM, association Culture du Cœur ...) ; dynamiser l'animation par la mise en place d'événements sur la commune (fête de la musique, carnaval, fête des associations avec repas) ; mise en place d'ateliers permanents : chorale, musique, théâtre, danse...

Insertion sociale et professionnelle

- faciliter l'insertion sociale et professionnelle des publics jeunes et moins jeunes ;
- pallier aux carences et aux manques de qualification, de formation... ;
- travailler sur la confiance et l'estime de soi ;
- Lutter contre le désœuvrement de ces jeunes et renforcer leur capacité de mobilité ;
- accompagner ces jeunes régulièrement et de manière individuelle dans leurs démarches d'insertion professionnelle ;
- impliquer ces jeunes dans des actions liées à la mobilité (échanges européens).

Actions :

Ateliers d'insertion et/ou association intermédiaire « l'espace solidaire » ; aide à la personne (bricolage...) troc de services ... ; insertion professionnelle des jeunes 16/25 ans.

Santé

- renforcer l'information et la prévention afin de sensibiliser la population sur les aspects santé et mieux vivre ;
- travailler avec les publics les plus fragiles sur l'estime de soi et une réelle prise en charge de sa santé ;
- mettre en place des animations collectives autour de la santé et du bien-être ;
- accompagner les familles et les individus dans les démarches de prévention et de soins ;
- mobiliser un collectif d'intervenants ;
- renforcer le travail partenarial avec les écoles et les collèges.

Actions :

Sensibilisation : tabac, chicha, alcool, drogue, MST, conduite à risque, boulimie, anorexie, contraception, addictions, hygiène, équilibre alimentaire, sommeil... ; travail partenarial avec les acteurs de santé.

Favoriser l'accès des jeunes de 18 à 25 ans

- créer un comité de jeunes ;
- leur permettre d'accéder à la culture et aux loisirs grâce à un collectif de partenaires identifiés ;
- inciter ce public à s'investir pour autofinancer leurs projets ;
- renforcer leur autonomie et leur capacité à organiser leurs propres loisirs sans l'aide de la structure ;
- développer chez ce public l'envie de s'investir vers des projets pour d'autres (bénévolat, actions citoyennes, actions de solidarité).



Actions :

Mettre en œuvre un « secteur d'activités » pour les 18/25 ans ; repérer les besoins, renforcer les projets par des actions d'autofinancement ; renforcer le partenariat spécifique à ce public.

Le développement social local

- renforcer la place de la structure dans son environnement institutionnel ;
- développer les relations partenariales ;
- développer la cohérence, la pertinence et l'efficacité des actions en y associant les partenaires ;
- améliorer la réponse aux besoins du public.

Actions :

Organisation de rencontres avec les responsables de chacune des structures ou institutions concernées pour envisager les modalités de collaboration ; mise en œuvre de protocoles de collaboration, de chartes et de conventions; mise en œuvre d'actions communes.

Animation collective famille

- renforcer l'accueil des familles qui ne fréquentent pas la structure ;
- renforcer l'autonomie et l'initiative citoyenne ;
- mettre en œuvre des démarches de solidarité locales ;
- renforcer la mixité des publics et le brassage culturel ;
- soutenir et renforcer la fonction parentale ;
- restaurer les liens familiaux dans les situations de crise ;
- prévenir les difficultés d'éducation et pallier le désœuvrement des familles lorsque les relations parents/enfants se complexifient ;
- accompagner les familles dans les changements, ruptures ...

Actions :

Proposer au public masculin des activités liées au sport et à l'exercice physique ; travailler avec et pour les familles en proposant des sorties et activités familiales, mais aussi en proposant des séjours familles ; renforcer la communication sur nos animations en soirée (club théâtre, ciné-club, sophrologie...) auprès de la population vivaroise et proposer des sorties familles et des activités le samedi (ex. : informatique, peinture, musique...) ; proposer des activités parents/enfants et sorties familiales basées sur les loisirs mais aussi sur la culture, la découverte, les activités manuelles, la cuisine... ; accompagner les parents et les familles dans leurs démarches en faisant le lien avec les partenaires adaptés.

3. FONCTIONNEMENT INTERNE

3.1. UNE EQUIPE

◆ LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les statuts ont été révisés en 2017 après un travail d'analyse par le bureau en 2016 et pour répondre et actualiser la gouvernance à des fonctionnements actuels et mettant en perspectives des possibles pour le futur.

Les statuts organisent le système de gouvernance sous un format de 5 collèges au maximum.

Un collège Membres de Droit

Composé de 5 membres, chacun ayant une voix délibérative :

- *1 représentant du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales*
- *3 représentants du Conseil Municipal dont le Maire de la Commune*
- *1 représentant du Conseil Départemental des Ardennes*

Un collège Membres Élus

Composé d'au moins 5 membres et de maximum 9, chacun ayant une voix délibérative. Les membres de ce collège sont les seuls à être éligibles au Bureau. Les membres sont élus à la majorité simple, pour trois ans, par l'Assemblée Générale. Pour faire acte de candidature au Conseil d'Administration, il faut être adhérent de plus de 6 mois et à jour de sa cotisation à la date de convocation de l'Assemblée Générale.

Un collège Membres Qualifiés

Collège facultatif avec voix consultative :

- *1 représentant bénévole associatif dûment mandaté par son Conseil d'Administration*
- *1 représentant de la Jeunesse et des Sports (nommé par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports)*
- *1 représentant de la fédération des Centres Sociaux Ardennais*
- *1 représentant des Travailleurs Sociaux intervenant sur le secteur géographique.*
- *1 représentant de l'Éducation Nationale intervenant sur le secteur géographique.*

Un collège Salariés

Composé d'au maximum de 2 membres, chacun à voix consultative.

Un collège Commissions

Collège facultatif composé au maximum de 5 membres, chacun à voix consultative.

Des commissions (enfance, jeunesse, habitants, culture ...) peuvent désigner, pour une année, leurs représentants. Ils sont les porte-parole de leurs travaux de leurs propositions en direction du Conseil d'Administration.



Le Conseil d'administration se réunit 4 à 5 fois dans l'année suivant un calendrier lui permettant de valider les décisions de pilotage et de gestion.

Le Bureau se réunit à raison d'une rencontre tous les mois et demi auxquels s'ajoutent les groupes de travail suivant l'actualité et les besoins de la structure (délégations, préparation d'AG, ...). Ses rôles principaux sont de préparer les Conseils d'Administration, le pilotage du Projet Social, le contrôle de son avancement et de sa gestion. Au-delà de ces missions, ce sont des temps privilégiés d'échanges, de compréhension, d'intégration du Projet Social et de choix politique et stratégique.

types	libellés	CA	CA	CA	CA	CA	CA	CA	CA		
		B1	fév.	B2	avr.	AG	B3	juil.	B4	oct.	B5
finances	Budget prévisionnel N									x	D
finances	Suivi et modification du budget N	X	X	X	X		X	X	X	X	X
finances	État de trésorerie	X	X	X	X		X	X	X	X	X
finances	Arrêté des comptes N-1			X	D						
finances	État des investissements			X	X		X	X	X	X	X
finances	Réponse à appel à projets	X	D	X	D		X	D	X	D	X
finances	Information sur les revenus de placement	X	X								
gouvernance	Suivi/Révision/Changement des délégations						X	D			
gouvernance	Renouvellement des membres du bureau						X	D			
gouvernance	Cooptation de membres au sein du CA	X	D	X	D		X	D	X	D	X
gouvernance	Ordre du jour du CA	X		X			X		X		X
gouvernance	Préparation de l'AG			X	D						
gouvernance	Contrôle annuel des délégations financières						X	D			
gouvernance	Contrôle annuel des délégations RH						X	D			
gouvernance	Modification de statut/règlement intérieur	X	D			D					
gouvernance	Approbation du plan de formation / suivi	X	D	X	X		X	X	X	X	X
gouvernance	Approbation du rapport du commissaire aux comptes			X	D	D					
gouvernance	Approbation du rapport moral			X	D	D					
gouvernance	Approbation du rapport d'activités			X	D	D					
projet	Information d'avancement des commissions	X	X	X	X		X	X	X	X	X
projet	Propositions issues des commissions	X	D	X	D		X	D	X	D	X
projet	Adhésion/départ d'une fédération/association	X	D	X	D		X	D	X	D	X
projet	Lancement/arrêt d'une activité								X	X	
RH	Programmation des RIS								X		
RH	Programmation de rdv salariés à mi-année			X							
RH	Information sur état des RH	X	X	X	X		X	X	X	X	X
RH	Information sur sanction RH	X	X	X	X		X	X	X	X	X

Participation à la vie fédérale - Formation gouvernance

Les membres du Bureau sont des membres actifs de la vie fédérale en étant à la fois membre du Conseil d'Administration de la fédération ardennaise des Centres Sociaux, mais aussi en étant

acteurs-participants des journées participatives : journées d'échanges sur la gouvernance, journée de formation sur les délégations, participation à l'Assemblée Nationale des Centres Sociaux Français, etc.

❖ L'ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE

L'Espace Social et Culturel Victor Hugo est organisé autour de cinq pôles d'activité : enfance, jeunesse, adultes familles, insertion, administration. Chacun de ces secteurs est organisé autour d'un animateur responsable et pilote des projets programmés.

Ces pôles ne sont pas étanches et le travail en transversalité est réel et efficient :

- Le travail autour de la parentalité, même si le pilote est le responsable du secteur Adultes Familles, se traduit par des rencontres bimensuelles avec le secteur Enfance afin d'être au plus près des enfants et des parents sur les questions notamment de scolarité.
- Chaque vacance, des animations en commun sont co-construites avec l'ensemble des équipes.
- La santé, le jardin ... sont abordés eux aussi de façon à ce qu'autant les enfants, les adolescents et les adultes soient les cibles des animations de prévention.
- Les responsables de secteur sont polyvalents et peuvent donc, à tout moment, prendre en charge le pilotage d'un autre secteur si un besoin exceptionnel se produit (direction d'ALSH pendant qu'une partie des enfants est en séjour, par exemple).

La fonction accueil est assurée à différents niveaux et sur plusieurs lieux.

L'accueil général est effectué au premier étage de l'Espace Social et Culture Victor Hugo où se trouve le secrétariat. L'accueil des parents sur les activités enfance s'effectue directement à la Maison Lucien Ardenne.

L'équipe de responsables de secteur se réunit tous les jeudis matins en période scolaire. La réunion de la semaine A est consacrée à l'organisation globale de la structure, le suivi du Projet Social, les questions de ressources humaines, etc. Elle est menée principalement par le directeur. La réunion de la semaine B est dédiée aux questions et échanges des secteurs : questions de fond, échanges autour de situation, organisation d'événements ou d'action inter-secteurs ...

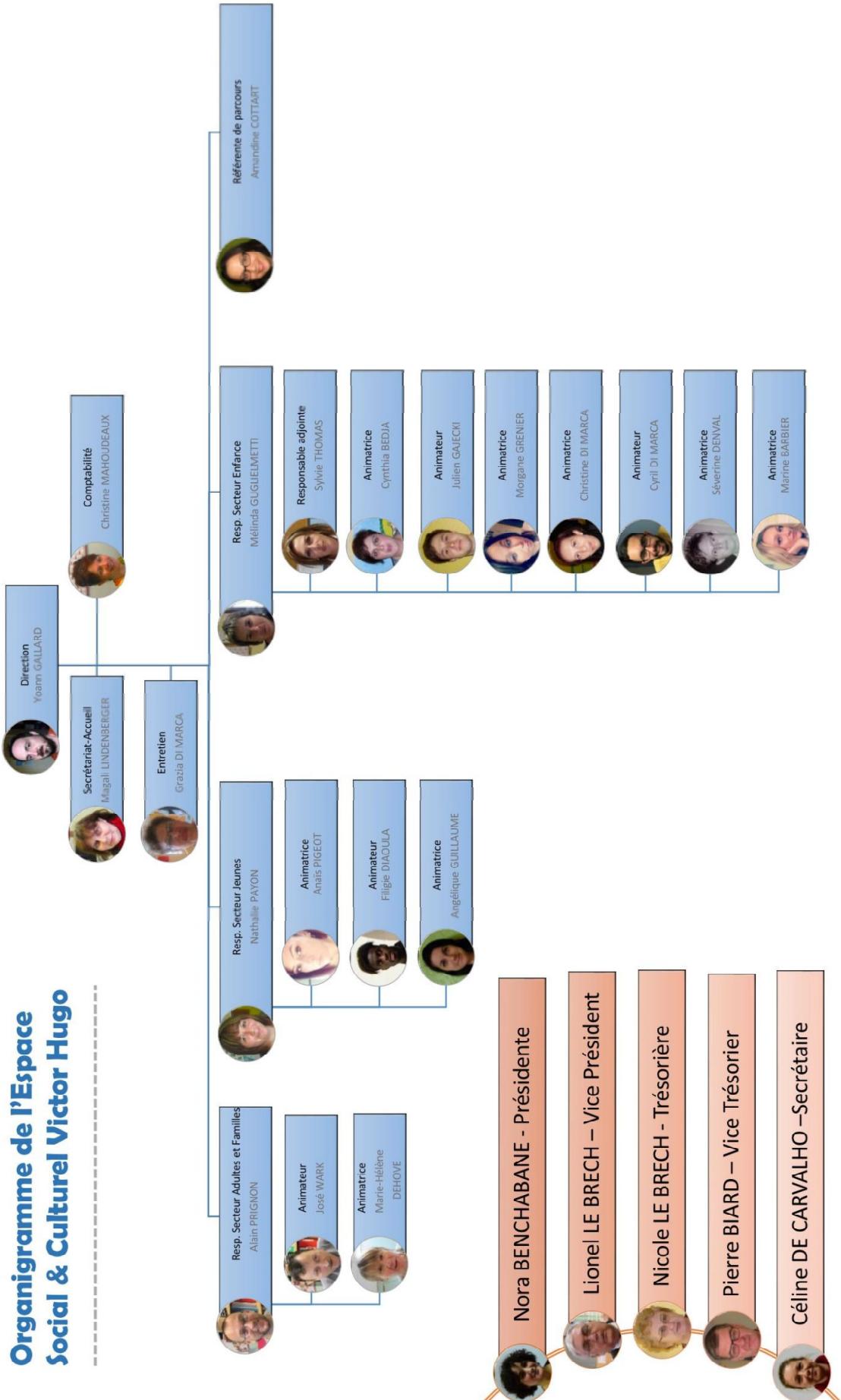
L'équipe opérationnelle est composée de 21 salariés soit 16,37 ETP (janvier 2017)

CDI	9
CDD	1
Emplois aidés	11

	Personnes	ETP
Adultes Familles	3	2,44
Enfance	9	6,06
Insertion	1	1
Jeunesse	4	3,74
Pilotage	3	2,56
Entretien	1	0,57



Organigramme de l'Espace Social & Culturel Victor Hugo



composition au 1^{er} janvier 2017

3.2. UN LIEU

L'Espace Social et Culturel Victor Hugo est organisé autour de deux bâtiments municipaux.

Au 42 rue René Gouverneur :

Au rez-de-chaussée

- L'accueil du secteur Jeunes
- La référente de parcours PLIE
- Un hall consacré à l'affichage

Au premier étage

- L'accueil secrétariat et comptabilité
- La direction
- Une salle multimédia et d'activités
- Une cuisine pédagogique

Au deuxième étage

- Le bureau du secteur Adultes et Familles
- Un hall d'information
- Les archives

Au sous-sol

- Une salle d'accueil et d'activités jeunesse

Extérieur

- Un jardin du livre, un jardin partagé

Maison de la Culture et des Loisirs Lucien Ardenne :

Au rez-de-chaussée

- Un grand hall sous verrière avec espace d'accueil des parents
- La restauration scolaire
- L'accueil du secteur Enfance
- 3 salles d'activités

Au premier étage

- La salle de préparation des animateurs
- L'espace LAEP – les Doudous
- Un espace matériel
- Une salle d'activités

Au deuxième étage

- Une salle d'activités

La valorisation financière des locaux et de ses charges est 9900 € en 2017. L'association prend en charge l'entretien des locaux au 42 rue René Gouverneur.

Par ailleurs, afin d'assurer un certain nombre d'activités dont les espaces existants ne le permettent pas, la municipalité et l'intercommunalité mettent à disposition d'autres salles sur la commune : salle Panier, Préau Panier, salle Jean Jaurès, Cosec ...

Situé au cœur de la commune, sur la rue passagère René Gouverneur, l'Espace Social et Culturel est visible, central comme trait d'union entre les différents lieux de vie : quartiers, écoles, commerces, services ... Il est ainsi propice à la rencontre, l'accueil et la découverte en proximité.



◆ OCCUPATIONS

Un logiciel de gestion de l'occupation de certaines salles a été mis en place en septembre 2016 et ce afin de pouvoir :

- Optimiser les ressources pour un fonctionnement fluide.
- Évaluer l'occupation des espaces.

Sur une période de 4 mois, de septembre 2016 à janvier 2017, les statistiques révèlent qu'il y a eu 1147 heures d'utilisation de salle réparties sur 410 réservations différentes soit un taux d'occupation de 65%, avec des moments nécessairement plus sollicités que d'autres .

Ressources Bénéficiaire	Salle Commune		Cuisine		Panier		Jeunes	
	hrs	%	hrs	%	hrs	%	hrs	%
Jeunesse	53.5	13%	124.5	51%			376.5	97%
Adultes	43	11%	74	31%	82	69%		
Enfance	6	2%	22	9%	8	7%		
Insertion	130	33%						
Admin.	164.5	41%	21.5	9%	28.5	24%	13	3%
TOTAL	397		242		118.5		389.5	



◆ PROBLÉMATIQUES

L'accessibilité aux personnes porteuses de handicap à l'ensemble des accueils, activités et services est aujourd'hui impossible (marches aux entrées, accueil à l'étage, sanitaires non-adaptés ...). Cette situation est mise en réflexion avec la municipalité afin d'être conforme à l'agenda d'accessibilité au 1^{er} janvier 2018.

Certains espaces ne sont plus en adéquation avec le développement de la structure. Le bureau, comprenant le secteur Jeunes et la référente de parcours PLIE, d'une surface de 10 m², est occupé par 5 animateurs. Espace servant donc autant à l'accueil des jeunes et de leurs parents, d'accueil de proximité, de bureau d'entretien.

L'espace Enfance est équipé d'un seul sanitaire ce qui provoque des pertes de temps qui pourraient être consacrées aux accompagnements.

La verrière de la Maison Lucien Ardenne est un espace qui, aujourd'hui, ne peut plus être utilisé pour la sécurité des publics de par sa vétusté. Des fuites au niveau de la toiture inondent les sols et suintent sur les murs et les équipements électriques.

◆ PERSPECTIVES

Plusieurs aménagements ont été réalisés ces dernières années par l'Espace Social et Culturel Victor Hugo :

- Un espace de lecture et de « coin des parents » a été aménagé sous la verrière fin 2016.
- Un espace jeunesse a été restauré dans le sous-sol avec mise en connexion au réseau pour permettre l'installation de l'équipe du secteur.
- L'espace multimédia a été actualisé par du matériel plus récent.
- L'ensemble des locaux ont été remis en peinture par des chantiers éducatifs en 2017.
- Un nouvel espace d'accueil et d'animation extérieure a été créé en 2016 – le jardin du livre.

Afin d'être en adéquation entre la qualité d'accueil, la participation en hausse et l'accessibilité, l'association a fait la demande à la municipalité de pouvoir disposer de l'espace du rez-de-chaussée après de départ de la crèche. Cette mise à disposition permettrait la mise en accessibilité de l'accueil, des services et des activités pour un moindre coût.

Ce nouvel espace offrirait en plus aux habitants de nouveaux espaces de rencontres, d'exposition, de projection, d'ateliers ...



Réflexion pour un agencement futur intégrant le rez-de-chaussée permettant l'accessibilité aux services et activités.



3.3. DES PUBLICS

◆ LA FONCTION D'ACCUEIL

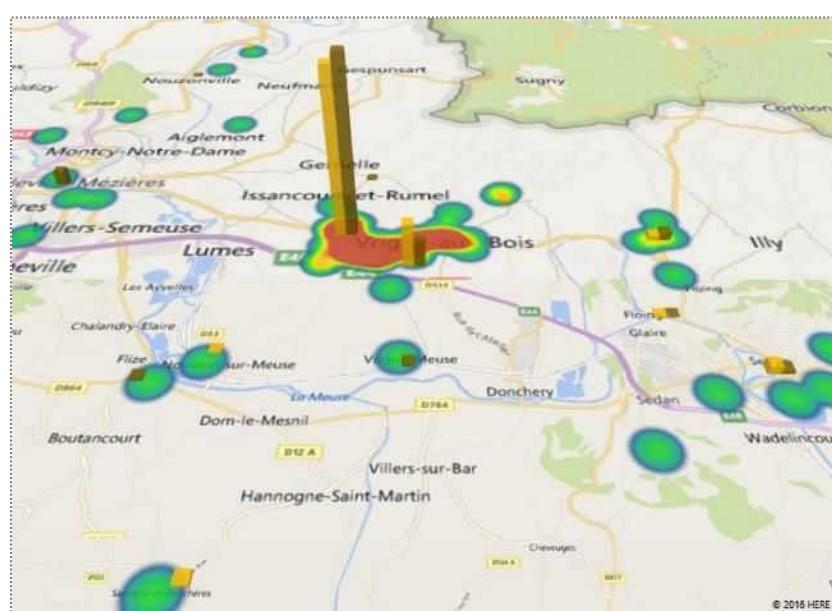
La fonction accueil est assurée à différents niveaux et sur plusieurs lieux. L'accueil général est effectué au premier étage de l'Espace Social et Culture Victor Hugo où se trouve le secrétariat. Les usagers et adhérents s'y rendent pour avoir accès à l'ensemble des services : photocopies, facturation, renseignements, accueil de réunions, accès aux permanences, etc. L'accueil des parents sur les activités Enfance s'effectue directement à la Maison Lucien Ardenne.

Quel qu'en soit le lieu du premier accueil, celui-ci peut être effectué par n'importe quel membre de l'équipe, quel que soit sa fonction. Dépassé ce premier accueil, si le questionnement relève d'éléments techniques, la personne est orientée vers les responsables de secteur concerné, le secrétariat, la comptabilité ou la direction. Si les demandes concernent des éléments d'animation, l'ensemble des plaquettes d'information est disponible à plusieurs endroits et sert ainsi de support.

Cependant, le lieu référence de l'accueil peut s'affronter à l'organisation de l'équipement. Il est situé à l'étage, non accessible aux personnes porteuses de handicap, et qui demande une démarche volontaire pour y accéder et y demander de l'information.

◆ TYPOLOGIE DES PUBLICS

En 2016, ce sont près de 850 personnes qui sont venues participer soit un rapport de 28% par rapport à la population de la commune et 13% par rapport à la population de la zone d'influence (Vrigne-Vivier).



571 adhérents
120 personnes dans le cadre du dispositif d'insertion,
68 personnes en accueil de proximité
+/- 100 sur des actions ouvertes et d'animation globale

70% de Vivier-au-Court
15% de Vrigne-aux-Bois,
15% d'autres communes

ZONE D'INFLUENCE ET NOMBRE PAR GENRE

❖ ÉTAT DES LIEUX DE LA PARTICIPATION SUR L'ANNÉE 2016

Nombre d'adhérents par genre et âge

Age	Masculin		Féminin		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0 - 2	2	0,35	2	0,35	4	0,71
3 - 6	56	9,89	59	10,42	115	20,32
7 - 12	142	25,09	118	20,85	260	45,94
13 - 15	29	5,12	23	4,06	52	9,19
16 - 18	29	5,12	27	4,77	56	9,89
19 - 25	3	0,53	2	0,35	5	0,88
26 - 49	7	1,24	14	2,47	21	3,71
50 - 60	4	0,71	11	1,94	15	2,65
61 - 70	6	1,06	20	3,53	26	4,59
71 - 110	3	0,53	9	1,59	12	2,12
Total	281	49,65	285	50,35	566	100

Le tableau ci-contre montre deux éléments en parallèle. A la fois l'Espace Social et Culturel Victor Hugo accueille des publics dans une grande mixité de genre avec 50% d'adhérents femmes et hommes.

Par ailleurs, la participation des enfants de moins de 12 ans représente les deux tiers des adhésions.

Nombre d'adhérents par secteur

Secteurs	Nombre d'adhérents
Enfance	215
Jeunesse	109
Adultes et Familles	247

Volume horaire et taux d'occupation

	Périscolaire		Extrascolaire		LAEP	Total
	Hrs-enfant	Nbr jours	Hrs-enfant	Nbr jours		
0-3 ans					382	
3-6 ans	6950	170	6400	50		13350
7-11 ans	13050	170	10816	50		23866
12-17 ans			10240	90		10240
Total	20000		27456			47456
Taux d'occupation	88%		94%			

Le constat est là aussi une très forte activité autour de l'enfance et la jeunesse qui correspond à près de 70 % de l'activité globale de l'Espace Social et Culturel Victor Hugo avec des taux d'occupation d'environ 90% ce qui donne une image relative de l'optimisation des moyens au regard des besoins.



Importance de l'accueil de proximité

L'accueil de proximité est un ensemble de services, d'accompagnements et d'orientations que propose l'Espace Social et Culturel Victor Hugo en proximité sur le territoire.

Cet accueil est sollicité de plus en plus chaque année. Il est suivi par des tableaux de bord annuel qui ne comprennent pas les demandes de photocopies ni les impressions de CV qui génèrent pourtant un flux important.

Pour l'année 2016, ce sont 68 personnes, de 43 ans de moyenne d'âge, accompagnées individuellement à plusieurs reprises traitant près de 120 demandes différentes. 25% des demandes concernent l'emploi, 22% des questions sociales, 17% des relations avec des organismes (CPAM, CAF, CARSAT, Bailleurs sociaux), 15% portent sur des questions d'énergie ou communication, 12% des accompagnements en direction des institutions (CD08, Région, Préfecture, Ardenne Métropole),

Adossé à cet accueil de proximité, l'Espace Social et Culturel Victor Hugo participe au Programme Local d'Insertion et l'Emploi avec la présence d'une référente à temps plein sur ce dispositif. Ce sont plus de 120 personnes accueillies dans ce cadre à plusieurs reprises dans l'année.

❖ ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION SUR LA PÉRIODE DU PROJET SOCIAL 2014-2017

Accentuation de la mixité

Il est important de noter que la mixité économique et social des publics accueillis à l'Espace Social et Culturel Victor Hugo s'est très largement élargie au cours du Projet Social. Force de travail et de communication, les préjugés commencent donc à tomber même s'ils restent encore tenaces. La prise systématique des indicateurs socioprofessionnels depuis cette année pour chaque nouvelle adhésion permettra d'avoir des éléments objectifs sur lesquels l'association pourra communiquer.

Augmentation de la fréquentation

Depuis 2015, un travail important a été fait pour optimiser l'utilisation du logiciel de gestion des adhérents et de l'activité. Cette démarche a impliqué de la formation et une structuration de la gestion qui a donné des écarts significatifs dans le nombre d'adhérents par rapport à l'année précédente.

Aux regards des années 2015 et 2016, il est constaté une hausse importante de plus de 107 adhérents (+23%), fruits d'investissement, de développement de l'ensemble de l'activité, mais aussi d'un besoin de services pour la population.

Syndrome du « toujours les mêmes »

Au-delà de l'ensemble de ces évolutions positives l'équipe de permanents pointe une participation d'Adultes qui se renouvelle peu sur des activités « historiques ». L'accueil de nouvelles personnes se fait principalement sur les ateliers de sociolinguistique et sur le lieu d'accueil enfant-parents sans trouver place dans des activités ou engagements en dehors de leur activité.

3.4. DES FINANCES

Le Conseil d'Administration a toujours veillé à être prudent dans la gestion financière de la structure.

L'Espace Social et Culturel a donc aujourd'hui une situation financière solide qui lui permet de faire face à la fois aux délais parfois longs des versements de subventions, mais aussi à leurs pertes. Cependant, il reste vigilant, car cette situation peut se dégrader très rapidement dans le temps si les baisses de financement et les augmentations de charges structurelles se répètent année après année.

Année 2014 – rapport de l'Assemblée Générale

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2014					
La clôture de l'exercice se traduit par un résultat positif de 6 999,87 €.					
Les charges :		2013	2014	Pourcentage	Commentaire
1- Autres charges et charges extérieures	639 803	697 325	↗9 %		
	140 998	114 775	↘ 18,6 %		Baisse des postes : entrées spectacles, intervenants, petit matériel, alimentation, transport activité. Ces baisses sont dues à la fin de projets en début d'année 2014 (cuisine, vidéo, santé) et au démarrage tardif d'actions prévues en 2014 dont les financements étaient incertains (report sur 2015) et à une maîtrise des dépenses du quotidien. Hausse du poste : frais de formations : engagement de nombreuses formations en 2014.
	360 183	409 499	↗ 13,7 %		Contrats aidés : recrutement de 2 contrats d'avenir (secteur jeunesse + secteur enfance). Recrutement d'une chargée d'insertion Plie (temps plein à compter du 27 janvier 2014).
	17 116	7 931	↘ 53,7 %		Poste indexé sur les salaires pour la cotisation formation professionnelle. Exonération totale pour la taxe sur les salaires, donc plus d'assujettissement (gain à hauteur de 11 000 €).
	10 210	10 477	↗2,6%		Fin d'amortissement pour les logiciels Aiga, mais compensé par amortissement du véhicule acquis en 2014. Provisions : incertitudes sur le maintien du dispositif et du montant des subventions accordées dans le cadre du CUCS.
5- Autres charges	35 690	27 161	↘23,9%		
	64 787	68 454	↗5,7%		Charges supplétives supportées par la Commune : valorisation des salaires des agents municipaux rattachés à la cantine, à l'entretien des locaux et aux frais énergétiques.

Les produits :		2013	2014	Pourcentage	Commentaire
1- Production vendue	-	652 243	704 325	↗8 %	
	1- Production vendue	70 583	69 143	↘ 2 %	Part des usagers égale à 2014. Baisse des aides de la CAF aux usagers (bons vacances, cartes Alsh).
	2- Subventions d'exploitation	422 923	489 722	↗ 15,8 %	ASP : Aide contrat avenir et maintien des autres dispositifs (cui, adulte relais). Cucs : (Acsé + Agglo) : baisse de 13 %. Plie 2014 : financement création poste chargée d'insertion. Maintien des financements réguliers : Commune, CAF,....
	3- Autres produits	85 592	97 245	↗13,6 %	Ce poste englobe la contrepartie des charges supplétives et les remboursements des frais de formation (en contrepartie des frais de formation engagés).
	4-Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	30 757	12 780	↘ 58,5 %	Reprise de la part des subventions non utilisées en 2013 et qui ont été reportées sur l'exercice 2014.
Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée d'affecter le résultat positif de l'exercice de 6 999,87 € en diminution du report à nouveau débiteur. Le report à nouveau passera donc de 18 499,70 € à 11 499,83 €.					



REPÈRES CLÉS

RAPPORT FINANCIER

UNE STRUCTURE EN DÉVELOPPEMENT

REPÈRES CLÉS

MOYENS FINANCIERS

UNE STRUCTURE EN DÉVELOPPEMENT

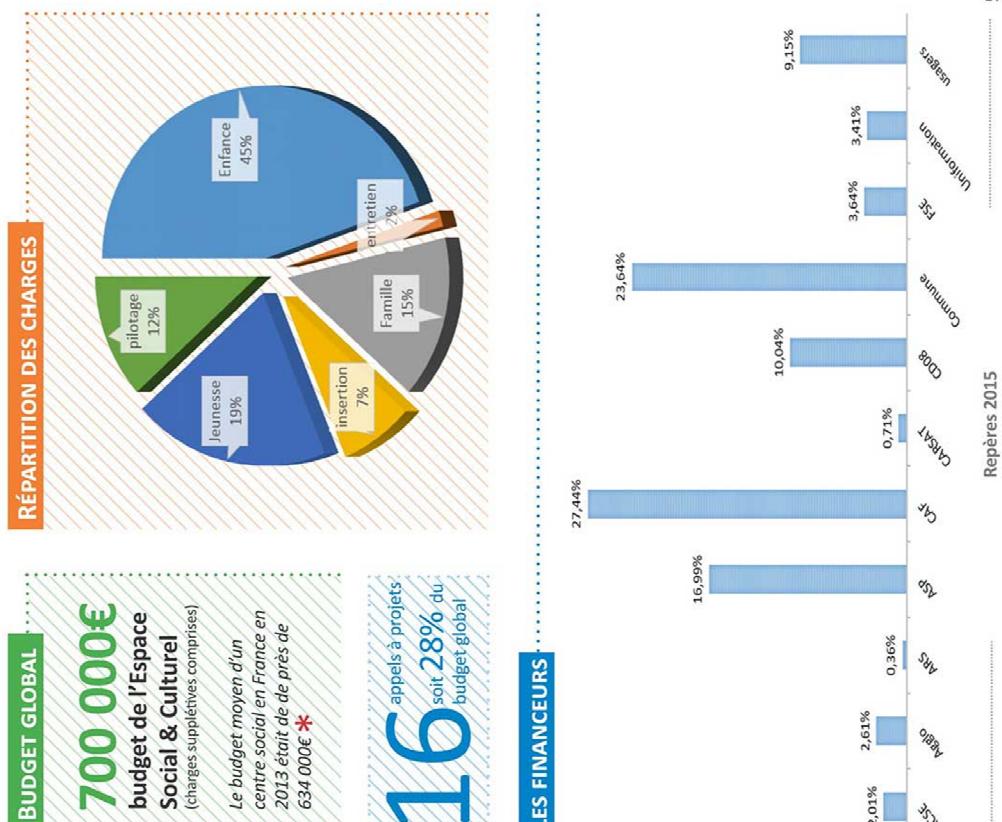
CHARGES

- ④ Resaturation, prestations, achats, services, location
+ 40 000€
- ④ salaire, taxes
+ 30 000€

L'Espace Social et Culturel s'est développé durant l'année 2015, les équipes de professionnels se sont donc renforcées, les achats liés aux nouveaux projets ont augmentés. La structure a en parallèle été chercher les fonds correspondants.

PRODUITS

- VENTES**
 - ④ participation et aides aux usagers
+ 5 000€
- SUBVENTIONS**
 - ④ ASP : aide d'état sur les nouveaux contrats aides
 - ④ CNAF : deux nouveaux projets
 - ④ Politique de la ville : diminution de 50%
 - ④ CAF, Commune, Conseil Départemental : maintien des crédits
+ 35 000€



UNE GESTION DES RISQUES



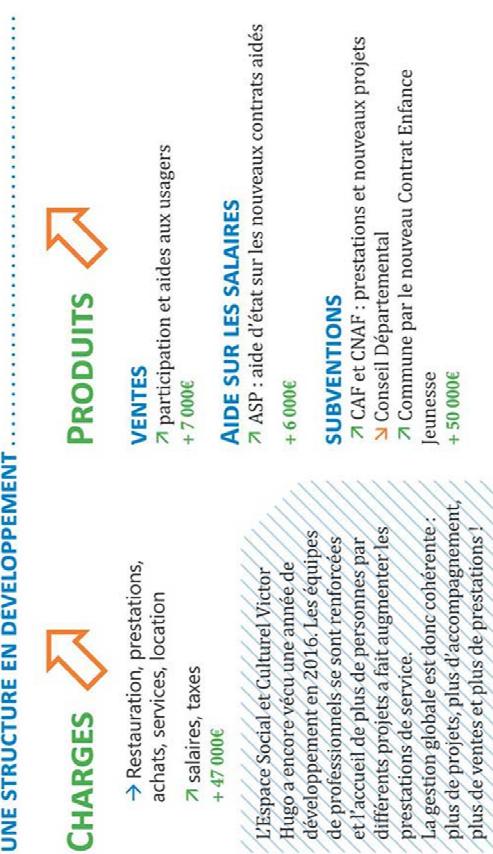
Dans des contextes d'incertitudes où certains des financeurs de L'Espace Social et Culturel sont dans des logiques de choix économiques, la stratégie est à la fois de faire perdurer une dynamique de développement tout en ayant une gestion saine et équilibrée. C'est pourquoi des provisions sont prévues qui permettent à la fois d'engager des projets sans pour autant faire courir des risques à son économie et son fonctionnement sans recourir à l'emprunt durant l'année 2016, 90 000€ ont donc été provisionnés pour l'année 2016,

* L'ensemble du rapport financier, du commissaire aux comptes et du rapport d'activité sont téléchargeable sur le site www.escvh.fr dans la rubrique Télécharger

Espace Social & Culturel
Victor Hugo

REPÈRES CLÉS

MOYENS FINANCIERS

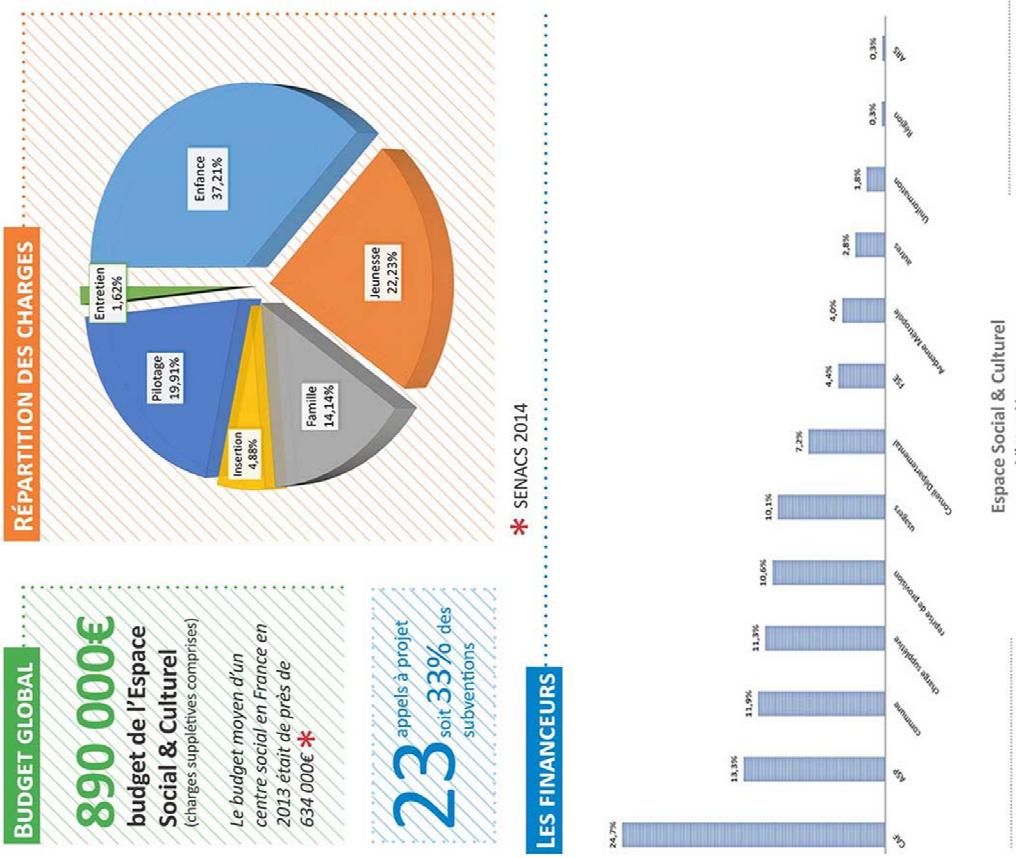


UNE GESTION DES RISQUES



L'ensemble du rapport financier du commissaire aux comptes et du rapport d'activité sont téléchargeables sur le site www.escvh.fr dans la rubrique Télécharger

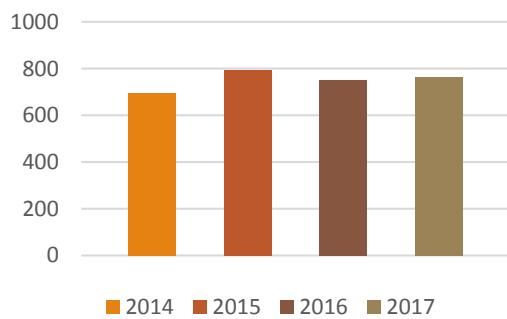
Repères 2016



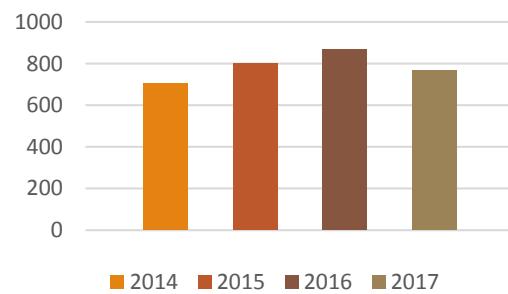
L'ensemble des données financières ci-dessous s'appuie sur des exercices clos et validés par l'expert-comptable pour les années 2014 et 2015. L'analyse des données 2016, effectuée en avril 2017, avant l'Assemblée Générale sont donc celles de l'exercice clos, mais non validées par expertise comptable. Les chiffrages 2017 sont ceux de l'exercice en cours et donc s'appuient uniquement sur un prévisionnel.

❖ ANALYSE FINANCIÈRE GLOBALE

Évolution des charges 2014-2017



Évolution des produits 2014-2017

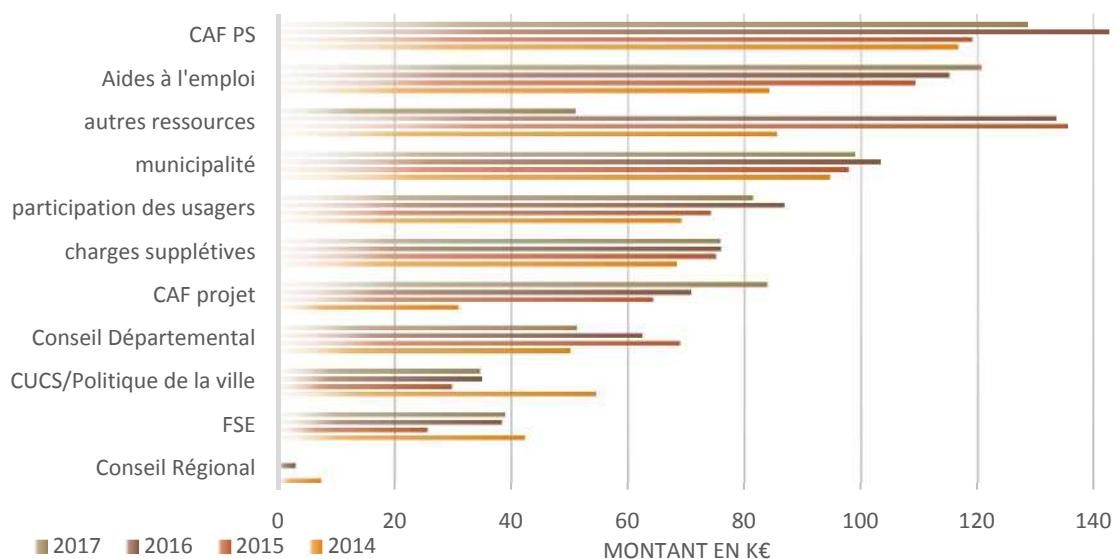


D'un point de vue global, la situation financière de l'Espace Social et Culturel forme une évolution financière qui est le reflet de son développement. D'une progression légère et constante, l'évolution des produits suit régulièrement celui des charges.

L'analyse par répartition apporte cependant quelques nuances à cette vision globale.

❖ ANALYSE FINANCIÈRE PAR RÉPARTITION

Répartition des produits par financeur



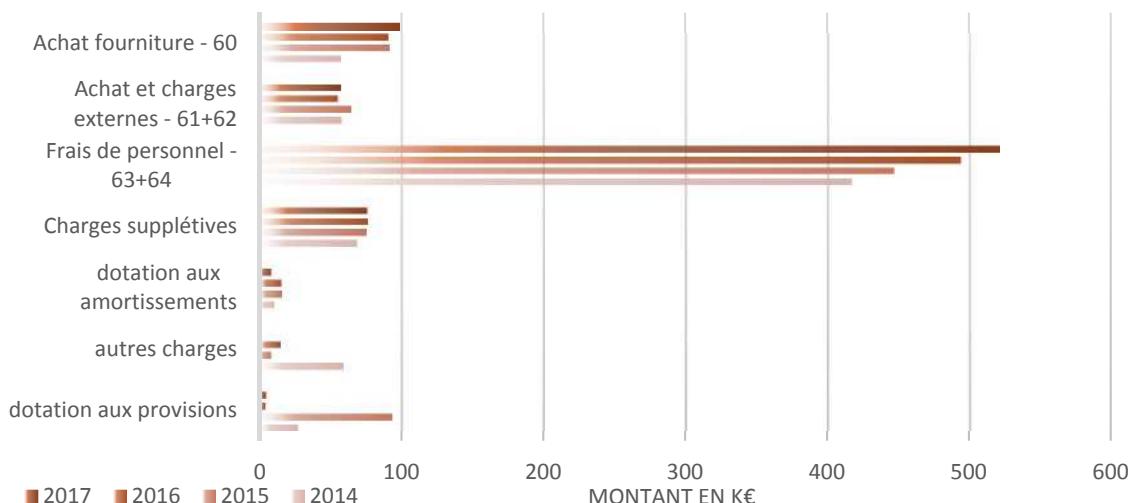
La répartition par financeur sur les 4 années du Projet Social montre des tendances qui impactent les modes de fonctionnement aujourd'hui. En effet, le développement de l'activité est significatif

par la progression des prestations de services de la CAF ainsi que ses financements de projets. Cette évolution est marquée par deux autres critères : **l'augmentation progressive des aides à l'emploi** et celle de la participation des usagers. Une légère augmentation des financements municipaux est aussi le reflet de l'augmentation de l'activité par le versement auprès de l'Espace Social et Culturel de fonds pour la mise en œuvre des Nouvelles Activités Péri-scolaires (NAP)

Par ailleurs, il faut remarquer des financements de fonctionnement globalement en baisse. La sortie du territoire comme prioritaire des politiques de la ville a eu un impact important par une perte de 25 000€ entre 2014 et 2015. Le Conseil Départemental baisse globalement de 20% ses subventions en direction de la structure ce qui génère là aussi une perte prévisionnelle de près de 15 000€ entre 2015 et 2017.

La recherche compensative de ces pertes de financement se traduit par la recherche d'autres modes de financement et notamment par des appels à projets qui sont en forte augmentation sur les années 2015 et 2016.

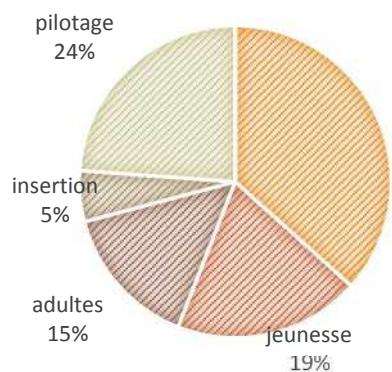
Répartition des charges par affectation



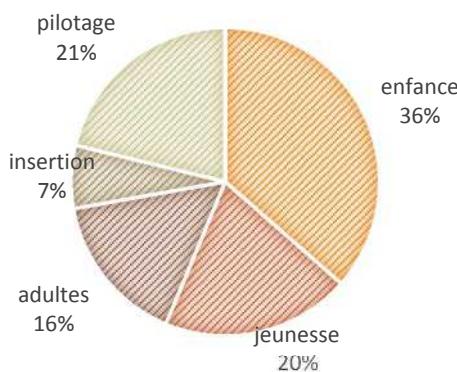
Du point de vue de la répartition des charges, 60% sont sans surprise consacrées aux frais de personnel « matériaux » premier de l'activité. Il est cependant à noter une progression prévisionnelle de 8% entre 2014 et 2017 correspondant là aussi au reflet d'une progression de l'activité en concordance avec les taux d'encadrement des publics.

Répartition des charges par secteur d'activité

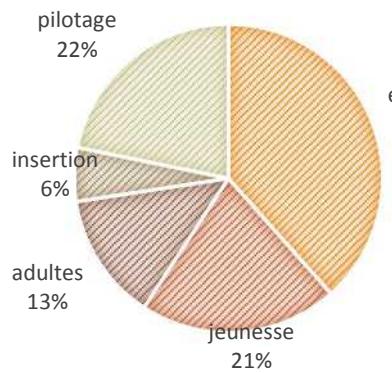




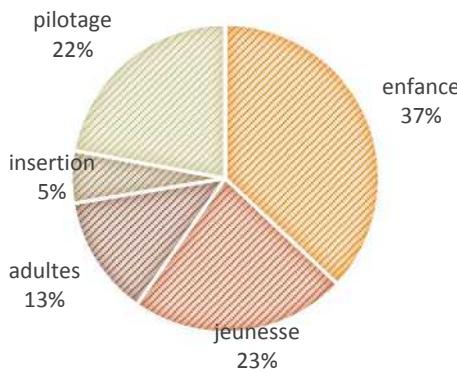
2014



2015



2016



2017

Pour ce qui est de l'évolution par secteur d'activité, il est à relever une stabilité globale des affectations reflet de l'activité réelle de l'Espace Social et Culturel.

De petites variations sont observables suivant les années correspondant aux projets développés et à leur financement.

❖ LES ENJEUX

Nous avons pu observer sur les 4 années du Projet Social trois tendances importantes :

- **Une diminution constante des financements structurels.**
- **Une augmentation constante de l'activité avec une répercussion sur sa demande de moyen.**
- **Une augmentation de la mobilisation des aides à l'emploi.**

Une des conséquences est la recherche permanente de subventions compensatoires, dont les appels à projets, elles aussi se réduisant. Ce modèle économique provoque déjà des conséquences :

- Perte de cohérence du projet global par dispersion.
- Perte de sens pour l'équipe de professionnels.
- Orientation des projets par effet d'aubaine.
- Limitation du pouvoir d'agir des habitants.
- Risque financier structurel à terme (trésorerie).



BILAN ET EVALUATION DU PROJET SOCIAL 2014-2017



1. LA QUINZAINE DU BILAN

RAPPEL DES OBJECTIFS DÉTAILLÉS DE LA QUINZAINE :

- Recueillir des éléments de bilan quantitatifs et qualitatifs auprès de tout le public fréquentant le Centre.
- Permettre à tous de s'exprimer sur la façon dont ils vivent leur activité et, plus globalement, dont ils vivent le Centre Social, savoir et comprendre ce qu'ils en comprennent/attendent, etc.
- Susciter, grâce à la méthode choisie, l'envie et la curiosité d'aller voir au-delà de son activité, donner envie de... (décloisonner les activités, créer du lien, favoriser la participation des habitants, etc.)

Retour sur la démarche

Toujours soucieux de faciliter la participation de tous et la réflexion collective, nous avons souhaité expérimenter pour la première fois cette Quinzaine du Bilan pour mesurer très concrètement comment adhérents et usagers « vivent » le Centre au quotidien.

Pendant deux semaines, 13 enquêteurs (Administrateurs, membres de l'équipe permanente et Bénévoles du groupe moteur) se sont relayés dans toutes les activités, adultes et enfants, pour proposer aux participants de se positionner sur une liste de 11 affirmations.

Pour chacune d'entre elles, les participants devaient « voter », par l'intermédiaire d'Abaque de Regnier, en indiquant s'ils étaient « tout à fait d'accord, moyennement d'accord ou pas du tout d'accord », avant d'être invités à prendre la parole pour préciser leur position.

Au-delà de permettre de recueillir très facilement de nombreux éléments quantitatifs et qualitatifs, l'utilisation des Abaques facilite l'expression de tous et contourne les phénomènes leader-suiveur puisque tout le monde vote en même temps.



Lors de l'étape d'analyse du 19 janvier 2017, trois groupes de travail ont été constitués. Pour garantir un regard croisé et contradictoire, chacun d'entre eux était composé à la fois d'adhérents du groupe moteur, de membres du Bureau et de salariés permanents.

Une démarche en deux temps a été proposée avec comme première étape de mettre en avant les questionnements, surprises que leur posent les retours chiffrés de la quinzaine du bilan.

Lors de la seconde étape, ils ont eu la consigne d'analyser le retour des adhérents sur une idée clé de chaque affiche et d'en synthétiser sur une feuille de paperboard.

Chacun des groupes a désigné ensuite un rapporteur qui restitue à l'ensemble cette synthèse pour que nous en débattions ensemble. Il s'agit de permettre à tout le monde de bien s'approprier les points de vue des adhérents sur l'ensemble des affirmations, d'apporter des premières réponses sur la faisabilité ou non de certaines propositions, de repérer les pistes d'amélioration très concrètes que nous pouvons rapidement mettre en place et d'identifier les points importants qui peuvent être mis en perspective dans le cadre de la dynamique de renouvellement du Projet Social.

Cette étape a généré de la frustration pour les participants au regard de la richesse de la collecte et le travail de choix et de synthèse.

Un élu de l'association s'est alors proposé pour faire une analyse méthodique afin de faire ressortir l'entièreté des propositions et de les classer selon celles possibles à mettre en œuvre immédiatement et celles relevant d'une programmation à moyen terme.



Analyse quantitative

- 13 « enquêteurs » : membres permanents de l'équipe, membres du Bureau et autres bénévoles du groupe moteur.
- 20 ateliers visités.
- 71 adultes interrogés.
- 83 jeunes interrogés.
- 57 enfants interrogés.

Analyse qualitative partagée

Le groupe remarque d'abord que les affirmations sur l'accueil (95% d'opinions positives), sur la rencontre de personnes différentes (97% d'opinions positives) font consensus et sont très appréciés des adhérents.

Les réponses sont plus nuancées sur :

L'information : seulement 39% des personnes interrogées s'estiment bien informées. Il faut aussi remarquer que la part de ceux qui estiment ne pas l'être du tout est aussi élevée à 35 %. Le groupe fait tout de même un parallèle avec seulement 51% des adhérents qui s'intéressent à ce que propose l'Espace Social et Culturel.

Sur l'affirmation sur le contentement en atelier sur les 4 dernières années, le groupe se dit surpris que seulement 59% des adhérents se disent satisfaits.

Sur l'affirmation des horaires, le groupe est surpris par un taux de satisfaction de 76% alors que cette question était prégnante lors du précédent Projet Social et que des demandes d'adaptation des horaires sont régulières. Nous partageons le fait que les demandes sont le plus souvent faites par des parents qui sont usagers des services périscolaires alors que ce sont eux que nous avons eu le plus de mal à toucher lors de la quinzaine du bilan.

Enfin sur l'affirmation « Qui fait quoi ? », les retours sont les plus interpellant : Si 56% des interrogés apportent une réponse mitigée (orange) qui signifie qu'ils connaissent certains membres de l'équipe, mais pas d'autres, ce qui peut sembler logique, la part de ceux qui ont voté rouge (29 %) est plus importante que celle ayant voté vert : plus d'un quart des adhérents interrogés estiment très mal connaître les membres de l'association.

Synthèse des retours et de la discussion pour chaque affirmation :

Sur l'Accueil



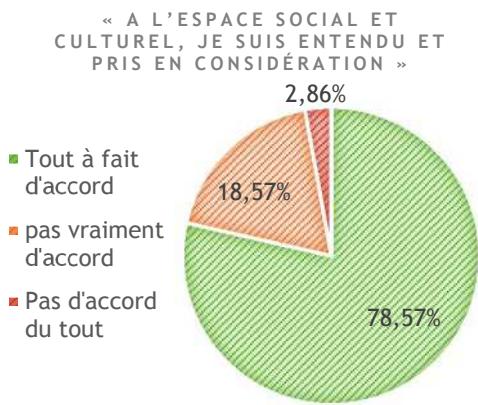
Les retours sur ce thème sont très positifs. L'ensemble de l'équipe est perçue comme accueillante, chaleureuse et disponible.

Une alerte cependant est posée sur la notion de « dire bonjour » ainsi qu'une remarque également sur l'accueil du matin. Certains adhérents semblent très sensibles à cette notion.

Propositions

Rappeler aux animateurs les standards de l'accueil : dire bonjour.

Sur l'écoute et la prise en considération



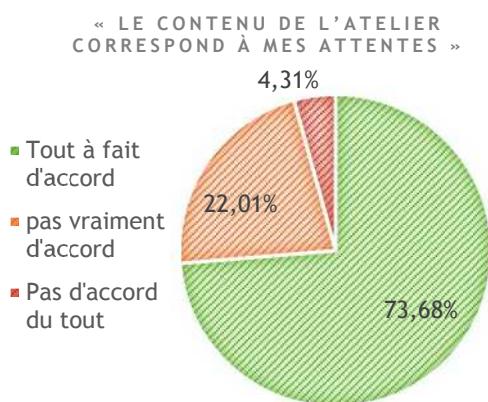
Là aussi les avis sont globalement positifs, certaines expressions sont cependant à prendre en compte. Même si les personnes consultées disent comprendre que dans des groupes importants toutes les propositions ne sont pas réalisables, elles disent tout de même le manque de réponse aux demandes.

« Des fois, on ne nous écoute pas. On nous écoute, mais on ne nous répond pas. »

Propositions

- Prendre note des envies et des idées des adhérents sous une forme qui reste à définir.
- Répondre systématiquement de façon positive ou négative à toute demande émise par un adhérent.

Sur le contenu des ateliers

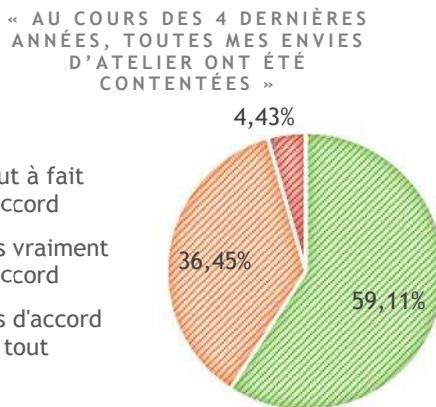


Les réponses sur cette affirmation sont plus mitigées, des demandes sont assez récurrentes de diversification des contenus d'animation. De mêmes choses se font trop régulièrement.

Certaines personnes pointent aussi la difficulté des différences de niveau dans les ateliers de sociolinguistique qui ne leur permettent pas toujours d'aller aussi loin qu'elles auraient envie dans l'apprentissage. Les enfants eux demandent à ce que les activités soient plus variées notamment après l'accompagnement à la scolarité.



Sur les ateliers durant 4 ans



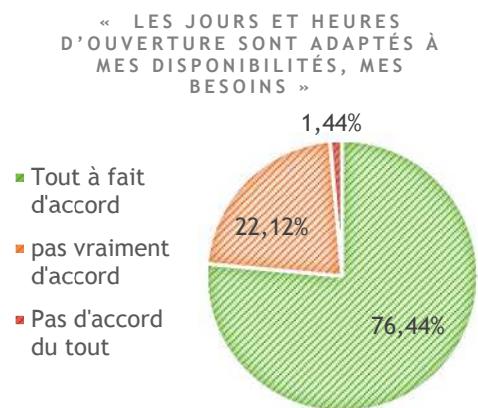
monde : c'est aussi des supports pour apprendre ; un camping et du hip-hop pour les petits ; de la danse et du cirque.

Les réponses sont ici très mitigées, mais les échanges ont fait exprimer un grand nombre de propositions.

Propositions

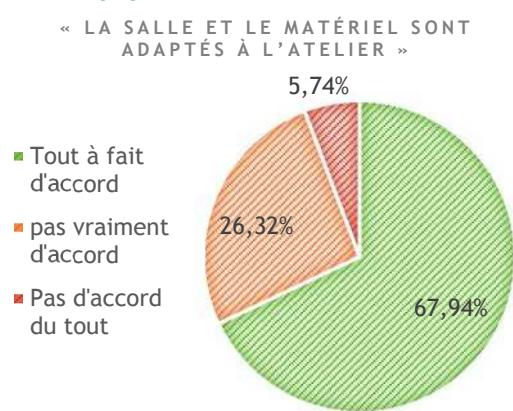
Cours de langue pour enfants et adultes ; plus de sorties pour les enfants ; plus d'horaires de cours pour parler plus en français ; des sorties, cuisine, marionnettes ; des ateliers rotin, pâte à sel, jeux de société et plus de dessins ; plus de voyages, plus d'activités extérieures ; relier les ateliers de sociolinguistiques avec la cuisine par la cuisine du

Sur les horaires



Les retours sur ce thème sont globalement positifs avec quelques nuances récurrentes. L'ouverture le samedi qui est aujourd'hui autour des adolescents inscrits sur des projets et donc sans ouverture de type foyer ; la fermeture sur l'ensemble des congés de Noël ; la demande de garde en cas d'urgence ; des ateliers multimédias trop courts ; l'accompagnement scolaire collège uniquement sur 3 soirs par semaine ; plus de veillées enfants pendant les vacances.

Sur les équipements



verrière.

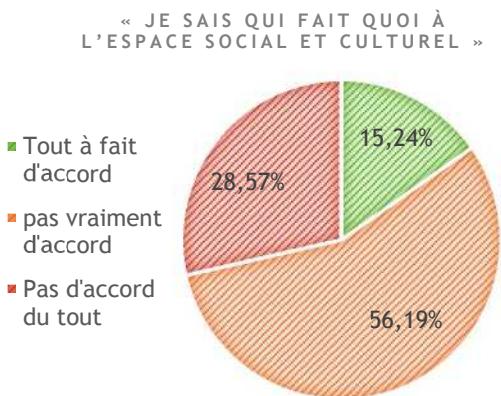
Les expressions des personnes sur ce thème sont très vives et assez négatives. Un certain nombre d'alertes sont relevées et regroupées globalement, sur les locaux et sur les matériels.

- Le manque et le vieillissement de certains matériel : jeux, équipement bébé, fourniture d'atelier, vieillissement des ordinateurs, manque d'imprimante ...
- Les locaux sont jugés extrêmement bruyants pour les salles d'activités Enfance, des salles d'activités trop petites sur l'Espace Social. Il est aussi noté la vétusté de certains locaux comme la

Propositions

Investir dans de nouveaux matériels notamment pour les cas les plus urgents.

Sur qui fait quoi

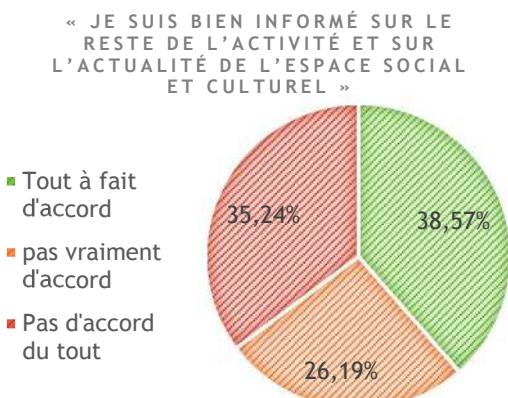


Les retours sur ce thème sont assez négatifs, une majorité de personnes disent connaitre « les gens dont on utilise les services ». Mais là encore un grand nombre de propositions sont faites : regrouper le personnel pour présentation ; faire plus d'activités ensemble ; avoir un organigramme avec nom, fonction, photo ; créer des badges ; savoir ce que fait chacun dans la structure et leurs fonctions ; mettre les noms et photos sur une affiche pour connaître les adultes ...

Propositions

- Mettre à jour l'organigramme et réaliser un trombinoscope. Les intégrer sur le site Internet.
- Voir pour équiper les animateurs de badges d'identification.
- Présenter aux adhérents les nouveaux animateurs (d'une manière qui reste à définir)

Sur l'information et l'actualité

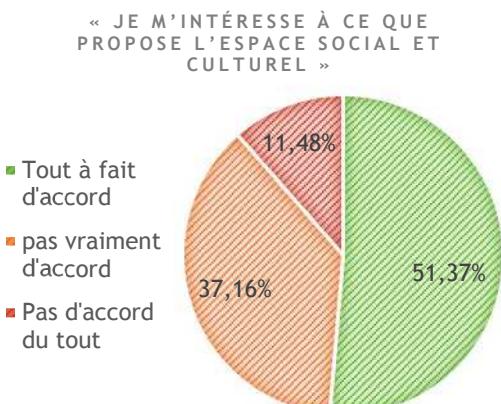


Les retours sur ce thème sont très négatifs, il est à noter que le site Internet est peu cité, beaucoup de demandes qui concernent du 'papier'. Beaucoup de remarques portent sur la disparité de nos communications qui ne sont pas faites en globalité. Cependant comme dans l'ensemble des échanges, un grand nombre de propositions sont faites pour améliorer la communication.

Propositions

- Créer un emploi du temps pour l'ensemble des activités.
- Revoir l'affichage dans sa globalité (contenu et modalités d'affichage dans les locaux).

Sur l'intérêt des adhérents



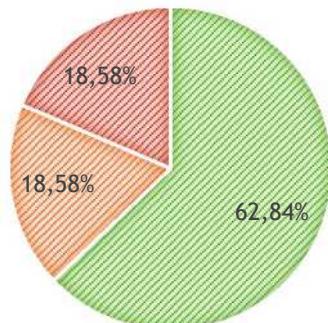
Cette affirmation est à croiser avec les précédentes. En effet, lors des échanges, les personnes semblaient elles-mêmes surprises de découvrir qu'une part de leur méconnaissance de ce qui se passait à l'Espace Social et Culturel tenait au fait qu'elles ne cherchaient pas à en découvrir plus. Le manque de temps étant l'une des réponses les plus données. Cependant, beaucoup disent aussi que plus d'accès à une information de qualité pourraient les faire s'intéresser à d'autres actions et projets.



Sur le Pouvoir d'Agir

« SI JE VEUX, JE SAIS QUE JE PEUX AGIR À L'ESPACE SOCIAL ET CULTUREL »

- Tout à fait d'accord
- pas vraiment d'accord
- Pas d'accord du tout



réalisation.

- Communiquer autour d'exemple de réalisation, de projets en cours ...

Les retours sur ce thème sont mitigés. On constate que, globalement, les adhérents ignorent cette dimension du pouvoir d'agir à l'Espace Social et Culturel et pour ceux qui savent, il faut noter une absence de procédure claire.

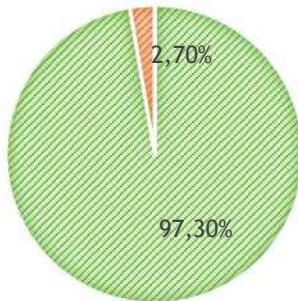
Propositions

- Réaliser une campagne d'information sur ce sujet auprès des adhérents.
- Définir et diffuser une procédure claire sur la manière de faire remonter une idée, une proposition et les modes d'accompagnement possible vers leur

Sur la rencontre

« VENIR À L'ESPACE SOCIAL ET CULTUREL ME PERMET DE RENCONTRER DES GENS DE TOUT ÂGE ET DE TOUTES CONDITIONS »

- Tout à fait d'accord
- pas vraiment d'accord
- Pas d'accord du tout



Les retours sur ce thème sont très positifs. L'affirmation a provoqué souvent des marques d'étonnement, comme si cela était une évidence. La plupart disent que c'est un des seuls lieux où la mixité se vit tous les jours, que l'on croise des personnes que l'on ne verrait pas ailleurs.

2. BILAN ET EVALUATION DES AXES STRATEGIQUES

2.1. MOBILISATION DES HABITANTS

Intitulé	Objectifs	Actions développées	Freins	Impacts
Communication	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la communication externe en direction des habitants, des usagers et des partenaires. - Permettre l'appropriation de l'information par tous; entretenir un contact direct avec les habitants/adhérents en les impliquant dans la communication « orale ». - Permettre aux usagers eux-mêmes de contribuer à la création des outils de communication (atelier PAO). - Augmenter le potentiel d'habitants touchés par les actions. - Faire évoluer l'image du Centre Social. 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet graph. • Présence sur le marché. • Actions hors les murs. • Présence en rue. • Mise en place de travail collectif entre les secteurs. • Formation accueil. • Développement d'outils de communication. 	<p>Contexte des attentats qui enferme.</p> <p>Démolition à Maurice Thorez.</p>	<p>Augmentation du nombre d'adhérents.</p> <p>Meilleure visibilité du projet et des actions.</p> <p>Meilleure compréhension de notre identité en interne et externe.</p>
Sorties culturelles et séjours autofinancés	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux publics en difficulté d'accéder à des sites culturels divers (musées, théâtre, patrimoine, cinéma...). - Réduire les inégalités liées à l'aspect financier pour favoriser l'accès aux loisirs de qualité pour tous. - Favoriser la découverte d'autres environnements et la pratique de loisirs de qualité et améliorer sa qualité de vie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Séjours Enfance, Jeunes, Familles. • Sorties culturelles. • Séjour linguistique. • Projets patrimoine. 	Non évaluée précisément	Non évaluée précisément
L'accueil du public : des créneaux d'ouverture répondant aux besoins	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le brassage des populations sur les actions. - Favoriser l'accueil d'une catégorie peu représentée sur les actions de la structure : 35/55 ans, actifs. - Répondre aux besoins des habitants en favorisant des activités intramuros. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ciné-club dimanche. • Sophrologie en soirée. • Sorties culturelles. • Accompagnements culturels en soirée. • Représentation de clôture de projet. • Atelier bois samedi. 	<p>Non prise en compte d'une dynamique globale d'équipe.</p> <p>Communication pas assez importante.</p> <p>Irrégularité dans la mise en place.</p>	<p>Un élargissement du public notamment sur l'accompagnement culturel, le Ciné-club et les manifestations tous publics.</p> <p>Pas d'évolution sur les activités en soirée par manque de régularité.</p>



2.2. VIE CULTURELLE

Intitulé	Objectifs	Actions développées	Freins	Impacts
La culture pour tous, accompagnement vers le culturel	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les propositions culturelles pour les habitants de Vivier au Court et des environs. - Rendre accessible et faciliter l'accès à la culture pour les publics les plus éloignés de l'offre culturelle existante. - Mettre en place l'accompagnement vers les offres culturelles, activités, sorties pour tous les publics et usagers. - Mettre en place des manifestations culturelles sur le territoire avec d'autres associations locales et avoisinantes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Culture du cœur : participation d'habitants grâce à l'outil. • Accompagnement physique des habitants et organisation : sivom, sortie Cassine, festival de l'écrit, catering sur des lieux sous-utilisés par les habitants (permet de travailler une partie de la mobilité). • Patrimoine. • Proposition d'intervenants : rencontres artistes. • Programmation culturelle : carnaval, fête de la musique. • Outils utilisés : théâtre, vidéo, danse, musique, chant : NAP, projet jeunes, animation adultes. 	<p>Attentes de financement pour lancement de projet qui demande du temps et de la durée</p> <p>Besoin de mobilisation. Temps des équipes qui n'est pas toujours disponible par rapport au quotidien</p> <p>Communication</p> <p>Échanges avec d'autres sur d'autres territoires peuvent être renforcés</p>	<p>Développement du partenariat et reconnaissance de notre qualité de travail de proximité</p> <p>Ouverture des publics</p> <p>Diversité des publics</p>
Favoriser les pratiques culturelles	<ul style="list-style-type: none"> - accompagner le public vers le culturel; - renforcer le partenariat avec les différents partenaires et associations locales; - développer la proximité en proposant des projets et ateliers de pratiques culturelles sur la commune; - développer et co-animer la mise en place d'événements sur la commune. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement du partenariat : Culture du cœur, fanfare, service culturel du SIVOM, MJC Sedan, Pirouettes, FLAP, 	Baisse de financement structurel sur les actions liées à la Culture.	Développement du partenariat et reconnaissance de notre qualité de travail de proximité.

	<p>Cœur d'Ardennes, Centres Sociaux, Initiale, l'Avenir, Pirouette, Vivier-à-Tambach.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place : Ciné-Club ; ateliers Hip-Hop, théâtre, Danse, vidéo, poésie ; expositions. 	<p>La sortie des territoires prioritaires marquant le ralentissement de partenariats possibles par avant.</p>	<p>Ouverture des publics.</p> <p>Diversité des publics.</p>
--	--	---	---

2.3. INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Intitulé	Objectifs	Actions développées	Freins	Impacts
Atelier et espace solidaire : une autre voie pour une autre chance	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'insertion sociale et professionnelle des publics jeunes et moins jeunes. - Pallier les carences et les manques de qualification, de formation... - Travailler sur la confiance et l'estime de soi. - Proposer aux demandeurs d'emploi des ateliers d'insertion sociale et professionnelle. - Mettre en place des ateliers collectifs liés à l'insertion sociale (pour les BRSA en priorité) en s'appuyant sur nos actions existantes et/ou nouvelles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une référente insertion PLIE. • Mise en place d'ateliers collectifs insertion. • Animation du jardin partagé comme outil d'insertion. • Mise à disposition d'un accueil de proximité (CV, LM, administratif). • Mise à disposition permanente des offres d'emploi. 	<p>Manque de relais par les partenaires.</p> <p>Manque de communication par manque de moyen.</p> <p>Questionnement de l'identité de la structure vis-à-vis de dispositifs d'insertion.</p>	<p>Accueil de nouveau public ne fréquentant pas la structure et qui au travers d'accompagnement intègre d'autres projets de façon libre et autonome (LAEP, ALSH, jardin, culture ...).</p>
L'insertion des jeunes de 16 à 25 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre le désœuvrement de ces jeunes et renforcer leur capacité de mobilité. - Faciliter l'insertion professionnelle des 16/25 ans. - (re)mobiliser ces jeunes dans leurs perspectives d'avenir et les accompagner dans ce sens. - Accompagner ces jeunes régulièrement et de manière individuelle dans leurs démarches d'insertion 	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil de proximité. • Stages de 3^e. • Immersion en interne. • Ouverture du réseau. • Relais MILO. 	<p>Manque de soutien financier pour cette tranche d'âge et de moyen humain pour les</p>	<p>Accueil de public qui n'était plus en contact avec l'Espace Social et Culturel Victor Hugo.</p>



	<p>professionnelle ; impliquer ces jeunes dans des actions liées à la mobilité (échanges européens).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Offre emploi hall. • Soutien aux créations d'entreprise ou d'associations. • Relais vers les lieux de formation. • Formation professionnelle sur les questions de mobilité. • Mise en place d'un groupe jeune majeur sur des actions collectives d'autofinancement permis ou bafa. 	<p>accompagner dans la durée. Manque de locaux d'accueil.</p>	<p>Mise en place d'un groupe de jeunes majeurs qui ont impliqué leur famille.</p>
--	--	--	---	---

2.4. SANTE

Intitulé	Objectifs	Actions développées	Freins	Impacts
Prévention et sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'information et la prévention afin de sensibiliser la population sur les aspects santé et mieux vivre. - Travailler avec les publics les plus fragiles sur l'estime de soi et une réelle prise en charge de sa santé. - Mettre en place des animations collectives autour de la santé et du bien-être. - Accompagner les familles et les individus dans les démarches de prévention et de soins. - Informer et sensibiliser la population sur les thématiques autour de la santé (contraception, addictions, hygiène...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de semaine santé et de temps forts thématique annuellement. • Mise en place d'un point information permanent. 	<p>Questionnement d'où et quand s'arrête notre rôle dans les accompagnements individuels.</p>	<p>Renforcement du travail sur l'hygiène, notamment Aftar sexualité, contraception, relation H/F.</p>

Problématiques spécifiques et travail partenarial	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser le public jeune et adulte autour de problématiques ciblées : tabac, chicha, alcool, drogue, MST, conduite à risque, boulimie, anorexie ... - Accentuer la prévention autour des éléments de base d'une bonne santé : hygiène, équilibre alimentaire, sommeil... - Sensibiliser le public jeune et enfance autour des jeux dangereux. - Mobiliser un collectif d'intervenants. - Renforcer le travail partenarial avec les écoles et les collèges. 	<ul style="list-style-type: none"> • Animation dans les écoles et collège sur les questions d'hygiène et nutrition. 	Difficulté de développer un réseau d'acteur sur les questions de santé.	Croisement des connaissances entre les professionnels sur ces questions et les remontés de nouvelles pouvant être prises en charge : jeux dangereux, sexualité, contraception ...
---	--	--	---	---

2.5. FAVORISER L'ACCÈS DES JEUNES

Intitulé	Objectifs	Actions développées	Freins	Impacts
Mettre en œuvre un secteur 18/25 ans	<p>Nous ne souhaitons pas créer un « foyer » occupationnel.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer un comité de jeunes ; leur permettre d'accéder à la culture et aux loisirs grâce à un collectif de partenaires identifiés. - Inciter ce public à s'investir pour autofinancer leurs projets. - A terme, renforcer leur autonomie et leur capacité à organiser leurs propres loisirs sans l'aide de la structure. - Développer chez ce public l'envie de s'investir vers des projets pour d'autres (bénévolat, actions citoyennes, actions de solidarité). 	<ul style="list-style-type: none"> • Expérimentation avec le groupe Jeunes Majeurs (Pass Jeunes). • Modification des statuts intégrant la possibilité de groupes représentatifs. 	Difficulté de mise en place par un dédoublement de l'équipe jeunesse 11-17 ans ayant déjà une forte hausse de fréquentation. Peu de remontée des habitants.	



2.6. LE DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

Intitulé	Objectifs	Actions développées	Freins	Impacts
Renforcer le partenariat avec le tissu associatif local et accentuer le partenariat institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la place de la structure dans son environnement institutionnel. - Développer les relations partenariales. - Développer la cohérence, la pertinence et l'efficacité des actions en y associant les partenaires. - Améliorer la réponse aux besoins du public. 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de certains partenariats : Éducation Nationale, action sociale du CD08, SIVOM, MJC, Commune sur des questions techniques, CAF avec des projets coproduits. • Quelques associations locales : fanfare, l'Avenir 	<p>Des représentations qui imprègnent encore l'Espace Social et Culturel Victor Hugo, mais qui tendent à s'améliorer.</p> <p>Des modifications politiques (communes, agglomérations).</p> <p>Un double territoire d'intervention calqué sur les bassins d'emploi (Sedan, Charleville).</p> <p>Difficulté de travail en commun avec les associations locales.</p> <p>Difficulté d'un partenariat avec le groupe scolaire.</p>	<p>Intégration dans la cellule de veille collège.</p> <p>Création d'une cellule de veille territoriale.</p> <p>Participation à des actions communes avec des associations locales.</p> <p>Modification des pratiques professionnelles étendant la mise en place de comités de pilotage (séniors, handicap ...)</p>

2.7. ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE

Intitulé	Objectifs	Actions développées	Freins	Impacts
Renouvellement et mixité du public	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser un meilleur brassage et la mixité des publics. - Répondre aux besoins et amener un nouveau public (hommes, actifs...) à fréquenter les actions de la structure. - Travailler avec et pour des familles nouvelles. - Etre un soutien et un partenaire auprès des associations locales. - Proposer des activités aux horaires adaptés pour les actifs (ouverture le samedi et/ou en soirée). - Proposer des activités pour le public adulte et masculin. - Informer et faire (re) découvrir la structure à la population vivaroise en travaillant avec d'autres associations du territoire sur des animations communes. - Travailler au plus près des familles en proposant des animations adaptées (sorties familles, vacances familles...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Sorties familles, séjours enfants. • Mobilisation des adultes sur le bénévolat sur les actions collectives. • Ateliers bois. • Accueil d'autres associations au sein de la structure. • Développement d'action en partenariat sur les questions de petite enfance. • Développement d'action culturelle. 	<p>Sur la participation régulière et l'offre en direction des adultes.</p> <p>Peu d'espace de locaux pour des accueils type loisir en soirée.</p>	<p>Augmentation générale de la fréquentation.</p> <p>Renouvellement et mixités importantes et équilibrées des publics sur les secteurs enfance et jeunesse.</p>
Mise en place d'un comité d'usager	<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer les habitants du territoire dans les actions. - Renforcer le pouvoir d'agir individuel et collectif. - Permettre le repérage et l'expression des besoins par les adhérents eux-mêmes. - Encourager et développer l'investissement bénévole. 	<ul style="list-style-type: none"> • Crée fin 2014, rencontre 3 fois par an en 2015. • 8 personnes • Création groupe d'espace troc. • Recherche de partenariat sur la faisabilité d'Universités populaires. • Formation action collective à visée émancipatrice. 	<p>Groupe non représentatif de l'ensemble des publics.</p> <p>Besoin d'intégrer les jeunes majeurs et prévoir l'aménagement de l'animation, horaires, etc.</p>	<p>Repérage de l'Espace Social et Culturel Victor Hugo comme lieu de construction de projets collectifs.</p> <p>Repérage de l'importance de tisser des liens forts avec le politique pour l'aboutissement de projet issu des habitants.</p>



<p>Travail autour de la parentalité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les parents dans la fonction parentale. - Rompre l'isolement social de certaines familles. - Enrayer les processus de désœuvrement et de conflit intrafamilial. - Proposer des animations et des séjours aux familles afin de travailler au plus près les attitudes « éducatives » appropriées. - Améliorer et accentuer la communication sur les animations existantes ou à venir (LAEP, École des parents, activités Parents-enfants...) en travaillant au plus près des familles. - créer un comité des parents force de proposition 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement et reconnaissance du LAEP. • Développement d'actions spécifiques parents enfants dans le cadre du REAAP avec des partenaires actifs. • Co-construction avec les parents de l'action (Parents-Ecole) (Temps de Parents). • Soutien des familles les plus fragilisées au quotidien. • Travail en inter-secteurs (Enfance, Jeunes et Adultes Familles). 	<p>Diversité du développement qui demande du temps.</p> <p>Faiblesse de certains partenariats qui reste à développer.</p> <p>Demande de travaux sur les questions des adolescents.</p>	<p>Hausse de fréquentation du LAEP et développement de sa reconnaissance.</p> <p>Développement de partenariats constructifs (Éducation Nationale et chargée d'intervention sociale CAF).</p> <p>Développement du travail inter-secteurs.</p>
---	---	--	--	--

3. LA MISSION ACCUEIL

L'accueil, fonction de base dans les Centre Sociaux, repose souvent sur une personne polyvalente. Pour autant cette fonction accueil, parce qu'elle est indispensable à l'animation globale, doit rester une affaire d'équipe.

Cette fonction, inscrite dans la circulaire relative à l'Animation de la Vie Sociale de la CNAF (Circulaire de juin 2012), puis reprise dans les annexes de 2016, est repérée comme une des missions complémentaires des Centres Sociaux. Elle est également une des composantes de leur agrément.

L'accueil en Centre Social est primordial et stratégique. Il est tout autant un **ESPACE** de rencontres qu'un **TEMPS** de relations et d'échanges avec les habitants du quartier. Il est ainsi le pilier de la mise en œuvre du Projet Social.

C'est dans cette concordance entre un lieu et un moment que les accueillant(e)s doivent se construire une représentation de leur mission et s'outiller de moyens pour y répondre au mieux en lien avec l'ensemble de l'équipe.

C'est pourquoi, deux jours de formation ont été élaborés en lien avec la SCOOP Accolades sur la question de l'accueil en début d'année 2017 avec l'ensemble des membres des équipes et une transmission aux élus de l'association.

« ACCUEILLIR EN CENTRE SOCIAL : UN TRAVAIL D'ÉQUIPE »

Les objectifs visés par ce temps formatif étaient de 2 ordres :

Construire une culture et des repères communs en matière d'accueil en Centre Social

- Identifier l'accueil comme fonction stratégique dans le Centre Social.
- Élaborer une vision commune de l'accueil en Centre Social.
- Positionner l'accueil dans le cadre du projet du Centre Social.
- Comprendre les différentes composantes de l'accueil.

Valoriser la fonction accueil au sein du Centre Social

- Aménager, faire vivre l'espace d'accueil.
- Organiser l'accueil, assurer la permanence, la circulation de l'information.
- Penser le fonctionnement de l'équipe pour assumer l'accueil dans le Centre Social.
- Identifier les possibilités et contraintes induites par le cadre matériel et relationnel de l'accueil.
- Analyser les pratiques, construire des outils visant leur amélioration.

ÉTAT DES LIEUX « COMMENT L'ACCUEIL SE PASSE AUJOURD'HUI »

De façon générale, l'accueil c'est

- | | | |
|----------------------|-------------|--------------------------------|
| ▪ Informer | ▪ Dialoguer | ▪ Connaissance de la structure |
| ▪ Mixité des publics | ▪ Découvrir | ▪ Être à l'écoute |
| ▪ Orienter | ▪ Partager | ▪ Convivialité |
| ▪ Confidentialité | ▪ Soutenir | ▪ Rencontrer |



Des lieux

- Sur deux bâtiments : confusions possibles, des lignes téléphoniques séparées.
- Des espaces informels : à l'extérieur, sur les temps de pause, lors des déplacements, lors des manifestations.
- Une fois le primo-accueil réalisé, les échanges se font dans les bureaux, hall, secrétariat, escaliers, salles d'activités, verrière.

Des moments

- Différents selon les moments de la journée, les publics, les types de demandes
- Durant les activités
- À l'arrivée ou à la reprise des enfants

Des qualités humaines

- | | |
|----------------|-----------------|
| ▪ Souriant | ▪ Être attentif |
| ▪ Bienveillant | ▪ Disponible |
| ▪ S'adapter | ▪ Respectueux |

ANALYSE DES PRATIQUES

LES POINTS FORTS

- Relais des informations / orientation (perspective d'une mission de MSAP, construction d'un répertoire des partenaires en suivant une même logique par secteurs activité).
- Des projets qui permettent de FAIRE AVEC LES HABITANTS.
- Disponibilité et posture d'accueillant.
- Éducation populaire.
- Des lieux différents, dont le « hors les murs ».
- Réactivité et cohésion inter-secteurs.
- Péri-scolaire et nombre important de services et d'activités.
- Une attention portées aux situations individuelles et collectives + veille sociale.
- Diversité des accueillants et des accueillis.
- Passerelle entre les secteurs :
enfance ↗ jeunesse
enfance ↗ famille
jeunesse ↗ famille

LES POINTS D'AMÉLIORATION

- Connaissance de qui fait quoi par le public.
- Deux bâtiments et manque de communication interne et circulation des informations
- Communication externe.
- Travail avec les écoles primaires.
- Lieu et décor : aménagement de l'espace.
- Accès pour les personnes à mobilité réduite.
- Organisation.
- Citoyenneté pas assez développée (mais en cours).
- Accueil des jeunes adultes.

RÉFÉRENCES THÉORIQUES

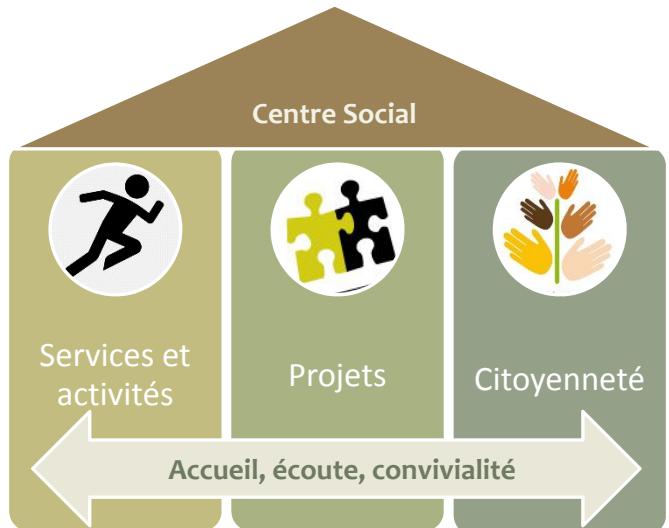
LES 3 MAISONS

- Maison des services et des activités
- Maison des projets
- Maison de la citoyenneté

3 NIVEAUX D'ACCUEIL

- **L'accueil généraliste** : renseigner, informer les usagers, les habitants. Être en contact avec la personne.

BIEN CONNAITRE SA STRUCTURE



- **L'accueil relais** : demande qui nécessite un diagnostic et de faire passer le relais auprès d'un acteur du territoire. Écouter, répondre. Être en contact et entrer en relation avec la personne. Faire ensemble : collègues et partenaires.

BIEN CONNAITRE SES PARTENAIRES

- **L'accueil approfondi** : demande particulière qui interpelle le projet et les orientations du Projet Social.

FAIRE AVEC LA PERSONNE

Créer des liens entre les personnes et entre les demandes.
Lieu d'émergences des projets.

3 COMPOSANTES DE LA MISSION DE VEILLE SOCIALE

- **Humaine** : la posture professionnelle
Écoute, patience
Respectueux ; sans jugement
Discrétion et transmission
- **Spatiale**
Convivialité, favorisant les échanges
Accessible
Lisible (repérable comme tel)
Permettant des moments de confidentialité
- **Organisationnelle**
Horaires / équipe
Accueil partagé



ÉLABORATION DU PROJET ACCUEIL

À partir des trois composantes de l'accueil et des expérimentations déjà vécues, l'ensemble de l'équipe a coproduit un projet d'accueil co-porté sur la durée avec des engagements suivant les compétences, les envies, les missions.

L'ensemble a été présenté et validé par les élus de l'association à la fin de la deuxième journée de formation

AMENAGEMENT DES ESPACES

- Beauté des lieux
- Réfection des peintures
- Liaison entre les lignes téléphoniques
- Accessibilité
- Création d'espace permanent d'accueil

PLACE DES HABITANTS

- Boite à idées pour le recueil de demandes (une par bâtiment)
- Réflexion du bénévolat dans la fonction accueil
- Nommer, signaler les différents espaces avec les habitants

INFORMATION

- Création d'affiches communes d'information
- Organisation des tableaux d'affichage (interne et externe)
- Présentation de ce qu'est un Centre Social et l'origine de celui de Vivier-au-Court
- Créer un protocole d'accueil pour les nouveaux salariés
- Création d'un trombinoscope : permanent, visible, modulable
- Liaison entre les lignes téléphoniques
- Mises à jour plus régulières et développement des outils numériques
- Réflexion sur la mise en œuvre d'une MSAP

REPERAGE

- Flocage des gilets
- Édition d'un plan des espaces occupés par l'association
- Modification des badges avec le nom des personnes
- Nommer, signaler les différents espaces avec les habitants
- Logotyper les espaces extérieurs occupés par l'association

DEFINITION DE NOUVEAUX ESPACES

- Réflexion d'un espace modulable, café associatif, ludothèque
- MSAP
- Jardin du livre
- Jardin d'Hugo

ACCUEIL PARTAGE

- Liaison entre les lignes téléphoniques
- Formation sur les postures
- Meilleure circulation de l'information, présence de l'administratif aux réunions d'équipe
- Création de rencontres d'équipe globales
- Affiches communes

L'ENVIRONNEMENT DE L'ESPACE SOCIAL ET CULTUREL VICTOR HUGO



Espace Social et Culturel Victor Hugo

1. LA ZONE D'INFLUENCE

Territoire d'intervention

Les territoires d'intervention sont ceux définis par les conventions signées avec les financeurs. Ils peuvent être identiques ou se chevaucher avec des dimensions différentes.

Le territoire d'intervention, défini aujourd'hui par son Projet Social et validé par agrément, est la commune de Vivier-au-Court avec des ciblages par quartier : Maurice Thorez, Aucourt ...

Territoire d'influence

Le territoire d'influence est celui d'où viennent effectivement les personnes en direction de l'Espace Social et Culturel Victor Hugo.

En 2016, ce sont environ 850 personnes qui sont venues participer :

571 adhérents
120 personnes dans le cadre du dispositif d'insertion,
57 personnes dans le cadre de l'accueil de proximité
+/- 100 sur des actions ouvertes et d'animation globale

75% de Vivier-au-Court
13% de Vrigne-aux-Bois,
12% d'autres communes

Territoire de vie sociale

Territoire peu regardé aujourd'hui dans les processus de diagnostic, le territoire de vie social est celui analysé par les personnes elles-mêmes : les déplacements, les structures, la vie commerçante, associative, les atouts, les manques ...

CE SONT DONC CES TERRITOIRES INTERVENTION, INFLUENCE, VIE SOCIALE CROISES AVEC LE DIAGNOSTIC SOCIAL (DONNEES CHIFFREES : INSEE, CAF, CD08) ET LE DIAGNOSTIC PARTAGE (REGARD CROISE ENTRE LES PARTENAIRES DU TERRITOIRE), QUI NOUS DONNENT UNE IMAGE FINE DES FORCES ET DES FAIBLESSES : POINT INITIAL DE DEFINITION D'AXES DE TRAVAIL.

2. LE CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE

Un territoire à l'image du département.

La zone d'influence de l'Espace Social et Culturel Victor Hugo est dans les grandes tendances de celles du département des Ardennes.

La commune de Vivier-au-Court est un territoire qui continue de perdre des habitants et de façon plus importante que Vrigne-aux-Bois ou du département. Respectivement -11% ; -5%, -1% entre 2008 et 2013.

Cependant, les jeunes de moins de 30 ans représentent encore 37% de la population alors que les personnes de plus de 60 ans représentent 22%. C'est globalement une population qui tend à vieillir, cependant un peu moins rapidement que celle du département.

	Vivier-au-Court				Vrigne-aux-Bois				Département			
	2013	%	2008	%	2013	%	2008	%	2013	%	2008	%
Ensemble	3048	100	3392	100	3343	100	3497	100	280 907	100	284 197	100
0 à 14 ans	607	19,9	740	21,8	644	19,3	685	19,6	52 601	18,7	54 276	19,1
15 à 29 ans	564	18,5	682	20,1	565	16,9	653	18,7	46 327	16,5	49 357	17,4
30 à 44 ans	562	18,4	683	20,1	627	18,8	676	19,3	52 293	18,6	57 291	20,2
45 à 59 ans	700	23	712	21	732	21,9	775	22,2	59 650	21,2	60 507	21,3
60 à 74 ans	410	13,5	381	11,2	515	15,4	459	13,1	43 629	15,5	38 097	13,4
75 ans et plus	205	6,7	194	5,7	260	7,8	248	7,1	26 406	9,4	24 670	8,7

Sources INSEE 2017, données 2013

Photographie de la composition des ménages⁵

Le nombre d'hommes ou de femmes seuls a augmenté durant la période 2008 – 2013 tous les deux de +2,5%, ce qui reste en cohérence face à une population vieillissante composée de plus de personnes de plus de 60 ans.

Pour ce qui est des ménages composés de couples avec ou sans enfants, les deux catégories enregistrent une baisse d'environ 2% passant respectivement à 412 et 320 ménages.

Enfin, il est à noter que les familles monoparentales sont en légère baisse passant de 120 ménages en 2008 à 112 ménages en 2013. Légèrement au-dessus de la moyenne du département et légèrement en dessous de celle de Vrigne-aux-Bois.

Typologie de l'habitat⁶

L'habitat sur la commune de Vivier-au-Court est constitué d'une majorité de maisons individuelles (70%) dont les habitants sont occupants depuis plus de 10 à 57%.

57 % des habitants sont propriétaires alors que 22% en sont locataires. Le taux de vacances des logements a presque doublé entre 2008 et 2013 passant à plus de 10%, ce qui a conduit le bailleur social à mettre une politique d'urbanisme alors même que le territoire n'était pas impacté dans le programme de rénovation urbaine (ANRU). Le parc locatif s'est donc vu réduit de 94 logements ces dernières années notamment par un programme de démolition finalisé début 2017 dans le

⁵ Sources INSEE 2017, données RP2008 et RP2013

⁶ Sources INSEE 2017, données RP2008 et RP2013 • Espace Habitat 2016



quartier Maurice Thorez. Espace Habitat dispose aujourd’hui de 235 logements sociaux, dont 11 logements pavillonnaires neufs.

Des signes de fragilisation socio-économique⁷

Les indicateurs de richesse (revenu médian et revenu moyen) montrent une tendance à la baisse sur l’année 2014, déclarés en 2013, par rapport aux déclarations 2012. Respectivement -26€ et -129€.

	2013	2014
Bénéficiaires du RSA	113	21%
Bénéficiaire de l'AAH	57	11%
SOURCE : CONSEIL DEPARTEMENTAL		

Par ailleurs, seulement 48,5% des ménages sont imposables. Les indicateurs de pauvreté montrent un taux de pauvreté⁸ pour la tranche d’âge 40-49 (la seule à être impactée) à plus de 35% et que seuls les locataires entrent dans cette catégorie à près de 40%.

Au regard de la composition par tranche d’âge des bénéficiaires du RSA sur la commune, il est possible d’identifier :

- Une diminution du nombre de bénéficiaires de la tranche d’âge 25-35 entre 2014 et 2015.
- Une fragilisation de la tranche 35-45.

Âges	2014		2015	
	VAC	%	VAC	%
15-20	2	1,28%	2	1,15%
20-25	9	5,77%	12	6,90%
25-30	32	20,51%	30	17,24%
30-35	30	19,23%	26	14,94%
35-40	23	14,74%	25	14,37%
40-45	17	10,90%	28	16,09%
45-50	15	9,62%	19	10,92%
50-55	10	6,41%	15	8,62%
55-60	11	7,05%	9	5,17%
60-65	6	3,85%	7	4,02%
65-70	1	0,64%	1	0,57%
Total	156		174	

SOURCE : CONSEIL DEPARTEMENTAL

Une spécificité sur le territoire

Un Centre d’hébergement est installé sur le territoire. Il accueille des personnes seules en difficulté, mais aussi des populations migrantes sous différents statuts : demandeurs d’asile, déboutés du droit d’asile, migrants sous le statut Dublin. Cette population est hors des calculs statistiques de l’INSEE et représente 174 personnes (25 résidents, 149 HU/HUDA) de 18 nationalités différentes, dont 57 enfants (mineurs), 44 d’entre eux étant scolarisés.

Une équipe permanente du foyer AFTAR est constituée de 4 professionnels et rattachée à l’association l’ANCRE gérant les équipements de Charleville-Mézières et Vivier-au-Court.

3. ÉCONOMIE ET EMPLOI

Scolarité et niveau de formation

La commune de Vivier-au-Court est composée d’un pôle scolaire éclaté en trois sites. 539 enfants et jeunes de moins de 18 ans sont scolarisés, mais seulement 84 (36%) de 18 à 24 ans marquant une baisse de plus de 5% entre 2008 et 2013.

⁷ Sources INSEE, DGFIP, CAF, CNAV, CCMSA ménages fiscaux 2013 • CD08 2016

⁸ Taux de pauvreté : calcul de 60% du revenu médian, équivalent à 1008€ pour une personne seule en 2014

Cependant, les niveaux de formation sont en légère progression sur la même période. 30% des jeunes de plus de 15 ans sont en possession d'un niveau CAP ou BEP (+2%), 13% ont un niveau Bac (+1%), 15% ont un niveau supérieur (+1%).

Caractéristique de l'emploi

56% de la population active ont un emploi ce qui représente 1092 personnes de 15 à 64 ans en 2013 contre 1320 en 2008 (-228). Le taux de chômage représente 17% de la population au sens du recensement ce qui représente une hausse de 1.8% entre 2008 et 2013.

Le nombre d'emplois sur la commune est de 1699, soit une perte de 83 emplois sur 5 ans. La grande majorité des emplois sont ouvriers représentant 55% des actifs ayant un emploi. Il est à noter que 75% des salariés ont un statut de titulaire de la fonction publique ou en CDI.

L'industrie est le premier type d'établissement en nombre de postes salariés. Avec 841 emplois, il représente 72% des postes. Cependant, ce sont les commerces et les services qui représentent le plus grand nombre d'entreprises sur le secteur à 58% avec des formats majoritaires allant de 0 à moins de 10 salariés.

Le travail à temps partiel a globalement diminué sur la période notamment pour les femmes de près de 5%. L'écart entre la part des salariés hommes et femmes à temps partiel reste cependant très important avec un différentiel de près de 23%.

L'analyse de ces temps partiels par genre montre qu'il est majoritairement présent chez les jeunes hommes de 15 à 24 ans (38%), mais que l'écart se creuse sur les tranches d'âges supérieurs.

4. VIE LOCALE, CULTURE ET EDUCATION

Vie locale et associative

La commune de Vivier-au-Court a une dynamique associative riche de 24 associations représentant autant les domaines de la musique, de l'environnement, des loisirs, du social et de la culture. Elle est majoritairement représentée par le sport avec 8 associations sportives.

La municipalité gère une bibliothèque animée par des bénévoles qu'elle souhaite développer dans les prochaines années avec la mise en œuvre d'une médiathèque sur son territoire.

L'intercommunalité Vrigne-Vivier a la compétence culture et petite enfance par l'intermédiaire du SIVOM. Il gère donc autant les multi-accueils sur les deux communes avec 10 places sur celle de Vivier-au-Court. L'installation d'un nouvel espace est en cours d'étude envisageant une augmentation de capacité à 35 places.

La programmation culturelle s'anime sur les deux communes avec une moyenne de 7 spectacles par an, des rencontres avec les publics et les scolaires.

Le SIVOM Vrigne-Vivier est un partenaire important pour l'Espace Social et Culturel sur les domaines de la petite enfance, la parentalité et l'ouverture culturelle. Nos deux entités produisent conjointement projets, réflexions et animations.



Education

L'Education Nationale s'articule sur le territoire autour de 3 pôles. L'école maternelle et primaire avec trois sites sur Vivier-au-Court, un lycée professionnel rattaché à celui de Sedan et un collège positionné sur la commune de Vrigne-aux-Bois. L'ensemble du territoire est entré en Réseau d'Éducation Prioritaire en 2015.

Là aussi ce sont des partenaires de premier ordre avec qui l'Espace Social et Culturel est reconnu de par sa qualité de travail, de réflexion et de proximité avec les habitants. Ce partenariat s'étoffe et s'affine au fur et à mesure des années avec des rencontres conjointes : comité de pilotage, recherche-action, cellule de veille, animation dans les établissements ...

Commerces et services

Vivier-au-Court comporte près de 15 commerces et services, cependant la population déplore des manques qui peuvent être analysés par le fait de sa structure urbaine. En effet, cet ensemble est totalement éclaté ne constituant pas la vie au cœur d'un centre d'activité.

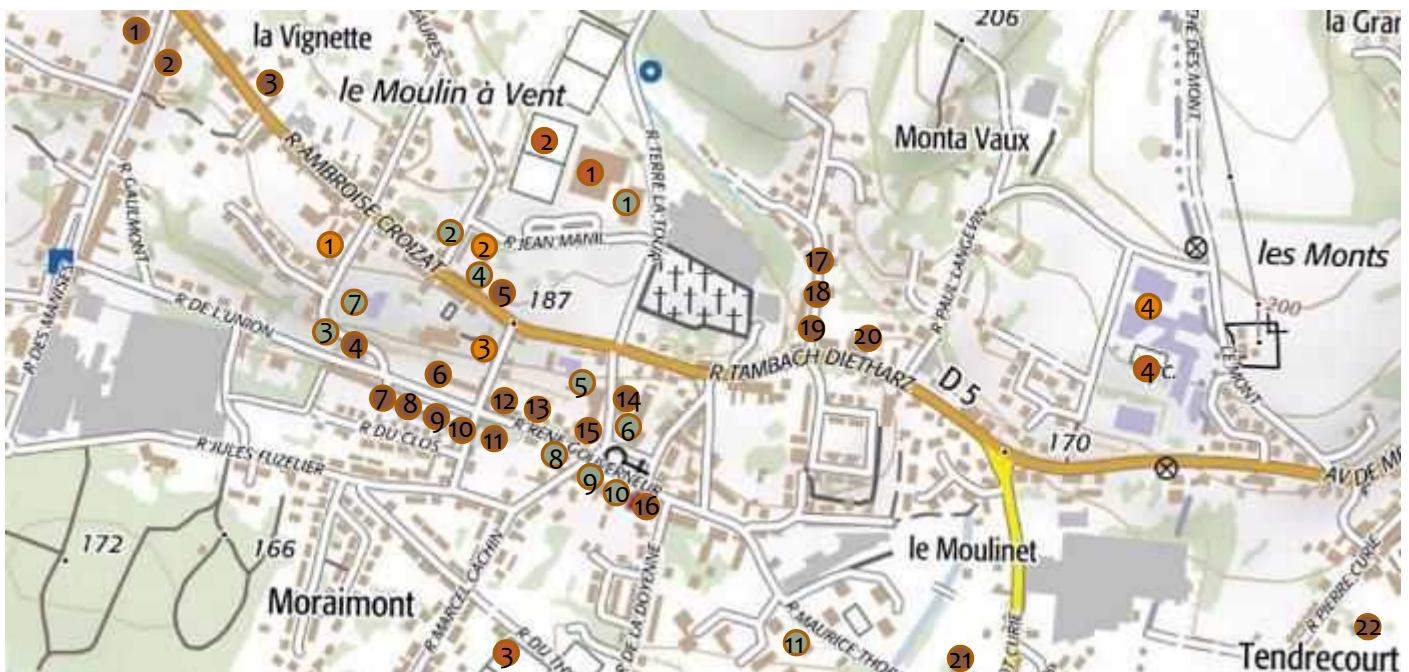
Au regard des services de santé, la commune est relativement bien équipée avec deux centres médicaux, un cabinet dentaire, un cabinet de kinésithérapeute, un cabinet d'infirmières, une pharmacie.

Concernant, l'accès aux services et notamment publics, un bureau de poste est toujours présent, mais il n'y a plus de banque ni de distributeur depuis 2016. L'accès aux autres services publics demande d'aller rejoindre l'un des deux pôles urbains que sont Charleville-Mézières ou Sedan, ce qui se confronte avec des difficultés de mobilité notamment des transports en commun.

Transports en commun

Charleville-Mézières	Vivier-au-Court	Sedan	Sedan	Vivier-au-Court	Charleville-Mézières
6h20	6h49	7h19	6h35	7h20	7h49
11h15	11h44	12h20	7h40	8h08	8h37
16h45	17h14	17h59	13h30	14h08	14h37
18h10	18h39	19h15	18h05	18h33	19h02

5. LES EQUIPEMENTS



● Équipements scolaires	1 > École primaire 2 > École maternelle 3 > École élémentaire 4 > Lycée	
● Équipements sportifs	1> Complexe sportif ARENA 2> Terrains de foot 3> Skate parc / terrain de basket 4> COSEC et salle de musculation	
● Équipements social et culturel	1> Salle des fêtes La Vivaroise 2> Salle des fêtes Jean Jaurès 3> Consultation des nourrissons PMI / Relais d'Assistantes Maternelles 4> Permanences Secours Populaire 5> Salle Préau-Panier : Bibliothèque Municipale / espace association : assistantes maternelles, théâtre, bonzai, école de musique ... 6> Permanence du SIVOM / permanences CIDFF 7> Maison de repos 8> Multi-accueil 9> Espace Social et Culturel 10> Fanfare 11> CADA	
● Commerces et services	1> Boulangerie 2> Café 3> Garage automobile 4> Superette 5> Fleuriste 6> Place du marché 7> Boulangerie 8> Coiffeur 9> Restaurant rapide 10> Poste 11> Cabinet kinésithérapeute	12> Restaurant rapide 13> Cabinet d'infirmières 14> Cabinet dentaire 15> Tabac-presse / Pharmacie 16> Mairie 17> Institut de beauté 18> Auto-Ecole 19> Coiffeur 20> Cabinet médical 21> Café - restauration rapide 22> Zone industrielle et artisanale



DIAGNOSTIC PARTAGE DE TERRITOIRE



Espace Social et Culturel Victor Hugo

1. LA DEMARCHE

Il s'agit ici des « données chaudes », des ressentis, des impressions, nécessaires pour apporter un éclairage et mettre en perspective des « données froides », plus factuelles, détaillées précédemment. Ces données chaudes sont importantes à prendre en compte puisqu'elles s'appuient sur **l'expertise d'usage des habitants**, premiers concernés par leur environnement, mais aussi sur **la vision de nombreux acteurs intervenant** sur le territoire.

L'ensemble des données récoltées, croisées et analysées, nous permettent de dégager la réalité des problématiques du territoire et la manière dont il est vécu et perçu.

Objectifs du diagnostic partagé de territoire

- Identifier les forces et les faiblesses du territoire.
- Identifier les opportunités et les risques pour l'Espace Social et Culturel Victor Hugo.
- Identifier les enjeux posés et les perspectives.
- Croiser l'analyse de l'ensemble des acteurs du territoire (habitants, associations, services municipaux, institutions, etc.) pour parvenir à une lecture partagée la plus proche possible de la réalité.

Les rencontres

- Avec les habitants adhérents
19 JANVIER – 11 PERSONNES
Groupe moteur et élus de l'association
Validation et expérimentation de la démarche

- 1ER MARS – 3 PERSONNES
À la sortie de la période scolaire, la mobilisation a été difficile pour les équipes

24 MARS – 33 PERSONNES

- Avec les acteurs du territoire
2 MARS – 13 PERSONNES

- 14 MARS – 4 PERSONNES
2^{ème} rencontres pour les partenaires n'ayant pas pu se libérer

- avec les habitants « hors les murs »
28 JANVIER
Marché – 30 personnes
Écoles Mendes, Croizat, Debussy – 15, 8, 6 personnes



D'autres rencontres avaient été ambitionnées par l'équipe : sortie de l'accueil périscolaire, place de l'église, salle des sports. Ainsi que des enquêtes auprès du collège et du lycée.

L'enthousiasme apporté par la méthode de rencontre des habitants s'est cependant fait rattraper par le quotidien chargé des équipes.

Déroulé des rencontres

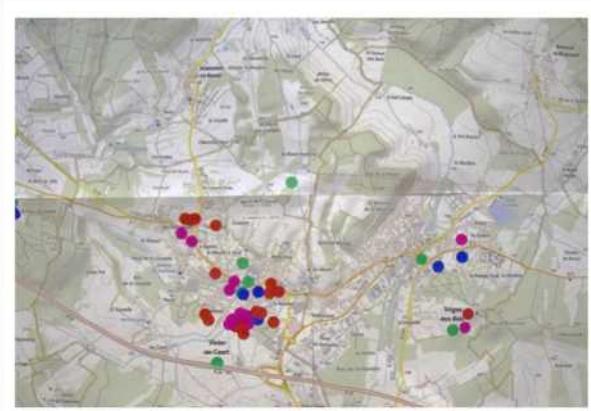
Les rencontres avec les habitants adhérents et les partenaires ont débuté en demandant à chacun des participants de se positionner sur une carte de la commune et celles environnantes avec une gommette de couleur.

Si ce temps d'inclusion concourt à lancer une dynamique basée sur la convivialité et la coopération dans le groupe, il nous permet aussi d'en profiter pour préciser le territoire d'intervention

Gommettes rouges > adhérents

Gommettes bleues/vertes > partenaires

On remarque alors une mixité des zones d'implantation. Les partenaires sont en majorité à l'extérieur de la commune même si ils y interviennent notamment par présence de permanences. Concernant les habitants adhérents, cet exercice révèle une concentration sur la zone géographique basse de la commune.



Identifier les forces et les faiblesses du territoire, les enjeux et les risques pour l'Espace Social et Culturel Victor Hugo

2. LA RENCONTRE HABITANTS

Les modes de mobilisation

- Groupe moteur, professionnels et élus associatifs.
- Groupes d'habitants adhérents.
- Rencontres hors les murs.

LES FAIBLESSES IDENTIFIÉES

Cadre de vie, emploi, développement économique

- Peu de commerces diversifiés dont le manque de grandes surfaces / discounteur.
- Disparition de la banque et du distributeur de billets.
- Accès à la poste difficile : horaires.
- Difficulté de transport public : horaires et nombre de bus.



- Accès aux services : offre d'emploi, aide, démarche.
- Évolution de la population : diminution en nombre, 3 zones d'habitation, citée dortoir.
- Le mauvais état des airs de jeux : skate park.
- État des trottoirs et propreté.
- Fusion avec Vrigne-aux-Bois pour plus de services et moyens.
- Image négative de la commune véhiculée à l'extérieur.

Jeunesse, éducation, citoyenneté

- Plus d'activité en direction de la jeunesse : pour qu'ils soient pris en charge, sur des actions de prévention (jeux dangereux, jeux vidéo, Internet, action de rue ...).
- La vie des collégiens : prix des transports, diminution due au départ vers le privé.
- Une meilleure liaison physique entre l'école et les accueils périscolaires sur les enfants en atelier de soutien à l'école.
- Sentiment d'une prise en charge uniquement par les associations et pas par le politique.
- Peu de place à l'Espace Social et Culturel.
- Parc de jeux plus grand.
- Manque d'activités sportives pour les plus petits : uniquement gym ou foot.

Accès aux droits, à la santé, à la culture

- Accès et information aux services et aides : administratifs, dématérialisation, pour la jeunesse, pour le travail, banque, poste, commerce.
- Difficulté de transport public : horaires et nombre de bus pour aller sur les centres urbains.
- Manque de médecins, et accès aux spécialistes.

Famille et liens intergénérationnels

- Pas assez de propositions : sortie en famille, animations qui rassemblent.
- Plus d'activité pour la jeunesse et les jeunes adultes.
- Des habitants dont la vie (travail, scolarité) est à l'extérieur : manque de temps, manque d'information.
- Les solidarités : entre les familles, le bénévolat.
- Baisse de soutien des pouvoirs publics en direction des associations.
- Peu d'activité adaptée aux horaires des personnes qui travaillent.

Cohésion sociale, vivre ensemble

- Le manque de manifestations qui rassemblent.
- Manque d'information sur toutes les associations.
- Sectorisation géographique : pas de centre-ville, les 3 zones urbaines.
- Le manque de renouvellement de la jeunesse dans le tissu associatif.
- « langue de vipère ».

LES FORCES IDENTIFIÉES

Cadre de vie, emploi, développement économique

- Un grand nombre d'associations.
- La localisation avec la 4 voies et au centre entre Charleville-Mézières et Sedan.
- Des équipements importants : écoles, salles de sport.
- Des services de soin ou d'aide à la personne importants : médecins, infirmières, pharmacie, courses pour les personnes âgées.

- Un bassin d'emplois important : Fonte Ardennaise, Invicta, zone artisanale.
- Village agréable.

Jeunesse, éducation, citoyenneté

- Les actions de l'Espace Social et Culturel : projets pour la jeunesse, accompagnement à la scolarité, journées parents-enfants, loisirs.
- Les écoles et collège.

Proposition de chantiers de jeunes dans la commune.

Accès aux droits, à la santé, à la culture

- Accès à la culture pour tous et accessible par le service culturel du SIVOM.
- Présence importante de services médicaux.

Famille et liens intergénérationnels

- L'Espace Social et Culturel permet la rencontre et de créer des liens entre anciens et jeunes.
- Multi-culturalité.
- Les services proposés par l'ESCVH pour les parents qui travaillent.
- Le nombre d'associations.

Cohésion sociale, vivre ensemble

- Bonne cohésion, l'ouverture à l'autre : associations qui organisent des manifestations (sorties, repas, bal, ...), multi-culturalité avec le foyer AFTAR.
- La présence de l'Espace Social et Culturel.

Il semble sur ce point avoir des préconisations : ne pas vivre en milieu clos, rassembler toutes les associations pour faire ensemble.

DEUX GRANDES IDÉES FORTES

La démarche

Le groupe moteur s'est rencontré le 11 mai 2017 pour analyser les diagnostics et identifier deux idées fortes qui ressortent de ces retours des habitants. Ces deux thématiques ont alors soulevé des questions, mais aussi des propositions.

L'accès aux services pour les habitants

Les habitants ont remonté un grand nombre de fois leurs difficultés pour accéder aux services publics de proximité. Ils semblent avoir besoin autant d'information, de relais, mais aussi d'accompagnements physiques et technologiques. En effet, les enjeux peuvent générer du stress et les équipements nécessaires à la dématérialisation ne sont pas accessibles à tous.

Le lien social

La question de la diversité sociale et culturelle, des zones urbaines est assez marquées ; la multi-culturalité, la richesse associative, mais son manque de coordination, a été prégnante lors de l'analyse et des échanges. Elles sont autant de richesses que de points faibles.



ENJEUX, PROBLÉMATIQUES ET PRÉCONISATIONS

Les questions que se pose le groupe moteur

- L'accès aux services pour les personnes non francophones ?
- Comment cette accessibilité de proximité est-elle organisée pour ne pas qu'elle s'engorge ?
- La place de la mairie dans l'accès aux services publics ?
- La possibilité du bénévolat sur l'accès aux services publics ?
- Les horaires d'activités pour les personnes qui travaillent ?
- Comment toucher les 3 zones de la commune ?

Des propositions – préconisation et pistes d'actions

- Rechercher un modèle pour rendre accessibles les services publics en proximité – interne/externe.
- Mettre en place des réunions collectives d'information.
- Rechercher des systèmes basés sur l'entraide.
- Mettre en place des actions qui rassemblent (familles, jeunes, enfants, séniors).
- Un salon des associations sous une forme ludique : « marche découverte ».
- Mettre en place une journée annuelle de nettoyage de la commune en sollicitant toutes les associations pour toucher une grande diversité de public (équipe, jeux, atelier de sensibilisation ...).

3. LA RENCONTRE PARTENAIRES

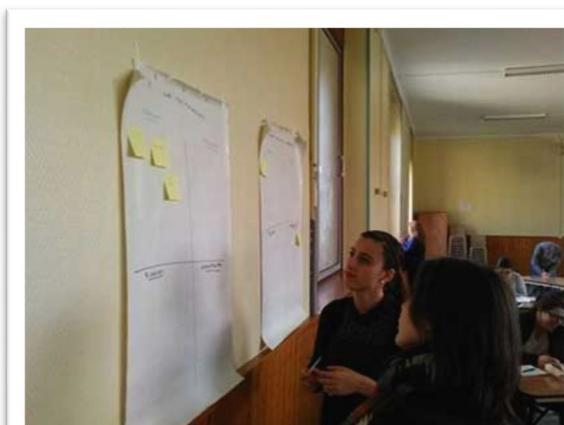
Présentation de la méthode de travail

Nous recherchons à ce que les acteurs présents se positionnent sur six thématiques : accès à la culture et à la santé ; cadre de vie, emploi et développement économique ; familles et liens intergénérationnels ; cohésion sociale et vivre ensemble ; jeunesse, éducation et citoyenneté ; le partenariat.

Lors de la première étape, sur les murs sont affichées six feuilles de paperboard, une par thématique. Chaque feuille est divisée en 4 : forces/faiblesses – opportunités/risques. Les participants sont invités à écrire leurs idées sur des post-its et à les coller dans les zones adéquates. Il est précisé lors de cette étape de travail que les forces/faiblesses sont à regarder d'un point de vue du territoire dans sa globalité alors que les opportunités/risques sont à rapprocher de l'Espace Social et Culturel.

Lors de la seconde étape, trois groupes sont constitués au hasard et récupèrent deux affiches. Ensemble les participants effectuent une synthèse pour chacune d'elle.

Dans la dernière étape, un membre de chaque groupe restitue la synthèse et les participants échangent sur les idées fortes.



- | | | |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">■ Équipe de la Mission Accueil et Accompagnement Social du Conseil départemental■ CCAS de Vivier-au-Court■ CIDFF | <ul style="list-style-type: none">■ Équipe social du Foyer AFTAR■ Équipe PLIE■ CAF■ Mission Locale■ Espace Habitat | <ul style="list-style-type: none">■ Service Culturel du SIVOM■ Service Petite Enfance du SIVOM■ Service PMI du Conseil Départemental |
|--|--|--|



FORCES/FAIBLESSE – OPPORTUNITÉS/RISQUES

FORCES DU TERRITOIRE

- Présence de travailleurs sociaux
- Présence de professionnels et services de santé **
- Présence d'un service culturel
- Présence de permanences de juristes
- Connaissance et reconnaissance du CS **
- Attachement des habitants à leur commune
- Bon partenariat avec les associations culturelles
- Zone d'activité
- Cadre de vie accueillant
- Service de covoiturage pour les anciens
- Nombreux services, structures, associations, écoles, REP, CLAS ****
- Stabilité des acteurs en direction de la jeunesse
- Un développement en direction de la petite enfance (LAEF, RAM, Multi-accueil)
- Qualité des partenariats : diversité, communication, réactivité
- Solidarité familiale de réseau, appui des écoles, du CS
- Mixité, intergénérationnelle
- Événements et activités en direction des familles

FAIBLESSES DU TERRITOIRE

- Réseau de transport en commun **
- Éloignement des activités culturelles (cinéma, théâtre, médiathèque)
- Niveau social et d'étude faible
- Difficultés à toucher tous les publics
- Difficultés d'accès aux soins pour les publics non francophones
- Manque d'adhésion du public sur la culture
- Cité dortoir
- Enclavement
- Précarité, chômage, habitant avec peu d'accès aux offres d'emploi <-> besoin des entreprises.
- Friches industrielles
- Partenariat Vivier-Vrigne
- Manque et fermeture de commerces
- Stigmatisation de certaines familles
- Pas d'association implantée dans Maurice Thorez
- Difficulté de mobilité pour aller sur des études différentes que celles proposées en proximité
- Peu de jeunes dans des mouvements associatifs
- Manque de coordination globale des partenaires. Très sectorisé (culture, social, médico-social). Certains acteurs sont isolés
- Repli sur soi, communautaire
- Peu d'activité et de lien en direction des personnes âgées

RISQUES POUR L'ESPACE SOCIAL

- Isolement des personnes / repli sur soi (femmes, jeunes) **
- Accueil d'un public éloigné des attentes des acteurs éco
- Manque de mobilité pour la recherche d'emploi
- Pollution fonderies
- Mixité : toujours les mêmes qui se retrouvent et échangent ... comment en faire venir d'autres ?
- Difficulté d'accéder à certains services ***
- Isolement des femmes sur Maurice Thorez
- Isolement des acteurs sociaux
- Surinvestissement des activités accessibles par une même population

OPPORTUNITÉS POUR L'ESPACE SOCIAL

- Bonne communication sur le programme culturel
- Travail partenarial en service culturel, Espace Social et culture du cœur
- Information sur l'offre médicale : PMI
- S'appuyer sur les entreprises existantes ou nouvelles
- Lieux de partage et de rencontres
- S'appuyer sur la multi-culturalité existante**
- Partenariat entre écoles et Espace Social : médiation**
- Développement d'actions hors les murs
- Création de réseau de coordination de partenaires : rencontre avec tous, annuaire
- Développement du partenariat
- Développement des actions intergénérationnelles

*** niveau de redondance des réponses

DEUX GRANDES IDÉES FORTES

La démarche

Le groupe moteur s'est rencontré le 11 mai 2017 pour analyser les diagnostics et identifier deux idées fortes qui ressortent de ces retours des partenaires. Ces deux thématiques ont alors soulevé des questions, mais aussi des propositions.

Développer l'entraide, la solidarité et l'agir avec les habitants

Il existe un certain nombre de problématiques qui, à première vue, ne concerne pas directement l'Espace Social et Culturel Victor Hugo : transport, absence de banque, commerces ...

Comment cependant la structure peut-elle être soutien et ressource aux habitants pour qu'ils soient acteurs sur ces besoins ? Comment les professionnels sont-ils en veille et en proximité aux habitants sur des problématiques collectives ?

Par ailleurs, l'enclavement, les risques d'isolement semblent inquiéter. Des systèmes d'échanges de services pourraient **retisser du lien social et intergénérationnel** et susciter l'engagement bénévole (services par la jeunesse <-> bénévolats de plus anciens).

Accueil, information, orientations

L'accès aux services, la difficulté vis-à-vis des transports, la complexité de la recherche d'emploi, l'accès aux droits qui génèrent isolement et enclavement sont remontés comme des problématiques importantes. Le groupe affirme donc qu'il est important de formaliser beaucoup plus fortement les accompagnements, les services et les liens vers les institutions pour plus d'intégration sociale.

ENJEUX ET PRÉCONISATIONS

Les questions que se pose le groupe moteur

- Comment aller à la recherche des besoins non exprimés ?
- Modéliser cette ambition pour la rendre réalisable ?
- Quels sont les moyens que l'Espace Social doit mettre en place pour prendre ce virage avec les professionnels (formations, postures ...) ?
- Comment toucher les personnes les plus éloignées des services ?

Des propositions – préconisations et pistes d'action

- Mettre en place des formes de plateforme physique et dématérialisée d'échange de savoirs et de services (petit bricolage, jardinage, covoiturage ...)
- Mettre en place des processus d'accompagnement collectif des habitants sur des questions qui leur sont propres : transport, banque ...
- Le développement de la communication en s'appuyant aussi sur le bouche-à-oreille
- S'appuyer sur la richesse du tissu associatif et des partenaires institutionnels. Que l'Espace Social et Culturel travaille la coordination des partenaires.
- Le développement d'une Maison des Services Aux Publics (MSAP)



PROJET SOCIAL 2018-2021



1. L'ELABORATION DES ORIENTATIONS PRIORITAIRES

RENCORETRE DU GROUPE MOTEUR ÉLARGI – 29 MAI

À la suite des rencontres portant sur l'analyse des bilans et diagnostics partagés du territoire, nous nous sommes réunis avec le Groupe Moteur, élargi aux membres du Bureau et aux responsables d'équipes représentant au total 13 personnes (5 habitants, 3 bénévoles élus et 5 professionnels).

L'objectif de cette rencontre était de donner corps au projet à partir des travaux précédents, des problématiques et des enjeux. Que souhaitons-nous mettre en place avec notre histoire, nos spécificités de Centre Social ? Sur quoi souhaitons-nous agir et comment ? Les réponses à ces questions servant à identifier des objectifs à poursuivre pendant 4 ans

Méthodologie de la rencontre

La première étape a été d'analyser les résultats des bilans, des diagnostics pour extraire des éléments forts, mais moins prégnants que les axes définis lors de la rencontre précédente. En trois groupes, chacun a pu partager son regard ses interrogations.

Trois idées fortes sont ressorties de ce travail :

- L'importance du partenariat.
- La culture.
- L'économie du projet : « les moyens de nos choix ».

Il est convenu que les deux premiers éléments constitueront des orientations du Projet Social. Le troisième devant faire l'objet d'une réflexion permanente.

Suite à cette première étape, Claude Rodicq rappelle l'histoire des Centres Sociaux, en France et en Europe, en indiquant dans la période récente les valeurs partagées par les centres fédérés. Cette étape permet à tous de mieux comprendre là où nous nous situons : notre cœur historique basé sur des besoins de services par les habitants, les commandes institutionnelles et les antagonismes que parfois cela peut créer.

Nous avons ensuite utilisé la métaphore de l'arbre à objectifs où les racines puisent dans les valeurs et l'histoire, les branches portent les grandes orientations qui elles-mêmes se divisent en objectifs, qui donnent fruits en action.

L'étape de travail suivante, en trois sous-groupes, est donc de se poser la question pour chaque grande orientation, avec nos moyens, sur notre territoire : que voulons-nous atteindre dans quatre ans ?

Cette étape de travail est ressentie comme « intello » et les différents groupes expriment en premier lieu des propositions d'action. Pour chacune d'elle, il est alors demandé de faire la démarche inverse et de se poser la question de : à quoi cette action va-t-elle servir ? Au service de quel objectif est-elle ?

La continuité de la démarche, définissant les objectifs généraux, opérationnels et leurs déclinaisons en actions, sera prolongée et finalisée par l'équipe de professionnels lors d'une rencontre spécifique et élargie.

RENCONTRE EN ÉQUIPE DE RESPONSABLES ÉLARGIE – 15 JUIN

La rencontre avec l'équipe permanente de l'Espace Social et Culturel Victor Hugo a été de permettre de définir l'opérationnalité des orientations définies avec le groupe moteur en proposant collectivement les objectifs et les déclinaisons. Un des éléments essentiels a été de pouvoir intégrer dans le projet les actions-socles de la structure. En effet, en ne les définissant pas comme « à côté », ces projets, activités et services sont alors vus comme support au projet global et ainsi y (re)prennent tout leur sens.

Méthodologie de la rencontre

Le groupe constitué des 10 professionnels permanents de l'association (responsables, animatrices, administratif) a été divisé en 3 sous-groupes de travail essayant de respecter une certaine représentativité des missions de chacun.

Après une brève reprise des étapes déjà réalisées, durant une année, l'arbre à projets a été présenté à l'ensemble des professionnels présents dont certains n'ont pas participé à l'ensemble des étapes.

Ensuite, pour chaque axe, il est présenté le tableau reprenant les 3 objectifs généraux, les sous-objectifs opérationnels et leurs déclinaisons actions. Certains d'entre eux ayant été préalablement remplis avec les travaux du groupe-moteur élargi.

Le travail a donc été de proposer, en sous-groupe, pour chaque orientation, les objectifs et leurs déclinaisons et une mise en commun pour voir ce qui faisait consensus ou qui était spécifique.

L'expérimentation de ce travail collaboratif a été laborieuse et frustrante. En effet, elle demande l'intégration d'une année complète de bilan, de diagnostics, d'avis parfois contradictoires et la capacité à se projeter prenant en compte les contraintes de temps et de moyens.

Le résultat produit est cependant riche de la diversité des points de vue, des priorités, des manières de faire. Il est le support partagé pour les 4 années à venir.

RENCONTRE DU COMITÉ DE PILOTAGE – 10 JUILLET

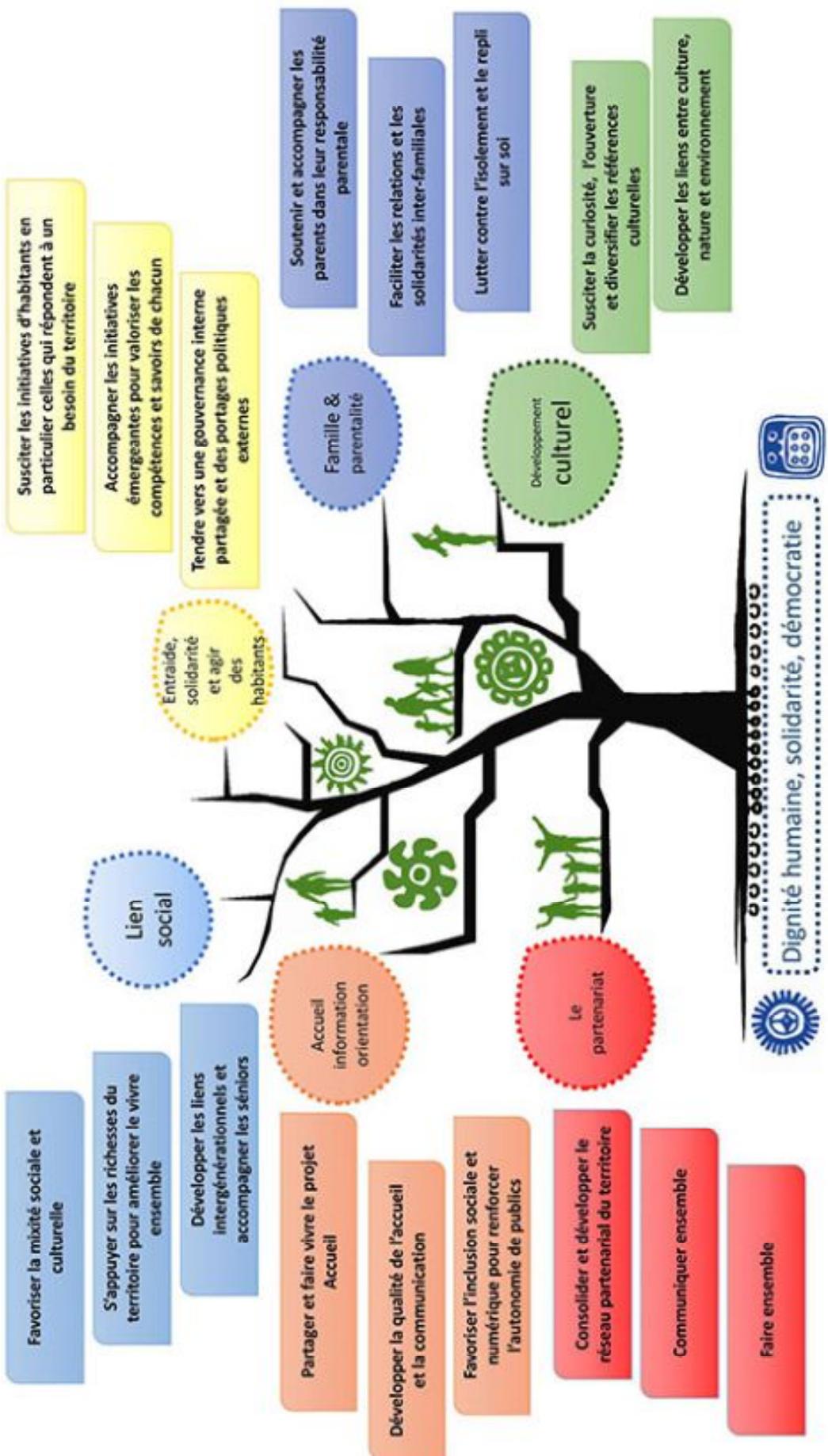
Le comité de pilotage réunissant 11 personnes était composé des élus de l'Espace Social et Culturel Victor Hugo, des bénévoles du groupe moteur, le Maire et la première adjointe de la commune de Vivier-au-Court et deux représentantes de la Caisse d'Allocations Familiales.

Cette rencontre a marqué un point d'étape du travail engagé autour de l'élaboration du Projet Social. Elle a été l'occasion de redonner les étapes, les outils méthodologiques choisis, les résultats obtenus et les questionnements que le processus a pu faire émerger. Enfin l'arbre à projets a été présenté et discuté.

L'ensemble des acteurs ont échangé lors de cette rencontre pour partager leur expérience, questionner ou ajuster les propositions.



2. L'ARBRE A OBJECTIFS



3. DECLINAISONS, RESULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS

ACCUEIL, INFORMATION, ORIENTATION

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	DÉCLINAISONS
Partager et faire vivre le projet Accueil.	Permettre l'extension de l'Espace Social et les espaces d'accueil en faisant vivre les orientations du projet Accueil.	Négocier avec la municipalité des nouveaux espaces. Mettre en œuvre les aménagements de façon concertée avec les habitants. Développer l'utilisation d'espaces extérieurs existants : jardin du livre, jardin partagé, marais ... Mettre en réflexion l'organisation de la fonction accueil : personnel, collective ...
	Permettre l'accessibilité aux personnes porteuses de handicap.	Négocier avec la municipalité l'accessibilité des espaces. Travailler avec les professionnels les questions de postures d'accueil : formation.
	Permettre de répondre aux besoins de services et d'activités pour l'ensemble des publics.	Étendre les plages d'ouverture de la structure en soirée et le samedi pour l'ensemble des publics (enfance, jeunesse, adulte).
Développer la qualité de l'accueil et la communication.	Développer des espaces de communication permettant à tout public d'y avoir accès.	Définir des lieux de diffusion de l'information : panneaux d'affiches aux écoles, diffusion des programmes dans les commerces, diffusion de l'information auprès des communes environnantes.
	Développer l'information riche et continue au travers des nouvelles technologies.	Améliorer le système d'information globale donnant une vue de l'ensemble des services et activités de la structure. Permettre plus d'autonomie aux équipes pour la diffusion : formation. Trouver les ressources sur les nouveaux modes de communication.
	Partager et faire vivre le Projet Social.	Vulgariser le Projet Social pour qu'il devienne un outil de communication externe et pouvoir y faire référence régulièrement en interne. Créer collectivement des arbres à projets 3D dans les lieux d'accueil et les actualiser pendant 4 ans.
Favoriser l'inclusion sociale et numérique pour renforcer l'autonomie de publics isolés et/ou fragilisés.	Favoriser l'apprentissage du français, des codes socioculturels et environnementaux pour participer à la société et y gagner en autonomie.	Consolider les ateliers sociolinguistiques en y développant des informations collectives avec des partenaires. Développer la découverte des lieux institutionnels et leur fonctionnement. Permettre la formation des animateurs afin de développer d'autres modes d'apprentissage.
	Contribuer à réduire la fracture numérique en facilitant l'accès aux Nouvelles Technologies.	Faciliter l'accès aux outils multimédia et leurs risques, facilité l'accès à la dématérialisation pour tous les âges. Développer et organiser d'autres lieux d'accès aux nouvelles technologies pour l'accès de tous (jeunes, insertion, ateliers sociolinguistiques ...) Permettre la formation aux animateurs sur l'apprentissage des nouvelles technologies.
	Favoriser l'accès aux services publics, aux droits et les liens avec les administrations.	Mettre en place une Maison des Services Aux Publics sur le territoire et ceux des communes plus rurales environnantes. Mettre en place des points numériques (CAF, services publics...). Mettre en place des permanences d'information et d'accès aux droits avec des partenaires : CAF, impôts ...



ACCUEIL, INFORMATION, ORIENTATION

Partager et faire vivre le projet Accueil

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS D'ÉVALUATION
Permettre l'extension de l'Espace Social et les espaces d'accueil en faisant vivre les orientations du projet Accueil.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que l'accueil soit toujours bien vécu par les usagers. ▪ Réussite des négociations avec la commune et installation de nouveaux espaces au rez-de-chaussée. Implication des habitants dans la conception et la mise en œuvre de nouveaux espaces et le développement de ceux existants. Que ces espaces facilitent les échanges, les liens et la mixité. ▪ Amélioration de l'organisation de l'accueil : humaine, spatiale, organisationnelle. 	<p>Satisfaction : Comparaison du niveau avec les indicateurs de la Quinzaine du Bilan.</p> <p>Niveau d'implication (municipalité, habitants) : nombre de personnes associées, suivi des rythmes de projets, rendu compte.</p> <p>Développement de la capacité d'agir des habitants : proposition de projets, activités ...</p> <p>Effet des aménagements sur les rencontres : tableau de bord (nouvelles personnes, fréquence, diversité des demandes).</p> <p>Nombre et fonction des personnes associées au suivi et à la réalisation du projet Accueil.</p> <p>Amélioration de la qualité des postures d'accueillant.</p> <p>Ouverture plus large de la capacité d'accueil : plage horaires, interaction entre les professionnels.</p>
Permettre l'accessibilité aux personnes porteuses de handicaps.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que les locaux et l'ensemble des services soient accessibles aux personnes porteuses de handicap. ▪ Que l'équipe salariée et bénévole soit en posture accueillante. 	<p>Niveau d'implication (municipalité, habitants, partenaires) : nombre de personnes associées, suivi des rythmes de projets, rendu compte.</p> <p>Nombre, qualité et personnes positionnées sur des formations sur les questions du handicap.</p>
Permettre de répondre aux besoins de services et d'activités pour l'ensemble des publics.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Modification de plages d'ouverture adaptées aux besoins sur l'ensemble des services (adultes, enfance, jeunesse). 	<p>Satisfaction : Comparaison du niveau avec les indicateurs de la Quinzaine du Bilan.</p> <p>Effets sur la fréquentation : nombre d'adhérents, diversification, remontée de nouvelles demandes ou besoins.</p> <p>Capacité de l'équipe professionnelle ou bénévoles de répondre largement à un premier accueil et orienter.</p>

ACCUEIL, INFORMATION, ORIENTATION

Développer la qualité de l'accueil et la communication

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS D'ÉVALUATION
Développer des espaces de communication permettant à tout public d'y avoir accès.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utilisation de nouveaux espaces qui rend plus visible et plus lisible notre communication écrite 	<p>Les adhérents/usagers s'estiment-ils mieux informés : comparaison des indicateurs de la Quinzaine du Bilan</p> <p>Mesure de l'impact sur l'ensemble des habitants : modification de la fréquentation (nombre, typologie), modification des types de demandes ...</p>
Développer l'information riche et continue au travers des nouvelles technologies.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que l'association, le Projet Social, les projets, les actions, les services soient plus visibles : flux du site Internet, Facebook, amélioration du mailing. ▪ Valorisation des habitants, des initiatives, des projets. ▪ Décentralisation de l'alimentation de la communication. 	<p>Effet sur la fréquentation (nombre, typologie) sur les sites et réseaux sociaux, mais aussi en réel sur la structure.</p> <p>Nombre de personnes formées (professionnels, bénévoles) en capacité d'alimenter les systèmes d'information : site Internet, Facebook, PAO</p>
Partager et faire vivre le Projet Social.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que les grandes lignes du Projet Social soient mieux partagées et comprises pour les adhérents, habitants, élus politiques, partenaires. ▪ Que l'ensemble des acteurs de l'Espace Social et Culturel Victor Hugo communique autour du Projet Social et y contribue. 	<p>Création d'une communication vulgarisée du Projet Social</p> <p>Création des arbres à projet 3D avec les habitants</p> <p>Effet sur les adhérents : comparaison avec les mesures de la Quinzaine du Bilan</p> <p>Nombre et effet de temps de rencontre, formation à l'appropriation et à la nécessité de partager le Projet Social.</p>



ACCUEIL, INFORMATION, ORIENTATION

Favoriser l'inclusion sociale et numérique pour renforcer l'autonomie de publics isolés et/ou fragilisés

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS D'ÉVALUATION
Favoriser l'apprentissage du français, des codes socioculturels et environnementaux pour participer à la société et y gagner en autonomie.	Que les publics accueillis en ASL soient en capacité de se « débrouiller » seuls dans la vie quotidienne en France. Qu'ils s'y sentent bien et plus à l'aise	Degré d'implication dans les ateliers. Gain d'autonomie. Nombre et qualité des formations des animateurs. Nombre d'actions collectives avec des partenaires. Nombre et diversité des lieux visités.
Contribuer à réduire la fracture numérique en facilitant l'accès aux Nouvelles Technologies.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que les personnes formées soient en capacité de se « débrouiller » seules en minimisant leurs risques sur les outils numériques. Que les personnes gagnent en autonomie sur les démarches en ligne. ▪ Que les accès aux outils numériques soient diversifiés. ▪ Que l'accompagnement par les professionnels gagne en qualité et technicité. 	<p>Nombre, nature et fréquentation des modules de formation (tout public, différents supports – ordinateur, tablette, smartphone, différents outils – réseaux sociaux, outils adaptés aux séniors, au handicap, à la coopération ...)</p> <p>Évaluation du gain d'autonomie : tests avant/après.</p> <p>Déploiement et accessibilité des outils numériques sur les espaces de l'Espace Social et Culturel Victor Hugo.</p> <p>Nombre et qualité de formation dispensée aux professionnels.</p>
Favoriser l'accès aux services publics, aux droits et les liens avec les administrations.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que les personnes aient un accès facilité et permanent aux services publics et au suivi de leurs droits ▪ Que les personnes aient une meilleure connaissance de leurs droits ▪ Que les personnes soient plus autonomes dans leurs démarches 	<p>Tableau de bord de la MSAP : Nombre, typologie, type de demande, âge.</p> <p>Nombre de communes déployées en MSAP.</p> <p>Nombre, type d'informations collectives.</p> <p>Niveau de satisfaction des publics et gain d'autonomie.</p>

LIEN SOCIAL

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	DÉCLINAISONS
Favoriser la mixité sociale et culturelle.	Privilégier la mixité sociale et culturelle au sein des ateliers favorisant l'accès à tous.	Réflexion sur les horaires, les tarifs, le contenu des activités.
	Sensibiliser sur les questions de discrimination.	Mettre en place des actions inter-secteurs pour croiser les regards sur les questions de discrimination. Utiliser les outils et les actions en place pour aborder la question des discriminations : ciné-club, accompagnement à la scolarité ... Faire le lien avec les projets d'école : égalité fille/garçon. Formation de l'équipe de permanents.
	Mettre en place des actions et des événements festifs et conviviaux visant à partager et valoriser les richesses culturelles de populations aux horizons divers.	Événements « culture du monde » : fêtes traditionnelles, chants, contes, gastronomie ... en associant les ateliers cuisine, couture. Valoriser les histoires individuelles et collectives.
S'appuyer sur les richesses du territoire pour améliorer le vivre ensemble.	Mettre en place des événements rassembleurs et impliquant sur le territoire.	Forum des associations en marchant, journée éco-citoyenne, marche gourmande, journée inter-associative ...
	Mettre en réflexion la délocalisation de nos animations.	Travailler des expérimentations hors les murs sur la commune. Lancer une réflexion sur les communes alentours.
	Promouvoir une image positive de la commune et de ses habitants.	Participer aux initiatives existantes (sentiers de randonnée) ou créer des événements valorisant le territoire (artistes en jardin, films documentaires, environnement ...) Faire que les membres de l'équipe connaissent le territoire dans ses multiples dimensions. Travailler les richesses du territoire dans les activités socles : ALSH, périscolaire, CLAS (patrimoine, environnement, histoire ...)
Développer les liens intergénérationnels et accompagner les séniors.	Développer des actions innovantes et attractives permettant la rencontre et les solidarités entre les générations.	Renforcer les projets permettant la rencontre entre les générations sur les actions socles : ALSH, ateliers, jeunesse, enfance ...
	Renforcer le développement de projets en direction des séniors.	Animer un réseau partenarial sur le territoire. Participer aux réflexions et actions fédérales. Développer la connaissance des problématiques et besoins des publics séniors sur un territoire élargi. Renforcer ou développer des actions spécifiques : santé, isolement, séjours, aidants, numérique, services, mobilité ...



LIEN SOCIAL

Favoriser la mixité sociale et culturelle

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS D'ÉVALUATION
Privilégier la mixité sociale et culturelle au sein des ateliers favorisant l'accès à tous.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place et pérennisation d'ateliers en soirée. ▪ Que les publics soient davantage divers, notamment pour les publics adultes. 	<p>Systématisation du renseignement des catégories socioprofessionnelles lors des adhésions pour tous les publics.</p> <p>Analyse des catégories par typologie de public / ateliers.</p>
Sensibiliser sur les questions de discriminations.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleure connaissance des mécanismes de discrimination par les professionnels et les publics. ▪ Meilleure compréhension des effets des discriminations sur les personnes. ▪ Faire évoluer les mentalités. 	<p>Nombre et qualité d'ateliers (communs / par type de public).</p> <p>Nombre et outils utilisés sur les actions sociales.</p> <p>Retour des habitants (satisfaction / évolution des représentations).</p> <p>Fréquence et qualité des liens avec l'école.</p> <p>Nombre de personnes formées sur les questions de discrimination.</p>
Mettre en place des actions et des événements festifs et conviviaux visant à partager et valoriser les richesses culturelles de populations aux horizons divers.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que les habitants, de toutes origines, soient fiers de pouvoir partager leur culture et leur savoir-faire. ▪ Que les habitants reconnaissent la richesse apportée au territoire maintenant et dans l'histoire. ▪ Que les actions mise en place soutiennent un changement dans les représentations et la lutte contre les préjugés. 	<p>Nombre, type et portée des actions mise en place.</p> <p>Nombre et typologie des participants.</p> <p>Satisfaction et sentiment de valorisation des habitants.</p>

LIEN SOCIAL

S'appuyer sur les richesses du territoire pour améliorer le vivre ensemble

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS D'ÉVALUATION
Mettre en place des événements rassembleurs et impliquant sur le territoire.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une meilleure connaissance du tissu associatif et de son offre. ▪ Une meilleure cohésion entre les habitants dans toute leur diversité en permettant aux habitants du « Haut Vivier » d'être acteur sur des événements dans leur commune. 	<p>Nombre, qualité des événements mis en place.</p> <p>Implication des associations.</p> <p>Diversité de la participation et satisfaction des habitants – tableau de bord.</p>
Mettre en réflexion la délocalisation de nos animations.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleure connaissance et proximité avec des habitants que l'association touche plus difficilement. ▪ Reconnaissance de l'Espace Social et Culturel Victor Hugo sur l'ensemble du territoire d'intervention. ▪ Rencontre avec les élus des communes limitrophes et définition des besoins. ▪ Modélisation d'une faisabilité d'interventions sur les communes limitrophes. 	<p>Nombre et innovation des modes d'action hors les murs.</p> <p>Nombre et diversité des personnes touchées.</p> <p>Identification de nouvelles personnes – tableau de bord.</p> <p>Nombre et qualité des rencontres avec les communes.</p> <p>Établissement d'un recensement des besoins sur un territoire élargi.</p>
Promouvoir une image positive de la commune et de ses habitants.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que les habitants soient fiers de leur commune. ▪ Que les habitants aient une image positive et communiquent sur celle-ci. 	<p>Nombre et qualité des événements mis en place.</p> <p>Nombre et satisfaction des habitants.</p> <p>Retour média positif – portée des événements.</p>



LIEN SOCIAL

Développer les liens intergénérationnels et accompagner les séniors

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS D'ÉVALUATION
Développer des actions innovantes et attractives permettant la rencontre et les solidarités entre les générations.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleure (re)connaissance entre les générations. ▪ Partage de savoirs et des savoir-faire. ▪ Initiatives de solidarité entre les générations (bénévolat, coup de main, numérique ...). 	<p>Nombre, fréquence et qualité de projets intergénérationnels.</p> <p>Identification des connaissances partagées – tableau de bord.</p> <p>Nombre et nature des initiatives.</p>
Renforcer le développement de projets en direction des séniors.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleure connaissance des acteurs agissant sur la question des séniors. ▪ Capacité d'un travail en réseau et de « faire » ensemble. ▪ Réalisation d'actions de proximité et diminution du sentiment d'isolement des séniors. 	<p>Nombre, nature et niveau d'implication des partenaires rencontrés.</p> <p>Actions mise en place en commun.</p> <p>Nombre, nature des actions créées en direction des séniors.</p> <p>Impact sur les problématiques rencontrées.</p>

ENTRAIDE, SOLIDARITE ET AGIR DES HABITANTS

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	DÉCLINAISON
Susciter les initiatives d'habitants en particulier celles qui répondent à un besoin du territoire.	Susciter les initiatives et donner envie.	Travailler les mandats pour « aller vers ». Formation pour développer les savoir-faire (professionnels, élus) sur le programme « action collective à visée émancipatrice. Informations collectives pour « communiquer sur » cette possibilité à l'Espace Social et Culturel Victor Hugo.
	Accompagner les prises d'initiative.	Mettre en place un travail sur les postures : Organisateur, animateur, passeur. Mettre en place un travail d'accompagnement sur les relations habitants/élus. Accompagner les habitants à la recherche de financement.
	Valorisation des projets d'habitants.	Communiquer sur les projets d'initiative et de citoyenneté : site, réseaux sociaux, affiches ... Mettre en place une campagne « moi citoyen ».
Accompagner les initiatives émergentes pour valoriser les compétences et savoirs de chacun pour plus d'entraide et de solidarité et rompre l'isolement.	Mettre en place un espace solidaire.	Évaluer le travail engagé sur le Troc de puériculture. Appuyer la communication sur l'aspect environnemental de la seconde vie des objets. Accompagner la faisabilité sur l'agrandissement des espaces de l'association.
	Mettre en place un troc de services.	Développer un plan de communication large. Créer des systèmes d'affichage, panneaux pour partager des compétences et des services. Aller se former auprès du Système d'Échange Local de Viller Semeuse. Mettre en réflexion la faisabilité d'un système de covoiturage « BlaBla Vivier ».
Tendre vers une gouvernance interne partagée et des portages politiques externes.	Favoriser l'implication des adhérents dans les instances de gouvernance.	Information auprès des adhérents des places qu'ils peuvent prendre. Rechercher des personnes-ressource en étant attentif à leurs besoins, envies, perspectives (prioritairement à ceux de la structure).
	Faire vivre les nouveaux statuts et les formats de commissions.	Créer des groupes d'adhérents à partir des remontées. Accompagner, former les groupes (adhérents, professionnels, partenaires) à des fonctions de représentation.
	Accompagner les élus dans leurs fonctions.	Relever les besoins, les freins. Formation en interne. Formation avec des intervenants externe (Fédération).
	Agir pour un rapprochement des habitants et des lieux de démocratie.	Information des différentes instances. Consolider nos rapports avec la ville pour faciliter la communication, les échanges, les doléances d'habitants.



ENTRAIDE, SOLIDARITE ET AGIR DES HABITANTS

Susciter les initiatives d'habitants en particulier celles qui répondent à un besoin du territoire

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS D'ÉVALUATION
Susciter les initiatives et donner envie.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que les professionnels et les bénévoles dégagent du temps pour entrer dans une démarche « d'aller vers ». ▪ Que tous les professionnels et les bénévoles acquièrent et mettent en place une attitude qui donne envie de s'impliquer dans l'association. ▪ Meilleure connaissance de la possibilité de l'association à accompagner des projets. 	<p>Formalisation et formation sur les mandats donnés aux professionnels pour « aller vers ».</p> <p>Qualité et diversité des espaces d'écoute « large » investis par les professionnels et les bénévoles.</p> <p>Nombre de personnes participantes et qualité de la formation « action collective à visée émancipatrice ».</p> <p>Nombre d'informations collectives sur la possibilité de l'association d'accompagner les projets.</p>
Accompagner les prises d'initiatives.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que les idées et envies des habitants puissent être entendues, accompagnées ou orientées. 	<p>Nombre, nature et impacts des projets d'habitants accompagnés.</p> <p>Nature de l'accompagnement.</p> <p>Nombre et montant des subventions levés sur les projets.</p>
Valorisation des projets d'habitants.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que les projets soient visibles et identifiés par les habitants, adhérents. ▪ Que ces projets exposés suscitent l'envie à d'autres de s'engager. 	<p>Nombre et nature des mises en valeur des initiatives habitants.</p> <p>Les adhérents/usagers s'estiment-ils mieux informés sur la capacité du pouvoir d'agir : comparaison des indicateurs de la Quinzaine du Bilan.</p> <p>Nombre de projets, d'initiatives après les événements de mise en valeur.</p>

ENTRAIDE, SOLIDARITE ET AGIR DES HABITANTS

Accompagner les initiatives émergentes pour valoriser les compétences et savoirs de chacun pour plus d'entraide et de solidarité et rompre l'isolement

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS D'ÉVALUATION
Mettre en place un espace solidaire.	<ul style="list-style-type: none">Que l'espace de troc solidaire voit le jour et soit animé de façon pérenne et autonome par des bénévoles.	<p>Évaluation du travail déjà effectué : nature détaillée du projet, nombre de bénévoles engagés, besoins identifiés.</p> <p>Fréquence d'ouverture du lieu, fréquentation, communication sur l'économie circulaire.</p>
Mettre en place un troc de services.	<ul style="list-style-type: none">Que les habitants participent à un réseau de partage et de solidarité de proximité.Que les personnes se rencontrent (isolement, intergénérationnel) et découvrent leurs savoir-faire.	<p>Nombre de personnes-ressources mobilisées sur ce projet.</p> <p>Nombre et qualité des rencontres formation avec le SEL Ardennes.</p> <p>Nombre, nature des échanges réalisés.</p>



ENTRAIDE, SOLIDARITE ET AGIR DES HABITANTS

Tendre vers une gouvernance interne partagée et des portages politiques externes

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS D'ÉVALUATION
Favoriser l'implication des adhérents dans les instances de gouvernances.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que de plus en plus d'adhérents manifestent de l'intérêt à la vie associative. ▪ Que la gouvernance continue à être dynamique et renouvelée. 	<p>Nombre de personnes approchées et informées des groupes de travail, instances de gouvernance, autres envies de mobilisation : tableau de bord.</p> <p>Nombre de nouvelles personnes qui intègrent des groupes de travail, le Conseil d'Administration.</p>
Faire vivre les nouveaux statuts et les formats de commissions.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que les différents acteurs possibles prennent et s'impliquent dans les places de gouvernance créées. 	<p>Nombre et typologie de nouvelles personnes impliquées.</p> <p>Régularité de la fréquentation de personnes dans les commissions et le Conseil d'Administration.</p> <p>Qualité des échanges dans l'espace de gouvernance.</p>
Accompagner les élus dans leurs fonctions.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que les élus soient au fait de leurs prérogatives. ▪ Qu'ils portent le projet politique de l'Espace Social et Culturel Victor Hugo. 	<p>Nombre, nature et satisfaction des rencontres de formations internes/externes.</p> <p>Rencontre annuelle du sentiment d'évolution dans la connaissance fonction/rôle et du projet.</p>
Agir pour un rapprochement des habitants et des lieux de démocratie.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que les habitants aient une meilleure connaissance des institutions et des possibilités de s'y exprimer. ▪ Parvenir à une relation franche et sereine avec la municipalité pour être reconnu comme relais pertinent des habitants. 	Nombre, nature et niveau de satisfaction des informations collectives sur les lieux de démocratie participative.

PARTENARIATS

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	DÉCLINAISON
Consolider et développer le réseau partenarial du territoire.	Favoriser les liens opérationnels entre les partenaires.	<p>Développer la culture de réseau en interne (modalités, compétences, confiance, gains partagés ...).</p> <p>Coordonner et animer les réseaux sur les grandes thématiques travaillées (santé, séniors, famille, enfance, culture, jeunesse ...) en élargissant nos partenaires connus (conseil d'école, PMI, Cdo8...).</p> <p>Se poser la question du partenariat dès le montage de projets ou de l'action.</p>
	Mieux orienter vers les partenaires relais.	<p>Orienter (et évaluer les orientations) plus rapidement les publics fragilisés vers les partenaires compétents pour mieux nous recentrer sur nos missions.</p>
Communiquer ensemble.	Mettre en place des outils facilitateur entre les partenaires.	<p>Créer un annuaire partagé des partenaires accessibles pour l'ensemble des secteurs de l'Espace Social et Culturel Victor Hugo.</p> <p>Proposer des outils de communication aux partenaires : site web (articles, annuaires, relais sur les réseaux sociaux...).</p>
	Faciliter l'accès aux services, associations, institutions en proximité aux habitants.	<p>Proposer nos locaux pour des permanences régulières ou ponctuelles suivant les besoins et les agendas institutionnels (impôts, accompagnement social CAF ...).</p> <p>Mettre en place des temps forts d'information collective sur des besoins identifiés (planning familial, droit des familles, offres de services, vacances ...).</p>
Faire ensemble.	Décloisonner le tissu associatif et le rendre attractif pour susciter l'engagement notamment des jeunes.	<p>Mettre en place une stratégie de rencontre des associations individuellement puis collectivement (en élargissant aux communes environnantes).</p> <p>Développer des actions communes : fête inter-associatives tous les 2 ans, forum en marchant, journée éco-citoyenne ...</p>
	Définir des points communs de réflexion/action rassemblant nos différences.	Coordonner et animer une rencontre annuelle avec l'ensemble des acteurs pour se connaître malgré nos cœurs de métier différents.



PARTENARIAT

Consolider et développer le réseau partenarial du territoire

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS D'ÉVALUATION
Favoriser les liens opérationnels entre les partenaires.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que l'Espace Social et Culturel Victor Hugo puisse parvenir à une véritable coordination dans les missions de son projet afin de mieux connaître qui fait quoi, quelles sont les problématiques, mieux travailler ensemble, pour finalement mieux orienter. ▪ Que les partenariats s'améliorent sur la base de la confiance et de la reconnaissance réciproque. 	<p>Nombre et type de partenaires engagés. Nombre et nature des rencontres impulsées par l'Espace Social et Culturel Victor Hugo. Nombre et nature des groupes où l'association a été sollicitée. Nature des freins faisant obstacles à la coordination.</p>
Mieux orienter vers les partenaires relais.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que chaque demande qui ne relève pas de notre action puisse trouver une réponse via un partenaire compétent. 	<p>Tableau de bord partagé : Nombre de personnes orientées. Nature des demandes. Qualité des relations avec les partenaires.</p>

PARTENARIAT

Communiquer ensemble

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS D'ÉVALUATION
Mettre en place des outils facilitateurs entre les partenaires.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que l'Espace Social et Culturel Victor Hugo soit reconnu et utilisé comme outil support au développement du territoire par des partenaires. ▪ Que l'ensemble de l'équipe ait connaissance de tous les partenariats développés. 	<p>Création de l'annuaire partagé et nombre d'ajouts et de mises à jour.</p> <p>Nombre et nature des demandes de communication par des partenaires sur les outils existants ou nouveaux.</p>
Faciliter l'accès aux services, associations, institutions en proximité aux habitants.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que les habitants aient accès à l'information sur leurs droits, les institutions dont ils ont besoin en proximité. 	<p>Nombre et nature des sollicitations de partenaires pour tenir des permanences.</p> <p>Nombre et nature d'informations collectives.</p> <p>Tableau de bord de suivi des prêts de salles pour des permanences.</p>



PARTENARIAT

Faire ensemble		
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS D'ÉVALUATION
Décloisonner le tissu associatif et le rendre attractif pour susciter l'engagement notamment des jeunes.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que les associations du territoire se connaissent et aient envie de partager des moments communs. ▪ Que les habitants aient connaissance du tissu associatif et y participe. 	<p>Nombre, type, commune des associations rencontrées.</p> <p>Nombre, type d'actions communes.</p> <p>Nombre, type d'associations participantes.</p>
Définir des points communs de réflexion/action rassemblant nos différences.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que l'ensemble des partenaires se connaissent malgré leur cœur de métiers différents. ▪ Que des liens interpersonnels et partenariaux se tissent et favorisent l'émergence de co-projets, d'orientations. 	<p>Nombre et type de partenaires présents lors de la rencontre annuelle.</p> <p>Questionnaire des demandes, besoins.</p> <p>Évaluation n+1, n+2, n+3 des liens tissés.</p>

DEVELOPPEMENT CULTUREL

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	DÉCLINAISON
Susciter la curiosité, l'ouverture et diversifier les références culturelles.	S'appuyer sur nos missions et socles d'activités reconnues pour un développement culturel et humain.	Actions culturelles transversales : CLAS, Périscolaire, ALSH, Ciné-Club. Développement des actions culturelles : art, musique, théâtre, marionnettes, histoire (fin du centenaire 1 ^{re} guerre). Adapter l'accessibilité à la diversité des publics (financière, horaire, lieu ...).
	S'appuyer sur les richesses du territoire en terme de culture.	Faire la recherche de personnes-ressources et organiser des rencontres en direction du public avec elles : art en jardin, lecture, poésie ... S'appuyer sur la diversité culturelle du territoire en lien avec l'axe Lien Social.
	Assoir et développer les partenariats culturels.	Culture du cœur, service Culturel du Sivom, théâtre, marionnette, MJC Charleville et Sedan, écoles, collège. Identifier et définir une personne référente au sein de la structure.
	Utiliser la culture comme nouveau support.	Découverte d'autres : personnes, cultures, références. Travail sur les mobilités : départementales, régionales, européennes.
Développer les liens entre culture, nature et environnement.	Utiliser la nature comme source d'inspiration dans diverses activités créatives.	littérature, musique, arts plastiques sur l'ensemble des actions socle : périscolaire, ALSH, CLAS.
	Développer ses connaissances sur les usages traditionnels d'éléments tirés de la nature.	Développer les connaissances actuelles et empiriques des générations précédentes : jardin, produit écologique, construction ...
	Sensibiliser à la préservation de l'environnement.	Développer des actions de sensibilisation sur le long terme : éco-gestes, affichages, réduction et gestion des déchets (administratif, restauration scolaire), économie circulaire ... Étudier la faisabilité d'une étude de l'empreinte carbone de la structure.



DEVELOPPEMENT CULTUREL

Susciter la curiosité, l'ouverture et diversifier les références culturelles

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS D'ÉVALUATION
S'appuyer sur nos missions et socles d'activités reconnues pour un développement culturel et humain.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que les enfants, jeunes et adultes s'ouvrent à d'autres univers culturels et découvrent les possibilités qui en découlent. ▪ Que les personnes soient curieuses et ouvertes. 	<p>Nombre, types d'action culturels, de disciplines mise en place dans les actions socles.</p> <p>Nombre et types de nouvelles activités, disciplines découvertes.</p> <p>Évolution des points de vue.</p>
S'appuyer sur les richesses du territoire en termes de culture.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que les personnes qui ont des compétences sur le territoire les mettent en valeur. ▪ Que les habitants, de toutes origines, soient fiers de pouvoir partager leur culture et leur savoir-faire. ▪ Que les actions mises en place soutiennent un changement dans les représentations et la lutte contre les préjugés. 	<p>Nombre et types de propositions des personnes-ressources approchées.</p> <p>Nombre et types de rencontres culturelles mises en place avec les personnes-ressources.</p> <p>Nombre et typologie des participants.</p> <p>Satisfaction et sentiment de valorisation des habitants.</p>
Assoir et développer les partenariats culturels.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que les partenaires agissant sur les questions culturelles du territoire se connaissent, se sollicitent et coproduisent. ▪ Qu'une personne référente soit identifiées au sein de l'Espace Social et Culturel Victor Hugo. Qu'elle soit reconnue en interne et en externe. 	<p>Nombre et type des partenaires rencontrés.</p> <p>Fréquence des rencontres d'un réseau culture.</p> <p>Création d'une commission culture pilotée par un référent.</p>
Utiliser la culture comme nouveau support.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que enfants, jeunes et adultes rencontrent d'autres en-dehors de leur territoire. ▪ Que les personnes soient curieuses et ouvertes. ▪ Que les jeunes soient plus mobiles. 	<p>Nombre et type de mobilités (région, France, Europe).</p> <p>Nombre et typologie des participants.</p> <p>Évolution des points de vue et des capacités de mobilité en autonomie.</p>

DEVELOPPEMENT CULTUREL

Développer les liens entre culture, nature et environnement

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS D'ÉVALUATION
Utiliser la nature comme source d'inspiration dans diverses activités créatives.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que les enfants, jeunes et adultes s'ouvrent aux questions environnementales et découvrent les possibilités qui en découlent. ▪ Que les enfants, jeunes et adultes aient une meilleure connaissance de la nature qui les entoure. 	<p>Nombre, types d'actions autour de l'environnement mises en place dans les actions sociales.</p> <p>Évolution des connaissances et des comportements.</p>
Développer ses connaissances sur les usages traditionnels d'éléments tirés de la nature.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que les publics aient une meilleure connaissance des possibilités offertes par la nature au service de l'homme tout en la préservant. ▪ Que des liens intergénérationnels se tissent autour du partage de connaissances et de savoir-faire. 	<p>Évolution des connaissances et modifications des comportements.</p> <p>Nombre et type de rencontres intergénérationnelles sur les questions de nature, son utilité, sa transformation.</p>
Sensibiliser à la préservation de l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que les enfants, jeunes et adultes s'ouvrent aux questions environnementales et découvrent les possibilités qui en découlent. ▪ Que les enfants, jeunes et adultes aient une meilleure connaissance de la nature qui les entoure. ▪ Connaitre, faire connaître et agir sur l'empreinte carbone de l'Espace Social et Culturel Victor Hugo. 	<p>Nombre et types d'actions d'informations collectives / ateliers mis en place.</p> <p>Nombre et typologie des participants / partenaires.</p> <p>Communication et action globale de préservation des ressources dans l'association.</p> <p>Connaissance et diminution de l'empreinte carbone de l'Espace Social et Culturel Victor Hugo.</p>



4. LE PROJET FAMILLE & PARENTALITE

❖ RAPPEL DE LA CIRCULAIRE CNAF DU 20 JUIN 2012 CONCERNANT LE PROJET FAMILLE

Les Centres Sociaux, acteurs de l'amélioration de la vie personnelle et sociale des différents membres des familles, sont fortement invités à développer un projet « familles » visant à répondre aux problématiques familiales du territoire et à soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif.

Le projet familles, intégré au projet d'animation globale du Centre Social, doit présenter les caractéristiques suivantes :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter-familiales.
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du Centre Social.
- Faciliter l'articulation des actions Familles du Centre Social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

Par leur position d'acteur du développement social local, les Centres Sociaux peuvent également contribuer à la mise en cohérence des actions parentalité sur leur territoire et constituer des relais efficaces des dispositifs de soutien à la parentalité, en particulier, les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents et les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité.

Le projet familles s'appuie sur la capacité d'écoute des besoins et des attentes des parents et des enfants des Centres Sociaux, ainsi que sur les relations privilégiées que les Centres Sociaux tissent avec les familles. Il permet la transformation de demandes individuelles informelles en actions collectives qui ont également vocation à inscrire les familles dans la vie sociale de leur territoire de vie / ou à favoriser la vie sociale des familles.

La mise en œuvre du projet « familles » repose sur une démarche participative réunissant les parents, les enfants, les professionnels du Centre Social et, le cas échéant, d'autres acteurs du territoire. En s'appuyant sur le savoir-faire et les compétences des parents et des enfants, les actions portées dans ce cadre sont variées :

- l'accueil parents-enfants, les sorties familiales, les loisirs collectifs en famille, les projets de départ en vacances permettent de travailler sur les liens entre les parents et les enfants ;
- les groupes d'échanges favorisent l'expression de la parole et le soutien entre pairs ;
- les actions d'accompagnement à la scolarité visent à renforcer le lien entre les familles et l'école et à offrir les ressorts nécessaires à la réussite de l'enfant ;
- les manifestations notamment festives favorisent l'établissement de relations de confiance entre les parents et les professionnels et retissent du lien social.

◆ DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Le référent familles a effectué le travail d'extraction et de synthèse des différentes sources autant sociodémographiques que des diagnostics partagés sur les sujets concernant la famille.

Il en résulte :

- Population en baisse
- Population vieillissante
- Une précarité sur le territoire
- Risque d'isolement

Au regard des statistiques allocataires⁹

- Un nombre de familles monoparentales supérieur à la moyenne départementale
- Une taille des familles supérieure à la moyenne départementale (à partir de 2 enfants)
- Un nombre d'enfants par famille légèrement supérieur à la moyenne départementale
- Un nombre d'enfants d'allocataires (RSA socle, AAH) supérieur à la moyenne départementale.

Au regard des habitants

FAIBLESSES

- Pas assez de propositions, de sorties en famille, d'animations qui rassemblent.
- Le manque d'outils ou supports d'animation pour tisser des liens entre les familles (solidarité).
- Le manque de bénévoles.
- Des horaires non adaptés aux familles qui travaillent.

FORCES

- L'Espace Social et Culturel Victor Hugo permet la rencontre et la création de liens entre anciens et jeunes.
- La présence de services pour les parents qui travaillent.
- L'accès à la culture pour tous / Multiculturalité.
- La Présence de l'Espace Social et Culturel Victor Hugo sur le territoire.

Au regard des partenaires

FAIBLESSES

- Difficulté à toucher tous les publics.
- Stigmatisation de certaines familles.
- Manque de coordination globale des partenaires.
- Repli sur soi, communautarisme, enclavement.
- Peu de liens en direction des personnes âgées.
- Risque d'isolement des femmes/jeunes.

FORCES

- Développement en direction de la petite Enfance (LAEP/RAM...).
- Événements en direction des familles.
- Solidarité familiale de réseau.
- Lieux de partage et de rencontres.

⁹ Données CAF au 31/12/2016



Au regard des professionnels

FAIBLESSES	FORCES
<ul style="list-style-type: none">▪ Manque de bénévoles et d'esprit participatif (implication des familles / commission).▪ Travail en réseau/Partenariat (Petite enfance/Séniors).▪ Aller en direction des habitants près de leur lieu de vie (Hors les Murs).▪ Travail autour de la Parentalité avec les Parents d'ados et de jeunes.▪ Réduction des moyens (humains et financiers).▪ Être identifié comme une structure à destination d'un certain public.▪ Offre culturelle moins importante (Sivom).	<ul style="list-style-type: none">▪ Travail important de coordination et de développement autour de la Parentalité.▪ Un gain de mixité dans l'accueil des publics.▪ Accès et développement culturel (spectacles / Ciné-club).▪ Développement des partenariats (Education Nationale / Sivom [culture et petite enfance] / Avenir / Conseil Départemental / ...).

❖ LA CONTINUITE DU PROJET EXISTANT

L'Espace Social et Culturel Victor Hugo, outre l'animation d'un grand nombre d'actions en direction des familles (CLAS, séjours, rencontres, LAEP, REAAP ...), a effectué un certain nombre d'action de coordination et de formalisation de son projet famille afin de donner encore plus de sens aux actions développées.

Au cours des dernières années, c'est donc un développement du réseau partenarial avec les acteurs du territoire (petite enfance, école, collège, pmi, CAF, ...) qui a été entrepris. Ce travail se concrétise aujourd'hui par des actions co-construites et co-animées sur le territoire (semaine de la petite enfance, recherche-action école, projet REP, projet collège ...).

Il est possible alors de constater comme impact les rapprochements des parents et de l'école maternelle, primaire, collège, REP.

Par ailleurs, le référent famille est de plus en plus un appui de coordination avec l'ensemble des secteurs de l'Espace Social et Culturel Victor Hugo et notamment dans la connaissance des familles, et la participation à différents dispositifs.

L'état des lieux du vieillissement de la population a fait se développer la question des séniors comme partie prenante de la question de la famille au travers de problématiques ou des besoins qu'elle soulève (isolement, numérique, les aidants ...).

À partir de l'ensemble de ces éléments de diagnostics, d'évaluation, il s'agit tout d'abord pour nous de perpétuer cette proximité, ce savoir-faire, cette transversalité partagée. Le projet famille & Parentalité s'inscrit donc dans une continuité, prenant en compte des spécificités nouvelles, en mettant l'accent sur des développements non encore aboutis.

FAMILLE ET PARENTALITE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	DÉCLINAISON
Soutenir et accompagner les parents dans leur responsabilité parentale.	Libérer la parole et susciter la parole autour des questions de parentalité.	Développer l'espace Café parents dans le cadre du projet accueil. Former les professionnels à l'écoute large pour rester en veille sur les problématiques et les prendre en compte. Développement d'une commission parents incluse au Conseil d'Administration.
	Développer des actions et des espaces d'information collective visant au soutien, quel que soit l'âge de l'enfant.	Créer des outils innovants pour permettre l'échange et l'information : parents, ado, éducation, sexualité ...
	Accompagner le renforcement de l'implication des parents dans les activités et la scolarité de leur enfant.	Actions de liaison entre LAEP → école ; LAEP → centre de loisirs. Renforcer les rencontres parents-école dans le cadre du CLAS.
Faciliter les relations et les solidarités interfamiliales.	Permettre aux parents de se rencontrer avec toutes leurs différences (mixité des publics), de partager leurs connaissances, leurs pratiques et leurs savoir-faire.	Mettre en place des séjours famille. Continuer le développement du LAEP avec l'intervention de partenaires extérieurs. Solliciter et valoriser les savoir-faire de parents lors de manifestations (festival de la soupe, échange de savoirs). Repas à thème par trimestre. Développer des activités attractives parents-enfants : cuisine, ciné-club, sorties culturelles, soirée jeux ...
	Développement d'actions sur des horaires plus larges permettant d'entrer en contact avec une autre typologie de public.	Étendre les plages d'ouverture de la structure en soirée et le samedi pour l'ensemble des publics (enfance, jeunesse, adultes, familles).
	Développement et animation du réseau partenarial sur toutes les questions liées à la famille de la petite enfance aux séniors.	Développer le partenariat avec le collège et le contractualiser pour permettre son accès (effet des lois d'état d'urgence qui ne permettent plus l'entrée aux écoles). Développer la culture de réseau, la coordonner et l'animer. Se poser la question du partenariat dès le montage de projet ou de l'action.
Lutter contre l'isolement et le repli sur soi.	Développer un ensemble d'actions pertinentes dans la prévention et la lutte contre l'isolement des séniors.	Étudier la pertinence d'un élargissement de la zone d'influence aux communes limitrophes en s'impliquant dans les projets fédéraux en direction des séniors. Déployer les actions d'initiation aux outils numériques (ordinateurs, tablettes, smartphones). Mettre en place une Maison des Services Aux Publics sur le territoire et ceux des communes plus rurales environnantes avec la possibilité d'action à domicile sur des critères spécifiques.



FAMILLE ET PARENTALITE

Soutenir et accompagner les parents dans leur responsabilité parentale

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS D'ÉVALUATION
Libérer la parole et susciter la parole autour des questions de parentalité.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que les parents partagent leurs besoins, leurs inquiétudes avec les professionnels ou d'autres parents. ▪ Que l'ensemble des professionnels aient acquis des postures d'écoute et partagent leurs connaissances entre eux et avec le référent famille (réunion d'équipe). ▪ Que des parents soient représentés dans les instances de gouvernance. 	<p>Tableau de bord des remontées de besoins : type, fréquence.</p> <p>Formalisation d'un temps spécifique systématisé lors des réunions d'équipe.</p> <p>Nombre de personnel formé à l'écoute.</p> <p>Nombre et typologie des parents dans la commission.</p>
Développer des actions et des espaces d'informations collectives visant au soutien, quel que soit l'âge de l'enfant.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que les parents aient accès à l'ensemble des informations qui les préoccupent sur les questions de parentalité. 	<p>Nombre, type, fréquence, caractère innovant de rencontres d'information collective.</p>
Accompagner le renforcement de l'implication des parents dans les activités et la scolarité de leur enfant.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que les parents aient les moyens de suivre et de s'impliquer auprès de leur enfant dans leur scolarité. ▪ Que les temps de séparation enfants-parents à l'entrée de l'école se passent dans un climat serein. 	<p>Nombre et fréquence des rencontres de parents dans le cadre du CLAS (enfance / ado).</p> <p>Nombre et typologie des parents participant aux rencontres collectives.</p> <p>Nombre d'action de liaison entre le LAEP et l'école / centre de loisirs.</p> <p>Niveau de satisfaction des parents / enfants.</p>

FAMILLE ET PARENTALITE

Faciliter les relations et les solidarités interfamiliales

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS D'ÉVALUATION
Permettre aux parents de se rencontrer avec toutes leurs différences (mixité des publics), de partager leurs connaissances, leurs pratiques et leurs savoir-faire.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que les familles dans toutes leurs diversités vivent des moments de rencontres et d'échanges. ▪ Que ces partages permettent aux parents les plus fragiles de s'outiller dans leurs rôles parentaux. ▪ Que ces rencontres participent à la lutte contre les préjugés. ▪ Que ces rencontres participent à l'ouverture d'esprit, vers d'autres savoir-faire, d'autres disciplines. ▪ Que la relation parents-enfants se renforce par des moments de plaisir ensemble. 	<p>Nombre et diversité des formats de séjours famille ; nombre, typologie, mixité des publics sur les séjours.</p> <p>Tableau de bord de suivi LAEP ; nombre d'interventions externes.</p> <p>Nombre, type de savoir-faire, implication des parents dans les manifestations, événements.</p> <p>Nombre, type, fréquentation typologie d'activités parents-enfants.</p>
Développement d'actions sur des horaires plus larges permettant d'entrer en contact avec une autre typologie de public.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Modification de plages d'ouverture adaptées aux besoins sur l'ensemble des services (adultes, enfance, jeunesse). ▪ Offre de nouvelles activités de loisirs. 	<p>Satisfaction : Comparaison du niveau avec les indicateurs de la Quinzaine du Bilan.</p> <p>Effets sur la fréquentation : nombre d'adhérents, diversification, remontée de nouvelles demandes ou besoins.</p>
Développement et animation du réseau partenarial sur toutes les questions liées à la famille de la petite enfance aux séniors.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que l'Espace Social et Culturel Victor Hugo puisse parvenir à une véritable coordination dans les missions de son projet famille afin de mieux connaître qui fait quoi, quelles sont les problématiques, mieux travailler ensemble, pour finalement agir ensemble et orienter. ▪ Que les partenariats s'améliorent sur la base de la confiance et de la reconnaissance réciproque. 	<p>Nombre et type de partenaires engagés.</p> <p>Nombre et nature des rencontres impulsées par l'Espace Social et Culturel Victor Hugo.</p> <p>Nombre et nature des groupes où l'association a été sollicitée.</p> <p>Nature des freins faisant obstacle à la coordination.</p>



FAMILLE ET PARENTALITE

Lutter contre l'isolement et le repli sur soi

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS D'ÉVALUATION
Développer un ensemble d'actions pertinentes dans la prévention et la lutte contre l'isolement des séniors.	<ul style="list-style-type: none">▪ Que les personnes âgées, isolées soient repérées et qu'une offre de service coordonnée leur soit faite avec les acteurs du territoire.▪ Que les outils numériques soient au service du renforcement des liens dans les cellules familiales.▪ Que les seniors aient accès aux services publics en proximité de leur lieu de vie et que cela leur permettent d'y rester en autonomie.	Nombre des personnes isolées repérées ; communes de résidence. Nombre, type d'action coproduite avec la fédération des Centres Sociaux. Nombre, type, fréquentation des ateliers multimédia. Tableau de bord de suivi MSAP sur des spécifications séniors ; nombre d'accompagnement à domicile.

5. DES ACTIONS AU SERVICE DU PROJET

Lien Social	Accueil, information, orientation	Entraide, solidarité et agir des habitants	Développement culturel	Partenariat	Family et parentalité	
				Accueil	Aménagement des nouveaux espaces	
				Accueil	Développement des espaces existants	
				Accueil	Faire vivre le projet Accueil	
				Accueil	Accessibilité des espaces et activités	
				Accueil	Élargir les plages horaires d'ouverture	
				Communication	Développer les espaces de communication	
				Communication	Alimentation de la page Facebook et du site web	
				Communication	Vulgariser le Projet Social	
				Communication	Formation des équipes au Projet Social	
				Communication	Créer les arbres du projet dans les lieux d'accueil	
				Culture	Identifier une personne référente dans la structure	
				Culture	Animer des mobilités	
				Culture	Animer des actions de sensibilisation à l'environnement	
				Culture	Étudier l'empreinte carbone de l'association	
				Enfance	Accueils périscolaires	
				Enfance-Jeunesse	ALSH	
				Enfance-Jeunesse	Accompagnement à la scolarité	
				Événement / Vivre ensemble	Action valorisation des richesses du territoire (Artistes en jardin, sentiers randonnées)	
				Événements	Fêtes / soirées Cultures du Monde	
				Événements / partenariat	Forum des associations, journée éco-citoyenne, marche gourmande	
				Famille	Animer des séances avec les parents autour de la scolarité	
				Famille	Animation d'un repas à thème trimestriel	
				Famille	Animation d'activités ludiques parents-enfants : cuisine, ciné-club, jeux ...	
				Famille	Initiation aux outils numériques	
				Famille – Enfance	Développer l'espace Café des parents	
				Famille – Enfance – Jeunesse	Animation collective sur la parentalité	
				Famille – Événement	Valorisation des savoir-faire des parents lors des manifestations	
				Familles	Animation du Ciné-club	
				Familles	Animation du jardin partagé	
				Familles	Animation des ateliers loisirs (cuisine, couture, langue étrangère ...) en recherchant les forces du territoire	
				Familles	Sorties / vacances familiales	
				Familles	Évaluation du troc puériculture	
				Familles	Engager la mise en place du troc sur les nouveaux espaces	
				Familles	Formation, information collective, animation d'un système d'échange Local	



Lien Social	Accueil, information, orientation	Entraide, solidarité et agir des habitants	Développement culturel	Partenariat	Famille et parentalité
					Familles-Enfance Animation du LAEP
				Gouvernance	Recherche de personnes-ressources, information collective
			Gouvernance		Création de commissions et formation
			Gouvernance		Formation des élus
			Inclusion sociale		Ateliers Sociolinguistiques
			Inclusion sociale		Déploiement d'espaces numériques
			Inclusion sociale		Mise en place d'une MSAP
			Inclusion sociale / Accueil		Mise en place d'un point numérique
			Inclusion sociale / Accueil		Information collective / permanences d'accès aux droits
	Jeunesse			Jeunesse	Accompagnement des projets jeunes
				Partenariat	Création d'un annuaire partagé
				Partenariat	Développement d'une culture de réseau et les coordonner
				Partenariat	Animer une rencontre annuelle interpartenaires
				Pouvoir d'Agir	Formation des permanents sur le « pouvoir d'agir »
				Pouvoir d'Agir	Informations collectives
				Pouvoir d'Agir	Animer une campagne « moi citoyen »
	Seniors			Seniors	Action intergénérationnelle
				Seniors	Animation et coordination d'un réseau
				Seniors	Animation d'actions spécifiques
				Vivre ensemble	Rencontres / projet collectif lutte contre les discriminations
				Vivre ensemble	Projet collectif égalité Femme / Homme
				Vivre ensemble	Formation des permanents sur la question des discriminations
				Vivre ensemble	Actions « hors les murs »

6. DEUX CHANTIERS TRANSVERSAUX

6.1. L'EVALUATION PERMANENTE DU PROJET

Lors de la rencontre du Groupe Moteur élargi du 29 mai, a été évoquée la question de l'évaluation du Projet Social.

En effet, les questions de la mesure des impacts d'un projet sur un territoire doivent être mises en œuvre dès sa construction par la définition de la méthode, les résultats attendus et les indicateurs choisis.

Cependant, il n'est évidemment pas question d'évaluer l'ensemble du projet du fait qu'une grande part de celui-ci reste contrainte notamment par le déploiement de dispositifs.

**PAR CONSEQUENT, NOUS NOUS DEVRONS DE DEFINIR QUELS AXES, QUELS OBJECTIFS, QUELS RESULTATS
NOUS SOUHAITONS OBSERVER FINEMENT ET DE QUELLE MANIERE.**

Lors de la rencontre de fin d'élaboration de Projet Social avec le Groupe Moteur le 18 juillet, ses membres se sont engagés à constituer **UN COMITE D'EVALUATION PERMANENTE (CEP)**. C'est donc ensemble, au rythme de 3 à 4 rencontres annuelles, que nous élaborerons l'évaluation du Projet Social sur l'ensemble de sa période. Les membres du Bureau, présents à cette rencontre, ont validé sa légitimité à solliciter les professionnels et d'être eux-mêmes mobilisés par le comité lors de Conseil d'Administration sur la question de l'évaluation.

En parallèle de ces focus approfondis par le CEP, chaque action est évaluée chaque année au regard de son objectif opérationnel attaché par l'équipe professionnelle.

Action	Objectif opérationnel	Indicateurs retenus	Résultats attendus	Résultats obtenus	Mesure de l'écart/analyse	Préconisations

L'ensemble de ces travaux constituera donc une évaluation continue à n, n+1, n+2, n+3

Orientation 1					
Objectif général	Objectif opérationnel 1	Résultats attendus	Résultats obtenus	Mesure de l'écart/analyse	Niveau d'atteinte et préconisations
	Objectif opérationnel 2	Résultats attendus	Résultats obtenus	Mesure de l'écart/analyse	Niveau d'atteinte et préconisations
	Objectif opérationnel 3	Résultats attendus	Résultats obtenus	Mesure de l'écart/analyse	Niveau d'atteinte et préconisations



6.2. REFLEXIONS SUR L'ÉCONOMIE DU PROJET

Lors de la rencontre du groupe Moteur du 29 mai, un élément important concernant les financements a été débattu et formulé par « **QUELS SONT LES MOYENS DE NOS CHOIX ?** »

Par conséquent, il a été défini que la question de l'économie du projet devait être une attention et une recherche permanente du Projet Social afin de trouver d'autres modes de fonctionnement, de financement à son service.

Au même moment, dans des contextes budgétaires incertains, des fonctionnements privilégiant l'action au projet à long terme, le réseau national des fédérations des Centres Sociaux lançait un cycle de réflexion sur nos modèles socio-économiques avec des consultations régionales rassemblant près de 500 personnes.

Il en est ressorti les propositions et interrogations suivantes¹⁰:

1. PRENDRE EN COMPTE LES CHANGEMENTS QUE CELA IMPLIQUE AU NIVEAU DE LA CULTURE ET DES POSTURES DES SALARIES ET BENEVOLES DES CENTRES SOCIAUX : NECESSITE D'UN TRAVAIL SUR LES ORIENTATIONS (JUSQU'OU ON VA ?) ET SUR LES ACTIONS A METTRE EN PLACE POUR ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT ?
2. TRAVAILLER L'EVOLUTION DES MODELES SOCIO-ECONOMIQUES AU PLUS PRES DES PROJETS : INTRODUIRE DES QUESTIONNEMENTS SUR LES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIERES, SUR LES PARTENARIATS L'ORGANISATION DU TRAVAIL, AU MOMENT DU RENOUVELLEMENT DES PROJETS.
3. SE DONNER LES MOYENS DE CAPITALISER LES REFLEXIONS ET EXPERIMENTATIONS SUR LE SUJET.
4. QUEL SOUTIEN AUX EXPERIMENTATIONS QUI VISENT A INTRODUIRE DE NOUVELLES FORMES DE FONCTIONNEMENT, DE COOPERATION ET DE GOUVERNANCE : MUTUALISATION CHOISIE POUR FAIRE FACE AU RISQUE DE CONCURRENCE SUR LES TERRITOIRES INTERCOMMUNAUX, COOPERATIVES ...
5. ENGAGER UN TRAVAIL D'ANALYSE COMPARATIVE DES MODELES SOCIO-ECONOMIQUES EN FONCTION DES TERRITOIRES A PARTIR DE SENACS.
6. NECESSITE DE METTRE EN VALEUR LA CONTRIBUTION QU'A LE CENTRE SOCIAL AU DEVELOPPEMENT LOCAL : SON IMPACT ECONOMIQUE, SON IMPACT SOCIAL, A TRAVAILLER EN LIEN AVEC LA REAPPROPRIATION DE LA NOTION D'INVESTISSEMENT SOCIAL PAR LES INSTITUTIONS.
7. ATTENTION A NE PAS ABORDER LA NOTION D'ECONOMIE SEULEMENT SOUS L'ANGLE DE LA GESTION DES STRUCTURES, INTRODUIRE UN TRAVAIL D'EDUCATION POPULAIRE SUR LES ENJEUX SOCIO-ECONOMIQUES ACTUELS.

Par conséquent, nous nous appuierons et collaborerons à ce travail national auxquels s'est adjoint le réseau de Centres Sociaux ardennais pour y puiser/apporter sens et techniques.

¹⁰ Zoom sur les journées régionales de réflexions sur l'évolution des modèles socio-économiques des Centres Sociaux organisées de février à avril 2017 – FCSF 2017

7. PREVISIONNEL BUDGETAIRE

Réaliser une projection budgétaire pour 4 années à venir est un exercice aujourd’hui des plus compliqué.

En effet, au cours d’une année de fonctionnement, le budget prévisionnel élaboré a une durée de vie d’environ 3 mois. Créé sur une base de socles et des suppositions, les baisses ou maintiens des subventions ne compensent plus les hausses de charges. Par ailleurs, la Convention d’Objectif et de Gestion signée entre l’État et la Caisse Nationale des Allocations Familiales arrive à son terme fin 2017. Cela engendre des incertitudes sur les orientations qui seront prises pour la prochaine COG:

- Fin des dispositifs Fonds Publics et Territoires, représentant environ 75 000€ en 2017 pour l’Espace Social et Culturel Victor Hugo ?
- Orientation jeunesse par une prestation de service ?
- Sortie définitive du territoire de la politique de la ville et diminution progressive des financements ?

Ce contexte d’incertitudes pousse ainsi de plus en plus le monde associatif à être en concurrence dans la course aux appels à projets. Cette démarche provoque des risques :

- diminution des montants des appels à projets par division d’enveloppes budgétaire,
- perte de sens par effet d’aubaine,
- prises de risques économiques,
- gestion structurelle sans investissement social.

Méthodologie d’élaboration du budget prévisionnel

Construction des charges s’est faite à partir d’un ensemble de paramètres connus ou fortement prévisibles, de supposition et d’une stratégie :

- Une base de fonctionnement appuyée sur 2017.
- Maintien des actions socles et l’activité en délégations (accueils périscolaires, accueils de loisirs).
- Maintien d’actions support déterminantes (LAEP, CLAS, jardin, ateliers sociolinguistiques).
- Maintien des projets avec engagement en 2018 (Debout les filles soutenu par la Fondation de France sur deux ans).
- Suppression de tous les projets développés par appel à projets (Fonds Publics et Territoires, Politique de la ville, Région ...).
- Augmentation des charges de 2% (prévisions conventionnelles RIS, points d’indice, assurance, mutuelle ...).
- Développement prioritaire de la Maison des Services aux Publics.
- Diminution de la masse salariale par le non-renouvellement de 2 animateurs (jeunesse, adultes et familles).

L’objectif principal de cette stratégie d’élaboration est de déterminer un socle de base de fonctionnement sans lequel la structure ne pourrait pas exister. Cette base devenant alors le support sur lequel peuvent se greffer les innovations du Projet Social.



La constitution des produits (et donc l'équilibrage du budget) s'est faite en prenant un ensemble des facteurs prévisionnels ou en cours de travail mais là aussi comportant des risques importants :

- Une base de prestations appuyée sur l'année 2017.
- La négociation avec la commune d'une séparation entre délégations des accueils périscolaires et le soutien au Projet Social.
- L'affectation d'une prestation jeunesse en rapport aux orientations entendues de la prochaine COG.
- L'expérimentation de modèles économiques sur une zone d'intervention plus large au travers de la MSAP.
- Prévision de suppression des aides de l'État en faveur des emplois aidés.

Empli de suppositions, l'élaboration du budget prévisionnel se veut à la croisé d'une gestion sans trop de prise de risques, mais émettant nécessairement de fortes incertitudes. Il assoit ainsi un socle minimal sur lequel l'association pourra développer les déclinaisons de son Projet Social, ses activités et ses services. En effet, en l'état actuel, la part pédagogique (compte 60, 61, 62) représente 31% du budget global. Nous rechercherons à équilibrer ce pourcentage avec comme objectif un taux approchant les 35%. Cela représente une recherche minimale de 27 000€ permettent ainsi les développements d'action avec les habitants.

Le budget prévisionnel 2019 a été élaboré sur la base du budget 2018 prenant en compte la suppression totale des aides à l'emploi (CUI) sur année pleine et remplacé par des contrats à durée indéterminée afin d'être en application stricte du droit du travail haussant ainsi les charges inhérentes à ce type de contrat.

Les budgets 2020 et 2021 sont une projection de celui de 2019 affectant un taux de 1.5% d'augmentation.

Budget prévisionnel simplifié 2018

Charges	PILOTAGE LOGISTIQUE	Entretien	CLAS	ALSH Mercredi	ENFANCE					JEUNESSE					FAMILLE					total famille	MSAP	TOTAL								
					APPS	ALSH Eté	ALSH Février	ALSH Pâques	ALSH Toussaint	total enfance	Merc Samedi AQ	ALSH Eté	ALSH Février	ALSH Pâques	ALSH Toussaint	Allez les filles	VVV	total jeunesse	ACF	Jardin	ASL	Santé	LAEP							
604100 Restauration				2000	31600	1800	970	1085	550	38005							0						0	38005						
604200 Entrées activités spectacles				170		850	200	950	500	2670	100	600		580	150		900	2330	150		500		650	5650						
604300 Intervenants spécialisés										0										200	1100	600	1900	6128						
606130 Carburants				90		90			60	240		120	100					220	100				100	560						
606300 Petit équipement				130	250	50				430								0	300				300	730						
606310 Fournitures activités				300	350	600	550	240	180	300	2520	200	100	200		50	500	900	1950	550	500	100	250	500	1900	500	6870			
606320 Produits entretien	1000										0								0					0	1000					
606400 Fournitures administratives	800					190					190								0					0	990					
606810 Alimentation boissons				200	270	350	1000	200	150		2170	100	400	650	250	100			1500	600		410	300	1310	4980					
606820 Produits pharma							50	16	20		86								0					0	86					
TOTAL 60	1800	0	500	3200	32800	4390	1626	2385	1410	46311	520	1200	850	830	300	4728	1800	10228	1700	500	300	2260	1400	6160	500	64999				
612200 Crédit bail				950														0						0	950					
613500 Locations mobilières											0							600	600					0	600					
615500 Entretien réparation	300										0								0					0	300					
615630 Maintenance info	1600										0								0					0	1600					
615650 Maintenance autres	2450										0								0					0	2450					
616100 Assurances multi-risques	800					895	205	215			1315	720	165					885	1000					1000	123	4123				
618100 Documentation générale	290										0							0						0	290					
TOTAL 61	6390	0	0	895	205	215	0	0	0	1315	720	165	0	0	0	0	600	1485	1000	0	0	0	0	1000	123	10313				
621400 Personnel mis à disposition											0							0	600					600	600					
622600 Honoraires	3500										0							0						0	3500					
623000 Annonce publications dons											0							0						0	1500	1500				
624800 Transport d'activité						250		1100	240	770	850	3210		400		650		1050	400					400		4660				
625100 Voyages et déplacements	200										0							0						0	400	600				
626100 Affranchissements	1000										0							0						0	1000					
626300 Téléphone, fax	550										626							550	550					550	1024	3300				
626700 Internet	200										400							120	120					120	360	1200				
627100 Frais bancaires	250										0							0						0	250					
628100 Cotisations, concours div	5500										0							0	150					150	5650					
628500 Frais de CA et AG	550										0							0						0	550					
TOTAL 62	11750	0	0	250	1026	1100	240	770	850	4236	670	400	0	650	0	0	0	1720	1820	0	0	0	0	1820	3284	22810				
633300 FPC	1920	249	494		784	1758					3036	1236						80	1316	857					323	1180	506	8207		
TOTAL 63	1920	249	494		784	1758	0	0	0	0	3036	1236	0	0	0	0	80	0	1316	857	0	0	0	0	323	1180	506	8207		
641100 Salaires bruts	83519		9466	16178	25337	2264	455	455			54155	24473	1332					2380	27985	26338					7640	33978	22448	222085		
641110 Sb contrats aidés		10800	5617	4145	13875						23637	10735							10735	11407					5876	17283	62455			
641120 CDD						5912	12487										1091	17080						0		70140				
641200 Congés payés	446										795		24					24	169						169	-101	1333			
645100 URSSAF	18386	823	2172	4498	5977	504	100	100			13351	8277	252					829	9358	9281					1857	11138	5345	58401		
645200 CPM	1269	96	187	294	657						1138	453						31	484	336					120	456	200	3643		
645300 IREC	10411	1017	1513	2375	5322						9210	3687						249	3936	27118					970	3688	1616	29878		
645400 Pôle emploi	3508	454	877	1365	3046						5288	2134						146	2280	1586					566	2152	943	14625		
645600 Mutuelle	667	276	116	320	456						892	231						20	251	341					50	391	391	2868		
647500 Médecine du travail	240	80				720					720	240							240	160					160	80	1520			
TOTAL 64	118446	13546	25860	41662	90846	2768	555	555	0	162246	66243	1384	0	0	0	4746	0	72373	52336	0	0	0	17079	69415	30922	466948				
652100 Charges sup locaux	19300										3800	1300							1300	1300					1300	1300	27000			
652200 Charges sup personnel											70800								0					0		0	70800			
TOTAL 65	19300	0	0	0	74600	0	0	0	0	74600	1300	0	0	0	0	0	0	1300	1300	0	0	0	1300	1300	0	97800				
661100 Intérêts bancaires											0								0					0	0	0				
TOTAL 66	0	0									0							0						0	0	0				
681100 DAP	1430										2145							2145	2033					2033	808		277	1085	6693	
681500 Retraite	2012										1113							1113	523					523	632			632	360	4640
TOTAL 68	3442	0	0	0	3258	0	0	0	0	3258	2556	0	0	0	0	0	0	2556	1440	0	0	0	277	1717	360	11333				
TOTAL	163048	13795	26854	46791	204493	8473	2421	3710	2260	295002	73245	3149	850	1480	300	9554	2400	90978	60453	500	300	2260	19079	82592	36995	682410				



Produits	ENFANCE										JEUNESSE							FAMILLE									
	Pilotage logistique	Entretien	CLAS	ALSH Merc	APPS	ALSH Été	ALSH Février	ALSH Pâques	ALSH Toussaint	total enfance	Merc Samedi AQ	ALSH Été	ALSH Février	ALSH Pâques	ALSH Toussaint	Allez les filles	VVV	total jeunesse	ACF	Jardin	ASL	Santé	LAEP	total Famille	MSAP	TOTAL	
706100 Usagers			600	2640	40635	7310	4658	3681	1705	61229		2200	1030	1100	300	249	1700	6579	700			350		1050		68858	
706110 Aides vac CAF						1750	520	800	250	3320		300	70	255	50			675						0		3995	
TOTAL 70	0	0	600	2640	40635	9060	5178	4481	1955	64549	0	2500	1100	1355	350	249	1700	7254	700	0	0	350	0	1050	0	72853	
741115 ASP CUI			9180	2360	3209	10591				16160	1029							1029						0		26369	
741116 ASP Contrat avenir						849				849	7638							7638						0		8487	
741117 ASP AR										0								0	10770					5550	16320	16320	
741118 ASP aide embauche PME						330			805		1135							0						365	365	1500	
741200 Communauté agglo Ardenne Métropole						5500				5500							3000	3000		1000	2500	2500		6000	5000	19500	
741300 FONJEP						792				792	6408							6408						0		7200	
741900 ARS										0								0						2500		2500	
TOTAL 741	0	9180	9831	3209	11396	0	0	0	0	24436	15075	0	0	0	0	0	3000	18075	10770	1000	2500	5000	5915	25185	5000	81876	
742100 Région Champagne Ardenne										0							0							0		0	
TOTAL 742	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
743100 CD08 fonct						2525				2525	23250							23250	11475						11475		37250
743200 CD08 Conférence cofinanceurs										0								0						5000	30000	35000	
TOTAL 743	0	0	2525	0	0	0	0	0	0	2525	23250	0	0	0	0	0	0	23250	11475	0	5000	0	16475	30000	72250		
744100 Commune fonctionnement		30000				9269				9269								11259						0	2775	42044	
744150 Commune périscolaire						110068				110068								0						0		110068	
744200 Commune CAF CEJ						6000				6000								0						6000	6000	12000	
744600 Commune Vab/Issancourt										0								0						0	8750	8750	
TOTAL 744	30000	0	0	15269	110068	0	0	0	0	125337	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6000	6000	11252	172862	
745200 CAF point relais										0								0						0	1500	1500	
TOTAL 745	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1500	1500	
746100 CAF Agrément CS		62000								0								0						0		62000	
746110 CAF Complémentaire		17000								0								0						0		17000	
746200 CAF Prestation ALSH			3500	10000	3700	1100	2000	800	21100		1200	470	850					2520						0		23620	
746250 CAF Prestation charte qualité ALSH						3000				3000	2000							2000						0		5000	
746500 CAF Secteur Famille										0								0	22000						22000	22000	
746550 CAF Secteur Jeunesse										0	26259							15000						0		26259	
746600 CAF CLAS			6400							6400								0						0		6400	
746900 CAF LAEP										0								0						6800	6800	6800	
TOTAL 746	79000	0	6400	3500	10000	6700	1100	2000	800	30500	26259	3200	470	850	0	0	0	30779	22000	0	0	6800	28800	0	169079		
748400 Fondation de France										0							5000	5000						0		5000	
TOTAL 748	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5000	0	0	0	0	0	0	0	5000		
752100 Charges sup locaux		19300				3800				3800	1300							1300	1300						1300	1300	27000
752200 Charges sup personnel						70800				70800								0						0		70800	
756000 Cotisations			200	25	725	140	35	120	60	1305		40	30					70	320					320		1695	
TOTAL 75	19300	0	200	25	75325	140	35	120	60	75905	1300	0	40	30	0	0	0	1370	1620	0	0	0	1620	1300	99495		
768100 Intérêts bancaires		700								0								0						0		700	
TOTAL 76	700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	700		
777000 Quote part subv invest		2841				1318				1318	1318							1318	1318						1318		6795
TOTAL 77	2841	0	0	0	0	1318	0	0	0	0	1318	1318	0	0	0	0	0	1318	1318	0	0	0	1318	0	6795		
781500 Reprise sur provisions										0								0						0		0	
TOTAL 78	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
TOTAL	131841	9180	19556	24643	248742	15900	6313	6601	2815	324570	67202	5700	1610	2235	350	5249	4700	87046	47883	1000	2500	10350	18715	80448	49325	682410	

Pilotage – Logistique – Activité 2018

CHARGES

Compte	Budget	Pilotage	Logistique	Activité	Répartition des charges					Autres secteurs
					LAEP	CLAS	ADULTES	PERISCOLAIRE	EXTRASCOLAI	
60 ACHATS	64 999,00		1 800,00	63 199,00	1 400,00	500,00	4 760,00	32 800,00	23 239,00	500,00
61 SERVICES EXTERIEURS	10 313,00	1 240,00	5 150,00	3 923,00		1 000,00		205,00	2 595,00	123,00
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	22 810,00	9 900,00	5 750,00	7 160,00		1 000,00			4 260,00	1 900,00
63 IMPOTS, TAXES ET VERSEM. ASSIMIL	8 207,00	1 920,00	249,00	6 038,00	323,00	494,00	857,00	1 758,00	2 100,00	506,00
64 CHARGES DE PERSONNEL	466 948,00	118 345,00	13 546,00	335 057,00	17 079,00	25 860,00	52 336,00	90 846,00	117 913,00	31 023,00
68 DOTAT. AMORTISS. ET PROVISIONS	11 333,00	2 012,00	6 693,00	2 628,00		632,00		1 113,00	523,00	360,00
86 CHARGES CONTRIB. VOLONTAIRES	97 800,00		23 200,00	74 600,00			74 600,00			
TOTAL DES CHARGES	682 410,00	133 417,00	56 388,00	492 605,00	18 802,00	26 854,00	60 585,00	201 322,00	150 630,00	34 412,00

Compte	Budget	Pilotage	Logistique	Activité	Répartition des charges					Autres secteurs
					LAEP	CLAS	ADULTES	PERISCOLAIRE	EXTRASCOLAI	
A DEDUIRE 6712,6718,672,675,6815	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
BASES PRESTATION DE SERVICE	682 410,00	133 417,00	56 388,00	492 605,00	18 802,00	26 854,00	60 585,00	201 322,00	150 630,00	34 412,00
REPARTITION DE LA LOGISTIQUE		12 017,34		44 370,66	1 693,56	2 418,83	5 457,10	18 133,78	13 567,77	3 099,61
TOTAUX	682 410,00	145 434,34		536 975,66	20 495,56	29 272,83	66 042,10	219 455,78	164 197,77	37 511,61

	Fonctionnement	Pilotage	Activité
TOTAUX AVEC REPARTITION LOGISTIQUE	682 410,00	145 434,34	536 975,66



PRODUITS

Compte	Budget	Pilotage	Logistique	Activité	Répartition des charges					Autres secteurs
					LAEP	CLAS	ADULTES	PERISC.	EXTRASCOLAI	
706100 PARTICIPATION DES USAGERS	68 858,00	0,00	0,00	68 858,00	0,00	600,00	1 050,00	40 635,00	26 573,00	0,00
706110 CAF BONS VAC/CHQ LOISIRS	3 995,00	0,00	0,00	3 995,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 995,00	0,00
70 - REMUNERATIONS DES SERVICES	72 853,00	0,00	0,00	72 853,00	0,00	600,00	1 050,00	40 635,00	30 568,00	0,00
741115 ASP CAE	26 369,00	0,00	9 180,00	17 189,00	0,00	2 360,00	0,00	10 591,00	4 238,00	0,00
741116 ASP AIDE EMBAUCHE PME	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	365,00	330,00	0,00	805,00	0,00	0,00
741118 ASP contrat avenir	8 487,00	0,00	0,00	8 487,00	0,00	849,00	0,00	0,00	7 638,00	0,00
741200 COMMUNAUTE D AGGLO ARDENNE METROPOLE	19 500,00	0,00	0,00	19 500,00	0,00	5 500,00	6 000,00	0,00	3 000,00	5 000,00
741300 FONJEP ACSE	7 200,00	0,00	0,00	7 200,00	0,00	792,00	0,00	0,00	6 408,00	0,00
741800 ASP ADULTE RELAIS	16 320,00	0,00	0,00	16 320,00	5 550,00	0,00	10 770,00	0,00	0,00	0,00
741900 ARS	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00
743100 CD08 FONCTIONNEMENT	37 250,00	0,00	0,00	37 250,00	0,00	2 525,00	11 475,00	0,00	23 250,00	0,00
743600 CD08 CONFERENCE FINANCEURS	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	30 000,00
744100 COMMUNE FONCTIONNEMENT	152 112,00	30 000,00	0,00	122 112,00	0,00	0,00	0,00	110 068,00	9 269,00	2 775,00
744200 COMMUNE CEJ	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00
744600 COMMUNE VAB/ISSANCOURT	8 750,00	0,00	0,00	8 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 750,00
745300 CAF POINT RELAIS MSAP	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
746100 CAF AGREMENT CTRE SOCIAL	62 000,00	62 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
746110 CAF COMPLEMENTAIRE	27 000,00	17 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
746200 CAF PRESTATION ALSH	44 879,00	0,00	0,00	44 879,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 879,00	0,00
746500 CAF PRESTATION FAMILLE	22 000,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00
746600 PRESTATION CAF CLAS	6 400,00	0,00	0,00	6 400,00	0,00	6 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
746900 CAF LAEP	6 800,00	0,00	0,00	6 800,00	6 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748400 FONDATION DE FRANCE	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00
74 SUBVENT.D'EXPLOITATION	502 567,00	109 000,00	9 180,00	384 387,00	18 715,00	18 756,00	57 745,00	131 464,00	109 682,00	48 025,00
75 AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE	1 695,00	1 695,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76 PRODUITS FINANCIERS	700,00	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 795,00	0,00	6 795,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
87 PRODUITS CONTRIB. VOLONTAIRES	97 800,00	0,00	23 200,00	74 600,00	0,00	0,00	0,00	74 600,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS	682 410,00	110 695,00	39 875,00	531 840,00	18 715,00	19 356,00	58 795,00	246 699,00	140 250,00	48 025,00

SYNTHESE 2018

	Fonctionnement	Pilotage	Total logistique	Activité
Recettes	682 410,00	110 695,00	39 875,00	531 840,00
Dépenses	682 410,00	145 434,34	0,00	536 975,66
Synthèse	0,00	-34 739,34	39 875,00	-5 135,66



Budget prévisionnel simplifié 2019

Charges 2019	ENFANCE										JEUNESSE						FAMILLE					total famille	MSAP	TOTAL			
	PILOTAGE LOGISTIQUE	Entretien	CLAS	ALSH Mercredi	APPS	ALSH Eté	ALSH Février	ALSH Pâques	ALSH Toussaint	total enfance	Merc Samedi AQ	ALSH Eté	ALSH Février	ALSH Pâques	ALSH Toussaint	Allez les filles	VVV	total jeunesse	ACF	Jardin	ASL	Santé	LAEP				
604100 Restauration				2000	31600	1800	970	1085	550	38005							0						0	38005			
604200 Entrées activités spectacles				170		850	200	950	500	2670	100	600	580	150		900	2330	150		500			650	5650			
604300 Intervenants spécialisés										0						4228	4228			200	1100	600	1900	6128			
606130 Carburants				90		90			60	240	120	100					220	100					100	560			
606300 Petit équipement				130	250	50				430							0	300					300	730			
606310 Fournitures activités				300	350	600	550	240	180	300	2520	200	100	200	50	500	900	1950	550	500	100	1900	6870				
606320 Produits entretien		1000								0							0						0	1000			
606400 Fournitures administratives		800				190					190						0						0	990			
606810 Alimentation boissons				200	270	350	1000	200	150		2170	100	400	650	250	100		1500	600		410	300	1310	4980			
606820 Produits pharma						50	16	20		86							0						0	86			
TOTAL 60	1800	0	500	3200	32800	4390	1626	2385	1410	46311	520	1200	850	830	300	4728	1800	10228	1700	500	300	2260	1400	6160	500	64999	
612200 Crédit bail		950								0							0						0	950			
613500 Locations mobilières										0							600	600					0	600			
615500 Entretien réparation		300								0							0						0	300			
615630 Maintenance info		1600								0							0						0	1600			
615650 Maintenance autres		2450								0							0						0	2450			
616100 Assurances multi-risques		800		895	205	215				1315	720	165					885	1000			1000	123	4123				
618100 Documentation générale		290								0							0						0	290			
TOTAL 61	6390	0	0	895	205	215	0	0	0	1315	720	165	0	0	0	0	600	1485	1000	0	0	0	0	1000	123	10313	
621400 Personnel mis à disposition																	0	600					600	600			
622600 Honoraires		3500															0						0	3500			
623000 Annonce publications dons																	0						0	1500	1500		
624800 Transport d'activité			250		1100	240	770	850	3210		400		650				1050	400					400	4660			
625100 Voyages et déplacements		200								0							0						0	400	600		
626100 Affranchissements		1000								0							0						0	1000			
626300 Téléphone, fax		550				626					626	550					550	550					550	1024	3300		
626700 Internet		200				400					400	120					120	120					120	360	1200		
627100 Frais bancaires		250								0							0						0	250			
628100 Cotisations, concours div		5500								0							0	150					150	5650			
628500 Frais de CA et AG		550								0							0						0	550			
TOTAL 62	11750	0	0	250	1026	1100	240	770	850	4236	670	400	0	650	0	0	0	1720	1820	0	0	0	0	1820	3284	22810	
633300 FPC		1949	253	501	796	1784				3082	1255						81	1336	870					328	1198	514	8330
TOTAL 63	1949	253	501	796	1784	0	0	0	0	3082	1255	0	0	0	0	81	0	1336	870	0	0	0	0	328	1198	514	8330
641100 Salaires bruts		84772		9608	16421	25717	2298	462	462		54967	24840	1149				2416	28405	26733					7755	34488	22785	225416
641110 S8 nouveaux CDI + contrats aidés		10962	11702	16881	49264					77847	27125						1107	28232	11578					5964	17542	134584	
641200 Congés payés		453				807					807	24					24	172						172	-103	1353	
645100 URSSAF		835	2205	4565	6067	512	102	102		13551	8401	256					841	9498	9420					1885	11305	5425	59277
645200 CPM		1288	97	190	298	667					1155	460					31	491	341					122	463	203	3698
645300 IREC		10567	1032	1536	2411	5402					9348	3742					253	3995	2759					985	3743	1640	30326
645400 Pôle emploi		3561	461	890	1385	3092					5367	2166					148	2314	1610					574	2184	957	14844
645600 Mutuelle		677	280	118	325	463					905	234					20	255	346					51	397	397	2911
647500 Médecine du travail		244	81			731					731	244					244	162						162	81	1543	
TOTAL 64	120223	13749	26248	42287	92209	2810	563	563	0	164680	67237	1405	0	0	0	4817	0	73459	53121	0	0	0	0	17335	70456	31386	473952
652100 Charges sup locaux		19300				3800					3800	1300						1300	1300						1300	1300	27000
652200 Charges sup personnel						70800					70800							0						0		70800	
TOTAL 65	19300	0	0	0	74600	0	0	0	0	74600	1300	0	0	0	0	0	0	1300	1300	0	0	0	0	1300	1300	97800	
661100 Intérêts bancaires												0						0					0	0	0		
TOTAL 66	0	0										0						0					0	0	0		
681100 DAP		1430				2145					2145	2033						2033	808					277	1085		6693
681500 Retraite		2012				1113					1113	523						523	632					632	360	4640	
TOTAL 68	3442	0	0	0	3258	0	0	0	0	3258	2556	0	0	0	0	0	0	2556	1440	0	0	0	0	277	1717	360	11333
TOTAL	164853	14002	27249	47428	205882	8515	2429	3718	2260	297481	74257	3170	850	1480	300	9626	2400	92083	61251	500	300	2260	19340	83651	37466	689537	

Produits 2019	ENFANCE										JEUNESSE							FAMILLE									
	Pilotage logistique	Entretien	CLAS	ALSH Merc	APPS	ALSH Été	ALSH Février	ALSH Pâques	ALSH Toussaint	total enfance	Merc Samedi AQ	ALSH Été	ALSH Février	ALSH Pâques	ALSH Toussaint	Allez les filles	VVV	total jeunesse	ACF	Jardin	ASL	Santé	LAEP	total Famille	MSAP	TOTAL	
706100 Usagers			600	2640	40635	7310	4658	3681	1705	61229		2200	1030	1100	300	249	1700	6579	700			350		1050		68858	
706110 Aides vac CAF						1750	520	800	250	3320		300	70	255	50			675					0		3995		
TOTAL 70	0	0	600	2640	40635	9060	5178	4481	1955	64549	0	2500	1100	1355	350	249	1700	7254	700	0	0	350	0	1050	0	72853	
741115 ASP CUI		9180								0								0						0		9180	
741117 ASP AR										0								0	10770					5550	16320	16320	
741118 ASP aide embauche PME			330		805					1135								0					365	365		1500	
741200 Communauté agglo Ardenne Métropole			5500							5500								3000	3000		1000	2500	2500		6000	5000	19500
741300 FONJEP			792							792	6408							6408						0		7200	
741900 ARS										0								0						2500		2500	
TOTAL 741	0	9180	6622	0	805	0	0	0	0	7427	6408	0	0	0	0	0	3000	9408	10770	1000	2500	5000	5915	25185	5000	56200	
742100 Région Champagne Ardenne										0								0						0		0	
TOTAL 742	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
743100 CD08 fonct			2525							2525	23250							23250	11475						11475		37250
743200 CD08 Conférence cofinanceurs										0								0						5000	5000	30000	35000
TOTAL 743	0	0	2525	0	0	0	0	0	0	2525	23250	0	0	0	0	0	0	23250	11475	0	5000	0	16475	30000	72250		
744100 Commune fonctionnement	30000			9269						9269								0						0	2775	42044	
744150 Commune périscolaire					120659					120659								0						0		120659	
744200 Commune CAF CEJ			6000							6000								0						6000	6000	12000	
744600 Commune Vab/Issancourt										0								0						0	8750	8750	
TOTAL 744	30000	0	0	15269	120659	0	0	0	0	135928	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6000	6000	11525	183453
745200 CAF point relais										0								0						0	1500	1500	
TOTAL 745	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1500	
746100 CAF Agrément CS	62000									0								0						0		62000	
746110 CAF Complémentaire	17000									0								0						0		17000	
746200 CAF Prestation ALSH			3500	10000	3700	1100	2000	800	21100		1200	470	850					2520						0		23620	
746250 CAF Prestation charte qualité ALSH					3000					3000		2000						2000						0		5000	
746500 CAF Secteur Famille										0								0	22000						22000		22000
746550 CAF Secteur Jeunesse										0	35671							35671						0		35671	
746600 CAF CLAS		19200								19200								0						0		19200	
746900 CAF LAEP										0								0						6800	6800	6800	
TOTAL 746	79000	0	19200	3500	10000	6700	1100	2000	800	43300	35671	3200	470	850	0	0	0	40191	22000	0	0	0	6800	28800	0	191291	
748400 Fondation de France										0							5000	5000						0		5000	
TOTAL 748	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5000	0	0	0	0	0	0	0	5000		
752100 Charges sup locaux	19300				3800					3800	1300							1300	1300						1300	1300	27000
752200 Charges sup personnel					70800					70800								0						0		70800	
756000 Cotisations		200	25	725	140	35	120	60	1305			40	30					70	320					320		1695	
TOTAL 75	19300	0	200	25	75325	140	35	120	60	75905	1300	0	40	30	0	0	0	1370	1620	0	0	0	1620	1300	99495		
768100 Intérêts bancaires	700									0								0						0		700	
TOTAL 76	700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	700	
777000 Quote part subv invest	2841				1318					1318	1318							1318	1318						1318		6795
TOTAL 77	2841	0	0	0	1318	0	0	0	0	1318	1318	0	0	0	0	0	0	1318	1318	0	0	0	1318	0	6795		
781500 Reprise sur provisions										0								0						0		0	
TOTAL 78	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
TOTAL	131841	9180	29147	21434	248742	15900	6313	6601	2815	330952	67947	5700	1610	2235	350	5249	4700	87791	47883	1000	2500	10350	18715	80448	49325	689537	



Pilotage – Logistique – Activité 2019

CHARGES

Compte	Budget	Pilotage	Logistique	Activité	Répartition des charges					Autres secteurs
					LAEP	CLAS	ADULTES	PERISCOLAIRE	EXTRASCOLAI	
60 ACHATS	64 999,00	0	1 800,00	63 199,00	1 400,00	500,00	4 760,00	32 800,00	23 239,00	500,00
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
61 SERVICES EXTERIEURS	10 313,00	1 240,00	5 150,00	3 923,00	0	0	1 000,00	205,00	2 595,00	123,00
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	22 810,00	11 400,00	5 750,00	5 660,00	0	0	1 000,00	0	4 260,00	0 400,00
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
63 IMPOTS,TAXES ET VERSEM.ASSIMIL	8 332,00	1 949,00	253,00	6 130,00	328,00	501,00	870,00	1 785,00	2 132,00	514,00
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
64 CHARGES DE PERSONNEL	473 950,00	120 220,00	13 748,00	339 982,00	17 336,00	26 249,00	53 121,00	92 210,00	119 681,00	31 385,00
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68 DOTAT.AMORTISS. ET PROVISIONS	11 333,00	2 012,00	6 693,00	2 628,00	0	0	632,00	1 113,00	523,00	360,00
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
86 CHARGES CONTRIB. VOLONTAIRES	97 800,00	0	23 200,00	74 600,00	0	0	0	74 600,00	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DES CHARGES	689 537,00	136 821,00	56 594,00	496 122,00	19 064,00	27 250,00	61 383,00	202 713,00	152 430,00	33 282,00

Compte	Budget	Pilotage	Logistique	Activité	Répartition des charges					Autres secteurs
					LAEP	CLAS	ADULTES	PERISCOLAIRE	EXTRASCOLAI	
A DEDUIRE 6712,6718,672,675,6815	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
BASES PRESTATION DE SERVICE	689 537,00	136 821,00	56 594,00	496 122,00	19 064,00	27 250,00	61 383,00	202 713,00	152 430,00	33 282,00
REPARTITION DE LA LOGISTIQUE	0	12 233,72	0	44 360,28	1 704,59	2 436,53	5 488,50	18 125,39	13 629,38	2 975,88
TOTAUX	689 537,00	149 054,72	0	540 482,28	20 768,59	29 686,53	66 871,50	220 838,39	166 059,38	36 257,88

	Fonctionnement	Pilotage	Activité
TOTAUX AVEC REPARTITION LOGISTIQUE	689 537,00	149 054,72	540 482,28

PRODUITS

Compte	Budget	Pilotage	Logistique	Activité	Répartition des charges					Autres secteurs
					LAEP	CLAS	ADULTES	PERISCOLAIRE	EXTRASCOLAI	
706100 PARTICIPATION DES USAGERS	68 858,00	0,00	0,00	68 858,00	0,00	600,00	1 050,00	40 635,00	26 573,00	0,00
706110 CAF BONS VAC/CHQ LOISIRS	3 995,00	0,00	0,00	3 995,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 995,00	0,00
70 - REMUNERATIONS DES SERVICES	72 853,00	0,00	0,00	72 853,00	0,00	600,00	1 050,00	40 635,00	30 568,00	0,00
741115 ASP CAE	9 180,00	0,00	9 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741116 ASP AIDE EMBAUCHE PME	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	365,00	330,00	0,00	805,00	0,00	0,00
741118 ASP contrat avenir	19 500,00	0,00	0,00	19 500,00	0,00	5 500,00	6 000,00	0,00	3 000,00	5 000,00
741200 COMMUNAUTE D AGGLO ARDENNE METROPOLE	6 408,00	0,00	0,00	6 408,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 408,00	0,00
741300 FONJEP ACSE	792,00	0,00	0,00	792,00	0,00	792,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741800 ASP ADULTE RELAIS	16 320,00	0,00	0,00	16 320,00	5 550,00	0,00	10 770,00	0,00	0,00	0,00
741900 ARS	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00
743100 CD08 FONCTIONNEMENT	37 250,00	0,00	0,00	37 250,00	0,00	2 525,00	11 475,00	0,00	23 250,00	0,00
743600 CD08 CONFERENCE FINANCEURS	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
744100 COMMUNE FONCTIONNEMENT	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
744200 COMMUNE CEJ	162 703,00	30 000,00	0,00	132 703,00	0,00	0,00	0,00	120 659,00	9 269,00	2 775,00
744600 COMMUNE VAB/ISSANCOURT	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00
745300 CAF POINT RELAIS MSAP	8 750,00	0,00	0,00	8 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 750,00
746100 CAF AGREMENT CTRE SOCIAL	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
746110 CAF COMPLEMENTAIRE	62 000,00	62 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
746200 CAF PRESTATION ALSH	17 000,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
746500 CAF PRESTATION FAMILLE	59 291,00	0,00	0,00	59 291,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	49 291,00	0,00
746600 PRESTATION CAF CLAS	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00
746900 CAF LAEP	22 000,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00
748400 FONDATION DE FRANCE	19 400,00	200,00	0,00	19 200,00	0,00	19 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74 SUBVENT.D'EXPLOITATION	509 894,00	109 200,00	9 180,00	391 514,00	18 715,00	28 347,00	57 745,00	131 464,00	107 218,00	48 025,00
75 AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE	1 495,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76 PRODUITS FINANCIERS	700,00			700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 795,00			6 795,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
87 PRODUITS CONTRIB. VOLONTAIRES	97 800,00			74 600,00	0,00	0,00	0,00	74 600,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS	689 537,00	110 695,00	39 875,00	538 967,00	18 715,00	28 947,00	58 795,00	246 699,00	137 786,00	48 025,00



SYNTHESE 2019

	Fonctionnement	Pilotage	Total logistique	Activité
Recettes	689 537,00	110 695,00	39 875,00	538 967,00
Dépenses	689 537,00	149 054,72	0,00	540 482,28
Synthèse	0,00	-38 359,72	39 875,00	-1 515,28

REMERCIEMENTS



Espace Social et Culturel Victor Hugo

**À L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU PILOTAGE ET DE L'ANIMATION DU PROCESSUS DE
RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL**

Les membres du Groupe Moteur

- Sandrine MECHINEAU
- Virginie LECOINTRE
- Eurydice CLAUDET
- Éliane CAGNEAUX
- Jean-Yves HILTENBRAND
- Sylviane HENNECHART

Les membres du Bureau

- Noura BENCHABANE
- Lionel LE BRECH
- Nicole LE BRECH
- Céline DE CARVALHO
- Pierre BIARD

**À L'ÉQUIPE PERMANENTE DE L'ESPACE SOCIAL ET CULTUREL VICTOR HUGO QUI, TOUTE
L'ANNÉE, A SU BRILLAMMENT RELEVER LE DEFI DE PORTER AVEC DYNAMISME ET
IMPLICATION LA DÉMARCHE, TOUT EN CONTINUANT D'ASSURER AVEC LE MÊME NIVEAU
D'EXIGENCE LE QUOTIDIEN, TOUJOURS CHARGÉ, DE L'ACTIVITÉ DE L'ANIMATION**

À LA SCOOP ACCOLADES ET À CLAUDE RODICQ POUR LEUR SOUTIEN MÉTHODOLOGIQUE

**SPECIALEMENT ET NATURELLEMENT À L'ENSEMBLE DES ADHÉRENTS, HABITANTS ET
PARTENAIRES QUI ONT BIEN VOULU PARTAGER AVEC NOUS LEURS CONNAISSANCES ET
LEURS VISIONS POUR DEMAIN.**

Scannez
et découvrez !



Pour scanner, téléchargez l'app Unitag
gratuite sur unitag.io/app



<http://escvh.fr>

